

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1. Bilan de la production scientifique.....	5
1.1 Les stratégies économiques	7
1.2 Les stratégies résidentielles et la différenciation sociospatiale.....	12
2. Problématique, sources et méthodologie.....	16
3. Présentation du corpus et du terrain d'enquête.....	21
CHAPITRE 1 - LE PARTAGE DE L'ESPACE DOMESTIQUE, LE RÔLE DES ENFANTS MINEURS ET LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS.....	25
1.1 La structure du ménage des Trifluviens : la famille en renfort en temps difficiles.....	25
1.2 Habiter avec des employés ou des pensionnaires : une situation temporaire, en déclin et dictée par le contexte.....	39
1.3 Le rôle des enfants : entre travail et éducation.....	46
1.4 Les choix professionnels : entre résilience et héritage.....	55
Conclusion.....	64
CHAPITRE 2 - LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE ET LA RÉPARTITION SPATIALE.....	67
2.1 La mobilité résidentielle : par choix ou par contrainte ?.....	68
2.1.1 Les facteurs susceptibles d'influencer le taux de persistance résidentielle des familles : le statut résidentiel, la richesse et la composition du ménage.....	69
2.1.2 À la recherche d'un "meilleur logement" plutôt similaire.....	75

2.1.3 Les victimes de l'incendie : entre stabilité et déplacement des locataires vers la périphérie de la ville.....	83
2.2 La répartition spatiale : qui se ressemble s'assemble...dans les quartiers appropriés à leur situation.....	90
2.2.1 L'axe socioprofessionnel : quand les petits commerçants se distinguent les uns des autres.....	92
2.2.2 L'axe démographique : les attraits particuliers de la zone 3.....	101
2.2.3 Au-delà des données quantitatives mesurables : l'exemple de la rue Volontaire et de Dionis Blais.....	106
Conclusion.....	109
CONCLUSION.....	111
BIBLIOGRAPHIE.....	116
1. Sources premières.....	116
2. Monographies et ouvrages collectifs.....	117
3. Articles scientifiques.....	119
4. Essai et mémoires.....	122
5. Sites internet.....	122
ANNEXE 1.....	123
ANNEXE 2.....	125
ANNEXE 3.....	128

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des types de ménages selon la tranche d'âge.....	35
Tableau 2 : La moyenne du nombre de personnes par ménage et de la valeur locative du logement habité selon le nombre de pensionnaires (s) habitant dans le ménage.....	43
Tableau 3 : L'occupation des enfants de 14 à 17 ans habitant chez leurs parents selon l'âge et le sexe de l'enfant.....	52
Tableau 4 : L'occupation des enfants de 14 à 17 ans habitant chez leurs parents selon la profession du chef.....	54
Tableau 5 : Test du rapport de vraisemblance sur le modèle logistique estimant la probabilité qu'un ménage change de domicile, 1901 à 1905 et 1911 à 1915.....	72
Tableau 6 : Listes des métiers des petits commerçants et artisans ainsi que le nombre d'occurrences.....	123
Tableau 7 : Catégories de métier des petits commerçants et artisans en 1901 selon l'état de leur résidence et de leurs bâtiments commerciaux après l'incendie.....	125
Tableau 8 : Les petits commerçants et artisans selon le sexe, la tranche d'âge et l'état civil en 1901.....	126
Tableau 9 : Caractéristiques ethnoculturelles, langue(s) parlée(s) et capacité à écrire des petits commerçants et artisans en 1901.....	127
Tableau 10 : Liste initiale des variables propres au chef de ménage susceptibles d'influencer le taux de persistance des ménages.....	128

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Centre-ville de Trois-Rivières après l'incendie de 1908.....	2
Figure 2 : Les limites de l'incendie (tracé vert) et le périmètre étudié (tracé rouge).....	23
Figure 3 : Répartition des types de ménages.....	26
Figure 4 : Répartition des types de ménages en fonction de l'état des propriétés après l'incendie de 1908.....	31
Figure 5 : Rue St-Antoine vers 1909.....	33
Figure 6 : Répartition des types de ménages selon la valeur locative du logement	38
Figure 7 : Répartition des ménages hébergeant entre un et trois employés selon la valeur du logement habité (\$).	40
Figure 8 : Rue Badeau (ou Badeaux, selon les sources) en 1896.....	44
Figure 9 : Répartition des petits commerçants et artisans professionnellement actifs et de ceux n'étant plus propriétaires de leur petite entreprise.....	58
Figure 10 : Proportion des petits commerçants et artisans n'étant plus propriétaires de leur petite entreprise sur le nombre d'individus professionnellement actifs (%).	58
Figure 11 : Répartition des petits commerçants et artisans n'étant plus propriétaires de leur petite entreprise selon le type de leur nouvel emploi.....	59
Figure 12 : Comparaison intergénérationnelle du statut socioprofessionnel des petits commerçants et artisans avec celui de leur père.....	62
Figure 13 : Comparaison intergénérationnelle du statut socioprofessionnel des petits commerçants et artisans qui ne parviennent pas à demeurer propriétaires de leur petite entreprise entre 1902 et 1921 avec celui de leur père.....	63
Figure 14 : Analyses de contingence du taux de persistance des ménages selon quatre variables, 1901-1905.....	72

Figure 15 : Analyses de contingence du taux de persistance des ménages selon quatre variables, 1911-1915.....	73
Figure 16 : Les déplacements des ménages, 1901-1905.....	81
Figure 17 : Les déplacements des ménages, 1911-1915.....	82
Figure 18 : Les déplacements des ménages, victimes de l'incendie, 1908-1910.....	89
Figure 19 : La répartition spatiale des petits commerçants et artisans selon l'axe socioprofessionnel, 1910.....	97
Figure 20 : La catégorisation socioprofessionnelle des segments de rue où résident les petits commerçants et artisans, 1910.....	98
Figure 21 : La répartition spatiale des petits commerçants et artisans selon l'axe socioprofessionnel, 1917.....	99
Figure 22 : La catégorisation socioprofessionnelle des segments de rue où résident les petits commerçants et artisans, 1917.....	100
Figure 23 : La répartition spatiale des petits commerçants et artisans selon l'axe démographique, 1910.....	104
Figure 24 : La répartition spatiale des petits commerçants et artisans selon l'axe démographique, 1917.....	105
Figure 25 : Segment de la rue Volontaire entre Royale et St-Olivier ainsi que son îlot.....	107
Figure 26 : Commerce des frères Blais en 1910.....	108

INTRODUCTION

Vers le milieu du XIX^e siècle, Trois-Rivières, ville située à mi-chemin entre Montréal et Québec, amorce son processus d'industrialisation. À l'origine de ce développement : l'industrie forestière. À cette époque, en effet, le commerce du bois prend de l'expansion en Mauricie, nécessitant des installations pour la transformation de la ressource. Toutefois, en raison d'un contexte économique difficile, la vocation industrielle de la ville prend quelques décennies à s'affirmer. À partir des années 1890, la ville connaît une accélération de son industrialisation grâce à l'implication d'investisseurs canadiens et américains dans les scieries¹. En 1907, la Wabasso Cotton, une usine de textile, est fondée. La capitale mauricienne connaît un développement économique sans précédent jusqu'à ce qu'un incendie majeur rase son quartier des affaires le 22 juin 1908. Le tiers de la ville est alors réduit en cendres, plus de 800 bâtiments sont détruits et des centaines de Trifluviens se retrouvent sans logis². Grâce à des prêts accordés aux propriétaires touchés par le sinistre, la plupart des édifices seront reconstruits dans un délai de deux ans³.

¹ Alain Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières, 1984, p. 37-39 ; René Hardy, « Croissance industrielle et triomphe du fait urbain, 1900-1950 : Les métamorphoses de Trois-Rivières », René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 573 ; Claude Bellavance et France Normand, « Trois-Rivières and Its People: A Portrait of a Smaller City in Transition at the Beginning of the Twentieth Century », Gordon Darroch, dir., *The Dawn of Canada's Century : Hidden Histories*, Montréal, McGill-Queen's University, 2014, p. 271-272.

² Voir la figure 1 pour un aperçu du centre-ville après l'incendie.

³ Daniel Robert et Jean Roy, « 22 juin 1908 : Le grand incendie de Trois-Rivières », *Patrimoine trifluvien* (bulletin annuel d'histoire de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières), no 15, juin 2005.

FIGURE 1
Centre-ville de Trois-Rivières après l'incendie de 1908



Source: Alain Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Trois-Rivières, 1984, p.79

Si la conflagration a eu un impact considérable sur le patrimoine bâti et sur la socioéconomie locale, elle représente également une occasion de moderniser la ville; dans une large mesure, la reconstruction des infrastructures stimule le milieu des affaires⁴. Le nouveau visage de Trois-Rivières attire les investisseurs, accélérant son industrialisation et ouvrant la voie aux magasins à succursales qui s'y installeront à partir de 1914⁵. En raison des nombreux emplois disponibles dans le milieu de la construction et dans les usines, des

⁴ René Verrette, « Le feu de 1908, une renaissance symbolique », *Les idéologies de développement régional: le cas de la Mauricie, 1850-1950*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 255-257.

⁵ Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 575.

milliers de ruraux débarquent en ville, contribuant à l'importante hausse démographique. En effet, la population passe d'environ 12 000 individus à 16 500 entre 1901 et 1911⁶. Dix ans plus tard, il y a plus de 22 000 Trifluviens en ville. Cette rapide croissance démographique entraîne une pression sur le marché du logement et provoque une « hausse démesurée du prix de location, spéculation foncière, dépenses publiques sans mesure avec la possibilité de taxer, construction hâtive et improvisée, et conséquemment apparition de zones de taudis qui marqueront de manière durable la structure urbaine⁷ ». De plus, après l'incendie, il y a une extension du tissu urbain en direction de l'ouest et du nord de la ville⁸. D'ailleurs, les transformations de villes nord-américaines sur les plans physique et social aux XIX^e et XX^e siècles, suite à un incendie majeur, ont fait l'objet de plusieurs études.

Par exemple, en raison d'une réglementation rendue beaucoup plus sévère sur les matériaux utilisés dans la construction résidentielle après l'incendie du quartier Saint-Roch de Québec en 1845, de nombreux ouvriers se relocaliseront dans le futur quartier Saint-Sauveur⁹. Les plus démunis présents dans le centre-ville vivront une situation similaire après l'incendie de Chicago en 1871. La nouvelle réglementation et la modernisation des infrastructures de la ville déclenchant une hausse substantielle des taxes municipales, provoqueront leur exode vers la périphérie de la ville¹⁰. Tout comme ce fut le cas pour Québec et pour Chicago, l'incendie de San Francisco, en 1906, a contribué à augmenter les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres. Dans ce dernier cas, la priorité des

⁶ Bellavance et Normand, « Trois-Rivières and Its People... », p. 273.

⁷ Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 79.

⁸ Robert et Roy, « 22 juin 1908 : Le grand incendie... », p. 19.

⁹ Valérie November, « L'incendie créateur de quartier ou comment le risque dynamise le territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, no 132, décembre 2003, p. 367-388.

¹⁰ Christine Meisner Rosen, « The Rebuilding of Chicago », *The Limits of Power : Great Fires and the Process of City Growth in America*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 92-175.

pompier était de protéger les demeures des élites de la ville au dépend des plus démunis¹¹. Enfin, pour ces trois villes, les plus fortunés ont fortement influencé les plans de la reconstruction, à leur avantage.

Si le contexte post-incendie a été jusqu'à présent assez bien documenté par les chercheurs, l'adaptation des familles trifluviennes à cette nouvelle réalité a fait l'objet d'une moins grande attention. Quelles stratégies ont été utilisées pour combler les besoins de ces individus en pareil contexte ? Comment se sont-elles déployées ? Quels facteurs ont influencé le choix de ces pratiques ? Ce mémoire espère pallier certaines lacunes de l'historiographie en abordant les stratégies utilisées par les petits commerçants et artisans trifluviens, groupe particulièrement affecté par la conflagration et le contexte post-incendie, afin de s'adapter à cette nouvelle réalité. Les agents de la petite propriété¹² sont en effet surreprésentés parmi les victimes du feu et certains perdent à la fois leur résidence, leur commerce, leur inventaire et leur gagne-pain. Pour la plupart, leurs assurances-incendie ne suffisent pas à contrebalancer la valeur des pertes. Après le sinistre, ils subissent doublement les hausses de loyers et de taxes foncières en raison de leur commerce et autres bâtiments secondaires. Certes, ils profitent de l'augmentation de la population et de l'arrivée de nouveaux clients, mais les marchands généraux voient probablement d'un mauvais œil l'inauguration d'un premier magasin à succursales en 1914. Avant d'en venir à la problématisation de notre sujet, il convient de présenter brièvement les travaux les plus marquants portant sur la réalité domestique des petits commerçants québécois, le logement

¹¹ Andrea Rees Davies, « Points of Origin: The Social Impact of the 1906 San Francisco Earthquake and Fire », *Flammable Cities : Urban Conflagration and the Making of the Modern World*, Greg Bankoff, Uwe Lübken et Jordan Sand (ed.), Madison, University of Wisconsin Press, 2012, p. 273-292

¹² Nous désignons sous cette expression, les individus qui sont propriétaires de leur petite entreprise et de leurs propres moyens de production. À ne pas confondre ici avec les propriétaires fonciers (terrains et immeubles), que nous identifierons toujours distinctement (en les distinguant des locataires).

à Trois-Rivières et, plus largement, la réorganisation et les stratégies d'adaptation des ménages urbains en contexte d'industrialisation.

1. Bilan de la production scientifique

La réalité domestique des petits commerçants québécois dans une ville en période d'industrialisation est assez peu connue. Il faut toutefois mentionner que les contributions de Sylvie Taschereau permettent de mieux connaître le quotidien des petits commerçants montréalais, principalement après la Première Guerre mondiale. En effet, l'auteur met en lumière plusieurs aspects sociaux de cette réalité, notamment le rôle des membres du ménage ainsi que le rapport avec l'argent et le crédit¹³. Puisque ces travaux concernent une période et un contexte différents des nôtres, leur apport à notre recherche est limité. Étant donné que les petits commerçants et artisans trifluviens du début du XX^e siècle n'ont pas fait l'objet d'études, il convient de tenter de cerner la réalité sociale des familles de Trois-Rivières à cette époque. À l'exception des ouvrages de synthèse sur l'histoire de la ville et de la région ainsi que de travaux universitaires plus généraux¹⁴, seulement deux

¹³ Sylvie Taschereau, « Les petits commerçants de l'alimentation et les milieux populaires montréalais, 1920-1940 », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1992 ; Sylvie Taschereau, « L'arme favorite de l'épicier indépendant : éléments d'une histoire sociale du crédit (Montréal, 1920-1940) », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 4, no 1, 1993, p. 265-292 ; Sylvie Taschereau, « Behind the store : Montréal shop-keeping families between the wars », Bettina Bradbury et Tamara Myers, dir., *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 235-258 ; Sylvie Taschereau, « Habiter, prendre pied, s'établir : les commerçants et manufacturiers juifs de Montréal, 1918-1930 », Serge Jaumain et Paul-André Linteau, dir., *Vivre en ville. Bruxelles et Montréal, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 237-258 ; Sylvie Taschereau, « Plutôt "s'endetter sur l'honneur". Le débat sur la loi Lacombe (1900-1903) et les origines de la société de consommation au Québec », *Histoire sociale/Social History*, vol. 42, no 84, novembre 2009, p. 389-422.

¹⁴ Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée* ; Hardy et Séguin, *Histoire de la Mauricie* ; Bellavance et Normand, « Trois-Rivières and Its People... » ; Verrette, *Les idéologies de développement régional...* ; Jacques Belleau, « L'industrialisation de Trois-Rivières : 1905-1925 », Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1979 ; Jocelyne Murray, « Les marchés de Trois-Rivières : étude de sociabilité urbaine, 1850-1900 », Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1987.

monographies ont été véritablement consacrées à la thématique des ménages trifluviens et à leurs conditions de vie. Dans son mémoire de maîtrise, Claude Léveillé démontre qu'entre 1910 et 1930, le nombre de personnes par logement à Trois-Rivières était largement supérieur à celui du Québec et du Canada¹⁵. Son étude, cependant, n'établit pas un portrait selon les groupes sociaux et la taille des ménages ne décrit pas la situation du marché du logement avant l'importante hausse démographique. On trouve ce type d'analyse dans le mémoire d'Hélène Desnoyers, consacré à un secteur ouvrier du sud-est de Trois-Rivières¹⁶. Dans le chapitre 2, celle-ci constate, entre 1901 et 1930 et pour cette partie de la ville, une augmentation de la densité de personnes par acre et une dégradation progressive des maisons. Ces phénomènes seraient en partie attribuables à la forte baisse de la proportion de propriétaires et au rétrécissement de l'offre de logements. Malgré la richesse de sa contribution, l'étude de Desnoyers ne permet pas de saisir les stratégies déployées par les familles de Trois-Rivières pour s'adapter au contexte de l'époque ni de mettre en évidence les facteurs influençant leur choix. Pour cela, nous devons nous tourner vers des travaux s'inscrivant dans le vaste champ de l'histoire sociale des milieux urbains. À l'intérieur de ce champ d'études relativement récent¹⁷, de nombreuses études, au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, ont été menées sur l'adaptation des familles à l'industrialisation des villes. Parmi celles-ci, les contributions les plus significatives pour notre mémoire peuvent être regroupées en fonction des stratégies de type économique ou résidentiel. Nous définissons les stratégies économiques comme des moyens permettant de maximiser les

¹⁵ Claude Léveillé, « État et évolution des conditions de logement à Trois-Rivières, 1910-1930 », mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1992.

¹⁶ Hélène Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières 1845-1945: l'exemple du secteur Hertel », mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1988.

¹⁷ À partir des années 1970, les historiens ont porté une plus grande attention à l'étude des groupes sociaux à l'intérieur des milieux urbains, voir Claire Poitras, « L'histoire urbaine au Québec durant les années 1990 : de nouvelles tendances ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no 2, 2000, p. 230.

ressources de la famille, de réduire les dépenses de celle-ci ou d'augmenter le revenu familial. Les stratégies résidentielles sont définies comme les décisions prises par la famille qui détermine le logement habité et son emplacement dans la ville. Bien qu'une stratégie résidentielle puisse également être conçue comme une stratégie économique, nous avons choisi de les différencier en raison de l'importance du logement au cœur des stratégies résidentielles.

1.1. Les stratégies économiques

Afin de maintenir ses conditions de vie et de répondre à ses besoins, la famille nord-américaine peut avoir recours à une panoplie de stratégies économiques. L'une des plus fréquentes, utilisée autant par les individus les plus aisés que par les plus pauvres, est la modification de la composition du ménage. Dans un article portant sur le recensement canadien de 1901 pour la ville de Québec, Valérie Laflamme s'est intéressée à l'adaptation des familles en contexte d'industrialisation en analysant la structure de leur ménage¹⁸. Répertoriant les différentes organisations résidentielles et les facteurs influençant le choix des ménages, elle démontre que certaines caractéristiques démographiques comme le sexe, le statut matrimonial et l'âge du chef de même que le nombre d'enfants présents dans le ménage, ont eu une bien plus grande incidence sur sa composition que les dimensions économiques et culturelles. Comme elle le constate elle-même, il est difficile, en ayant recours à une seule année de recensement, d'extrapoler les stratégies familiales et les changements sociaux engendrés par l'industrialisation¹⁹. Laflamme ne peut valider ou

¹⁸ Valérie Laflamme, « Famille et modes de résidence en milieu urbain québécois au début du XXe siècle : l'exemple de la ville de Québec en 1901 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, no 2, 2001, p. 261-288.

¹⁹ *Ibid.*, p. 285.

infirmier, par exemple, les propos de Bettina Bradbury qui indiquent que l'appartenance à la classe sociale devient un facteur de plus en plus déterminant dans le choix de la structure du ménage à mesure que l'industrialisation progresse²⁰. Ces deux chercheurs insistent néanmoins sur l'importance du cycle familial dans l'organisation du ménage.

Dans la même veine, mettant à profit un échantillon de 1000 ménages montréalais entre 1861 et 1901, Jason Gilliland et Sherry Olson constatent qu'en réponse à l'inégalité croissante entre les familles au cours du processus d'industrialisation, celles-ci ont eu recours à la réorganisation du ménage pour maintenir leur niveau de vie et exercer un certain contrôle sur leur propre milieu²¹. Ils observent du même coup que l'âge du chef de ménage, la compétition pour l'espace habitable et la dépendance accrue envers le travail salarié ont dicté la composition du ménage²². Contrairement à Laflamme, ces auteurs n'identifient pas seulement des caractéristiques strictement démographiques pour expliquer la taille des ménages en contexte d'industrialisation. En fait, l'industrialisation elle-même aurait eu un impact significatif sur la formation des ménages, mais d'une façon nettement différenciée, particulièrement au niveau économique²³. Concrètement, ces deux auteurs montrent que la réorganisation du ménage impliquait fréquemment la cohabitation avec d'autres individus ne faisant pas partie du noyau familial. Si cette dernière stratégie était moins fréquemment utilisée avec des individus n'ayant pas de lien de sang (en nette diminution en période

²⁰ Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995, p. 298.

²¹ Jason Gilliland et Sherry Olson, « Claims on Housing Space in Nineteenth Century Montreal », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 26, no 2, 1998, p. 3-16.

²² Pour les ménages d'immigrants, Gordon Darroch affirme que l'âge du chef serait le facteur le plus influent sur la composition du ménage, voir « Household Experiences in Canada's Early Twentieth-Century Transformation », Gordon Darroch, dir., *The Dawn of Canada's, Century Hidden Histories*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, p. 257.

²³ Peter Gossage, *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 178.

d'industrialisation), la cohabitation avec de la parenté s'avérait beaucoup plus présente au sein des ménages canadiens du début du XX^e siècle. Toute désignée pour les plus démunies ou encore pour les ménages menés par une femme ou par un jeune couple, il apparaît que le partage de l'espace résidentiel a été le plus souvent utilisé pour loger un parent âgé, généralement en veuvage, surtout au Québec²⁴.

L'étude pionnière de John Modell et Tamara Hareven sur la cohabitation des familles nord-américaines avec des pensionnaires demeure un incontournable²⁵. En se basant sur plusieurs recensements du nord-est des États-Unis de 1885 et 1895, la plupart concernant le Massachusetts, ils démontrent qu'habiter en pension a été particulièrement populaire auprès des gens s'étant établis en ville depuis peu comme les ruraux et les immigrants étrangers. Il semble toutefois que cette situation était plus souvent temporaire dans le cas de ces derniers. Orientée principalement en fonction du cycle familial, cette forme d'adaptation était « one institutionalized mode of the social equalization of the size of the family²⁶ ». Malgré d'importants acquis, l'étude des deux Américains n'arrive pas à identifier clairement les facteurs qui incitent les familles à héberger un ou des pensionnaires.

Dans un livre issu de sa thèse de doctorat sur les pensionnaires et les personnes qui les accueillait dans la ville de Québec à la fin du XIX^e siècle, Valérie Laflamme présente

²⁴ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 84-85 ; Darroch, « Household Experiences in Canada's Early... », p. 154-159 ; Desnoyers, « *Le logement ouvrier à Trois-Rivières...* », p. 54 ; Lisa Dillon, « Aging and Social Reproduction in Canada, 1901-1911 », Gordon Darroch, dir., *The Dawn of Canada's, Century Hidden Histories*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, p. 218-222 ; Gilliland et Olson, « Claims on Housing Space... », p. 12 ; Peter Gossage, *Families in Transition : Industry and Population...*, p. 123-158 ; Gilles Lauzon, « Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais: essai de réinterprétation à partir du cas du village Saint-Augustin (1871-1881) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, 1992, p. 115-142 ; Sherry Olson et Patricia Thornton, *Peopling the North American city : Montreal, 1840-1900*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011, p. 79.

²⁵ John Modell et Tamara Hareven, « Urbanization and the Malleable Household: An Examination of Boarding and Lodging in American Families », *Journal of Marriage and Family*, vol. 35, no 3, août 1973, p. 467-479.

²⁶ *Ibid.*, p. 469.

un portrait beaucoup plus détaillé des stratégies des familles en matière d'arrangement résidentiel²⁷. En ayant recours aux recensements décennaux canadiens de 1891 et 1901, aux annuaires de la ville, aux archives judiciaires et aux données de l'état civil, l'auteure remet en question l'idée alors généralement admise que la prise de pensionnaires était une pratique réservée aux plus démunis. En effet, Laflamme fait plutôt ressortir trois grandes tendances chez les familles hébergeuses : elles ont peu d'enfants à la maison, le chef de ménage a généralement plus de 40 ans et les ménages les plus précaires prennent plus de pensionnaires²⁸. De plus, la mise en garde de l'auteure concernant le tableau déformé que peuvent livrer les recensements canadiens concernant les pensionnaires s'avère particulièrement pertinente²⁹. Enfin, il convient d'ajouter que d'autres auteures ont souligné que la proportion de pensionnaire dans plusieurs villes québécoises, dont Trois-Rivières, a augmenté en période d'industrialisation³⁰.

Avant de modifier la composition de leur ménage pour maintenir leurs conditions de vie et répondre à leurs besoins, il est certain que les familles nord-américaines ont tenté de tirer profit de la force de travail de chaque membre afin d'augmenter le revenu familial. D'ailleurs, cette stratégie était de plus en plus essentielle pour les familles habitant des villes en processus d'industrialisation en raison de la dépendance grandissante envers le travail salarié³¹. Si les femmes célibataires ont été de plus en plus nombreuses sur le marché du

²⁷ Valérie Laflamme, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIXe et XXe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2007.

²⁸ *Ibid.*, p. 123. Cette dernière tendance a également été remarquée par Bradbury dans le cas des femmes chefs de ménage, voir *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 236.

²⁹ En effet, Laflamme fait remarquer qu'en principe, les pensionnaires ayant une autre adresse de résidence ou effectuant un passage temporaire en maison de pension ne doivent pas être recensés par l'énumérateur, voir *Vivre en ville et prendre pension...*, p. 109.

³⁰ Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières... », p. 54 ; Danielle Gauvreau, « "Rats des villes et rats des champs" : populations urbaines et populations rurales du Québec au recensement de 1901 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, no 2, 2001, p. 186.

³¹ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 296-297.

travail pendant cette phase, ce sont les enfants qui se sont positionnés comme salariés secondaires après leur père. Dans un article de 1984, Thérèse Hamel met en évidence l'importance du travail des enfants de 7 à 14 ans au Québec à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle³². Pour y arriver, elle s'appuie sur les recensements décennaux canadiens de 1891 à 1931 et examine l'évolution de la législation québécoise concernant la main-d'œuvre enfantine au cours de la même période. Hamel démontre ainsi que parmi les enfants canadiens déclarant un emploi, la proportion provenant du Québec a constamment augmenté pendant la période à l'étude, atteignant 60,4% en 1931³³. Selon elle, ce recours important au travail des enfants dans la province peut s'expliquer par l'importance du travail agricole et la faiblesse des lois québécoises pour encadrer une telle pratique. La présence importante de la main-d'œuvre enfantine québécoise pendant le processus d'industrialisation des villes a également été remarquée par d'autres auteurs³⁴. Il n'en demeure pas moins que dans la majorité des cas, c'est le travail du chef de ménage qui influence le plus le statut socioéconomique de l'unité familiale.

À ce propos, les changements professionnels des Montréalais en période d'industrialisation ont été abordés par Sherry Olson et Patricia Thornton afin d'observer la mobilité sociale dans les perspectives intragénérationnelle et intergénérationnelle³⁵. Pour ce faire, elles ont également mis à profit les recensements décennaux canadiens, qu'elles ont

³² Thérèse Hamel, « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1, 1984, p. 39-58.

³³ *Ibid.*, p. 50.

³⁴ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 297 ; Richard Marcoux et Marie-Ève Harton, « Transition démographique et mise au travail des enfants dans la ville de Québec à la fin du XIX^e siècle », Brigitte Caulier et Yvan Rousseau, dir., *Temps, espace et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 119 ; Taschereau, « Plutôt "s'endetter sur l'honneur"... », p. 396.

³⁵ Olson et Thornton, *Peopling the North American City...*, p. 182-213.

jumelés aux rôles d'évaluation de la ville, aux bottins d'adresses ainsi qu'aux registres de mariage. La population montréalaise étant trop nombreuse pour être traitée systématiquement, elles utilisent une technique d'échantillonnage basée sur douze patronymes représentant environ 0.5% de la population. Les auteures constatent que l'industrialisation de la ville a augmenté les opportunités d'emploi, mais que la mobilité sociale ascendante et l'accès à un meilleur statut socioprofessionnel, d'une génération à une autre ou concernant un seul individu, dépendaient des capitaux économique, culturel et social des individus. Ces capitaux pouvant être en partie transmis par la génération précédente, le père pouvait fortement influencer le parcours professionnel de son fils. Bien qu'une étude de Danielle Gauvreau et d'Olson laisse croire qu'une majorité de gens travaillant dans le commerce aient subi une détérioration du statut socioéconomique dans une perspective intergénérationnelle, il demeure risqué d'appliquer cette conclusion au cas trifluvien³⁶. En effet, l'hétérogénéité ethnique de la population montréalaise, la taille de la métropole et l'imprécision des professions déclarées reliées à la sphère commerciale rendent difficile la généralisation de telles observations, notamment au cas de Trois-Rivières.

1.2. Les stratégies résidentielles et la différenciation sociospatiale

En plus d'avoir recours à des stratégies économiques, les familles nord-américaines dans des villes en processus d'industrialisation pouvaient utiliser des stratégies résidentielles pour combler leurs besoins. Ces dernières se distinguent des stratégies économiques en raison du rôle central qu'occupe le choix d'un domicile au sein de leurs

³⁶ Danielle Gauvreau et Sherry Olson, « Mobilité sociale dans une ville industrielle Nord-Américaine : Montréal, 1880-1900 », *Annales de démographie historique*, no 115, 2008, p. 89-114.

stratégies d'adaptation. Dans les faits, le choix d'un emplacement dans l'espace urbain impliquait la prise en compte de nombreux facteurs : le coût du logement et sa taille, l'accès à la propriété foncière, le terrain et les bâtiments secondaires, le quartier, la proximité avec le réseau social et le lieu de travail, etc. Particulièrement lorsque des changements importants survenaient dans la composition du ménage, les familles devaient se demander si un déménagement était approprié à leur situation.

Parmi les auteurs s'étant intéressés au sujet, Sherry Olson et Jason Gilliland offrent un éclairage précieux sur la mobilité résidentielle comme forme d'adaptation au processus d'industrialisation. Dans trois articles parus en 1998, ces chercheurs analysent la mobilité résidentielle des Montréalais entre 1861 et 1901 en utilisant la méthode d'échantillonnage basée sur douze patronymes³⁷. Ainsi, ils observent que les déménagements fréquents durant cette période ont été largement influencés par le statut résidentiel du chef de ménage, son âge et sa situation socioprofessionnelle, de même que l'ethnicité et les changements de taille du ménage. D'ailleurs, cette stratégie était toute désignée au cours du processus d'industrialisation, car le développement de la ville offrait de nouvelles opportunités. Toutefois, la majorité des déménagements s'effectuaient à l'intérieur du voisinage³⁸. Ce constat permet aux auteurs de faire ressortir la dépendance des individus à leur réseau de sociabilité. Olson affirme d'ailleurs que ces personnes « n'avaient cessé d'entretenir un réseau de parenté qui était essentiel à leur sécurité et à leur statut social³⁹ ». Il s'agit ici d'un

³⁷ Jason Gilliland, « Modeling Residential Mobility in Montreal, 1860-1900 », *Historical Methods*, vol. 31, no 1, 1998, p. 27-42 ; Sherry Olson, « Pour se créer un avenir. Stratégies de couples montréalais au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 3, 1998, p. 357-389 ; Gilliland et Olson, « Claims on Housing Space... », p. 3-16.

³⁸ Dans un article récent, Olson et Gilliland affirment que 20% des déménagements s'effectuaient à un bloc de distance, voir « Residential Segregation in the Industrializing City : A Closer Look », *Urban Geography*, vol. 31, no 1, janvier-février 2010, p. 47.

³⁹ Olson, « Pour se créer un avenir... », p. 388.

élément rarement abordé par les auteurs traitant de la mobilité résidentielle. Même si ceux-ci soupçonnent l'existence de tels liens entre les citoyens d'un même quartier, la question reste difficile à documenter en raison du manque de sources. Il n'en demeure pas moins que les changements fréquents de la taille des ménages et les transformations du marché du travail peuvent expliquer l'importante mobilité résidentielle montréalaise de l'époque⁴⁰.

La mobilité résidentielle ne peut être dissociée d'un processus crucial pour les villes de l'Amérique du Nord : la répartition sociospatiale dans l'espace urbain. Autrement dit, il s'agit ici de comprendre comment les citoyens se répartissent dans une ville en tenant compte des ressemblances et des différences qu'ils ont avec leurs concitoyens. Lorsqu'un groupe se différencie nettement d'un autre groupe en regard de leur emplacement dans la ville, il est question de différenciation sociospatiale. À titre d'exemple, à l'aide des données disponibles des recensements de 1951 à 1971, Louis Guay démontre que la différenciation urbaine de la ville de Québec dépendait largement des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages⁴¹. À première vue, la dimension ethnique a également une influence. Toutefois, en raison de l'homogénéité de la ville et d'une forte proportion d'anglophones dans les métiers les mieux rémunérés, il semble que ce soit plutôt la dimension socioéconomique qui est responsable d'une certaine forme de ségrégation. Les analyses de Guay demeurent surtout descriptives cependant, l'auteur ne tentant pas d'expliquer davantage les mécanismes de la différenciation sociospatiale de Québec.

⁴⁰ Dans le cas du village de Saint-Augustin, particulièrement affecté par l'industrialisation en 1881, Gilles Lauzon souligne que près de 50% des familles ne sont plus au même endroit un an plus tard, voir « Cohabitation et déménagements en milieu... », p. 138.

⁴¹ Louis Guay, « Différenciation et ségrégation urbaines : Québec 1951, 1961 et 1971 », *Recherches sociographiques*, vol. 22, no 2, 1981, p. 237-255.

Sherry Olson a également remarqué une forme de différenciation sociorésidentielle dans le cas de Montréal en 1861, basée sur l'occupation des individus⁴². Ceux-ci se seraient donc regroupés avec des personnes œuvrant dans le même secteur, particulièrement concernant les commerçants, les ouvriers qualifiés en usines et les travailleurs dans le domaine de la construction de bâtiments. Cependant, l'auteure demeure prudente avec l'application généralisée d'une théorie sur la différenciation spatiale. En effet, il est risqué d'appliquer un seul modèle à l'ensemble des villes nord-américaines en raison de leurs différences de tailles, de formes et de subdivisions⁴³. Contrairement à Guay, Olson offre une piste d'interprétation en soulignant la transformation de la division du travail dans ces secteurs et un rapport différent entre la résidence et le lieu de travail pour ces individus. La différenciation sociospatiale aurait donc été renforcée par l'industrialisation des villes, ce qui rejoint les conclusions d'autres auteurs⁴⁴.

Portant leur étude sur une ville beaucoup plus près de Trois-Rivières, autant géographiquement que démographiquement, Claude Bellavance et François Guérard ont dégagé les structures de la différenciation spatiale à Shawinigan en 1925 et 1947⁴⁵. Leur démonstration repose sur une typologie des zones résidentielles élaborée en fonction de quatre groupes socioprofessionnels (les cols bleus non qualifiés, les cols blancs, le personnel de formation scientifique et les cadres supérieurs) ainsi que les groupes linguistiques. À l'aide des plans d'assurance et des bottins d'adresses, ils observent également une

⁴² Sherry Olson, « Occupations and Residential Spaces in Nineteenth-Century Montreal », *Historical Methods*, vol. 22, no 3, 1989, p. 81-96.

⁴³ *Ibid.*, p. 81.

⁴⁴ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 89 ; Olivier Zunz, *The Changing Face of Inequality: Urbanization, Industrial Development, and Immigrants in Detroit, 1880-1920*, Chicago, University of Chicago Press, 1982 ; Jean-Pierre Paulet, *Manuel de géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 127.

⁴⁵ Claude Bellavance et François Guérard, « Ségrégation résidentielle et morphologie urbaine, le cas de Shawinigan, 1925-1947 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 4, 1993, p. 577-605.

différenciation sociospatiale marquée pour cette ville. Ce constat est particulièrement frappant en 1947 où il est possible de constater une forte représentation d'anglophones, de cadres supérieurs et de personnel de formation scientifique dans le secteur de la Pointe-à-Bernard. Pour leur part, les francophones cols bleus non qualifiés sont surreprésentés dans le secteur Saint-Onge. Toutefois, Bellavance et Guérard offrent des éléments d'interprétation de cette réalité beaucoup plus poussés que les auteurs précédents. En effet, un tel phénomène aurait d'abord été « façonné par la localisation des établissements industriels et par le tracé de la voie ferrée du Shawinigan Falls Terminal Railway⁴⁶ ». Par la suite, les autorités municipales ont renforcé cette différenciation sociospatiale par une réglementation et des services publics inégaux en fonction des secteurs de la ville.

2. Problématique, sources et méthodologie

En tenant compte du contexte de l'époque et des stratégies adaptatives utilisées par les familles vivant dans des villes nord-américaines en processus d'industrialisation, Trois-Rivières, au début du XX^e siècle, apparaît comme un terrain d'enquête fort intéressant pour observer ces formes d'adaptation. Par ailleurs, la situation des agents de la petite propriété est particulièrement intéressante. Bien sûr, comme tous les habitants de la ville, ils ont subi des conséquences liées à l'industrialisation de la ville et aux transformations de celle-ci. Toutefois, leur forte présence au cœur du centre-ville et la nature de leurs activités professionnelles de même que le contrôle qu'ils ont sur celles-ci en font certes des individus fortement affectés par le sinistre et le nouveau contexte, mais leur capacité d'adaptation est potentiellement très grande. Ici, l'agentivité de ceux-ci se confronte au poids des structures

⁴⁶ *Ibid.*, p. 597.

de la ville. Il convient donc de se demander comment les ménages des petits commerçants et artisans trifluviens s'adapteront au nouveau contexte suivant l'incendie de 1908 et quels éléments influencent le recours aux formes d'adaptation choisies⁴⁷. Notre période d'étude s'étend de 1901 à 1921⁴⁸. Cela nous permet de suivre l'évolution des ménages au fil du temps. Les sources pour cette période sont particulièrement riches (voir plus bas). Dans la première partie de ce mémoire (chapitre 1), nous nous pencherons sur les stratégies de type économique utilisées par les artisans et petits commerçants trifluviens afin de combler les besoins de leur famille et assurer leur reproduction sociale. Ces stratégies sont de quatre ordres : 1- la restructuration du ménage; 2- la cohabitation avec des employés et des pensionnaires; 3- la mise au travail des enfants mineurs; 4- les choix professionnels. Nous chercherons ensuite à identifier les facteurs qui ont influencé le choix d'opter pour telle stratégie ou telle autre. Le deuxième chapitre traite des stratégies de type résidentiel. Nous cherchons plus spécifiquement à comprendre de quelle façon les déménagements ont été utilisés par les petits commerçants et artisans au cours de la période à l'étude. Nous accorderons également une attention particulière à leur répartition spatiale et à leurs rapports avec leur voisinage. Encore une fois, nous tenterons de révéler les facteurs influençant les décisions du ménage concernant sa mobilité résidentielle et son emplacement dans la ville au cours de la période étudiée.

⁴⁷ Le terme "ménage" fait référence à un ensemble d'individus vivant en commun, identifié comme un groupe distinct dans la colonne correspondante dans le recensement et dont l'un des membres est désigné comme le chef. Il peut y avoir plusieurs ménages dans un domicile et plusieurs familles dans un ménage. Nous utilisons le terme "famille" comme un ensemble d'individus composé minimalement d'un couple ou d'une personne avec l'un de ses enfants. Ainsi un ménage et une famille ne sont pas synonymes dans notre mémoire. De plus, à moins d'indication contraire, lorsque nous utilisons les termes de *petits commerçants* et *artisans*, nous faisons référence à ceux de notre corpus. Il en va de même pour les tableaux et figures qui ne concernent que ceux-ci.

⁴⁸ Exceptionnellement, dans la section 1.4, nous nous servirons des actes de mariage de l'état civil des individus de notre corpus, rédigés avant 1901.

Une nuance essentielle s'impose d'entrée de jeu eu égard à l'utilisation des notions de *stratégie* et de *choix*. Dans le quotidien des petits commerçants et artisans, des contraintes hors de leur contrôle influencent le recours à des formes d'adaptation. Le cycle de vie de la famille, la richesse du ménage et les imprévus de la vie, par exemple, peuvent imposer la structure du ménage ou un déménagement⁴⁹. Dans les faits, très peu de stratégies ne dépendent que de la volonté des individus concernés. Cela étant, l'idée de *choix* demeure puisque chaque ménage dispose d'une certaine marge de manœuvre, plus ou moins grande, devant l'étendue des stratégies pouvant être utilisées.

Nous posons l'hypothèse que le niveau de richesse du ménage et l'état de la résidence après l'incendie sont les principaux facteurs qui ont influencé le choix de recourir ou non à telles ou telles stratégies économiques ou résidentielles. Ceux qui se sont trouvés en situation précaire après le sinistre auraient ainsi utilisé davantage des stratégies contraignantes comme la cohabitation avec de la parenté ou d'autres familles, l'hébergement d'employés et de pensionnaires, l'envoi de leurs adolescents sur le marché du travail et le travail en usines pour plusieurs de nos petits commerçants et artisans. Nous pensons que la richesse et la structure du ménage de même que la profession du chef sont susceptibles d'avoir un impact relativement important sur la mobilité des ménages et sur le choix du secteur de la ville où habiter et commercer. Inversement, on peut se demander dans quelle mesure l'incendie a chassé du cœur du centre-ville les plus démunis des petits commerçants et artisans et quelle a été leur destinée. Ont-ils abandonné leurs activités et rejoint les rangs des salariés ? Sinon, comment sont-ils parvenus à maintenir leurs activités ailleurs dans la ville ? Dans quel milieu ? Pour combien de temps ? Afin de valider ces hypothèses et

⁴⁹ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 94 ; Gilliland et Olson, *Claims on Housing Space...*, p. 7

répondre à ces questions, nous avons utilisé et jumelé entre elles quatre sources principales. Ce sont : les recensements décennaux canadiens, les plans d'assurance de 1903, 1910 et 1917, les rôles d'évaluation et les almanachs des adresses de Trois-Rivières.

Les listes manuscrites des recensements décennaux canadiens, disponibles pour consultation 90 ans après leur réalisation, sont la source première des chercheurs en histoire de la famille au Canada⁵⁰. Elles fournissent une masse d'informations sur chaque individu compris dans l'un des ménages d'un sous-district, telles que : le sexe, la relation au chef de ménage, l'état civil, l'âge, l'origine, la profession, la ou les langue(s) parlée(s), etc. David Hanna et Sherry Olson font figure de pionniers pour avoir démontré la richesse des rôles d'évaluation des villes québécoises de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle⁵¹. Les informations disponibles dans les rôles diffèrent selon les années et les villes où ils ont été produits. Dans le cas de Trois-Rivières, les rôles nous informent sur : 1- la localisation, la superficie et la valeur de la propriété (terrains et bâtiments); 2- l'âge et le métier des propriétaires et locataires; 3- le coût du loyer; 4- l'environnement domestique (nombre de personnes résidentes, présence d'animaux, d'équipements de transport, etc.). Le même type d'information est également disponible pour les résidents mâles âgés de 21 ans et plus qui ne payent pas de taxe. Bien que cette source ne relève pas tous les individus d'un ménage, elle a l'avantage d'être disponible à chaque année de la période étudiée.

C'est le cas également des almanachs des adresses de la ville. Ces bottins indiquent non seulement l'adresse des chefs de ménage et des jeunes hommes majeurs, mais

⁵⁰ La majorité des auteurs cités dans le *Bilan de la production scientifique* se sont abondamment servis des microdonnées des recensements.

⁵¹ David Hanna et Sherry Olson, « Métiers, loyers et bouts de rue : l'armature de la société montréalaise de 1881 à 1901 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, no 71, septembre 1983, p. 255-275.

également la profession des individus exploitant un commerce. Les publicités dans ces publications nous renseignent également sur les produits vendus par certains commerçants.

Enfin, les plans d'assurance de la ville de Trois-Rivières permettent de situer les individus de notre corpus dans leur milieu de vie. Ces plans de ville à petite échelle étaient produits par la compagnie d'assurances Goad's Company et permettaient d'évaluer les risques de l'assureur et d'établir le coût des polices. Par un système de couleurs et de symboles, ils permettaient entre autres d'identifier la fonction des bâtiments, les matériaux utilisés pour leur construction, leur nombre d'étages, etc.⁵². Cette source bien connue en études urbaines est d'une grande richesse pour appréhender l'organisation spatiale de Trois-Rivières au début du XX^e siècle.

Malgré leur richesse intrinsèque, chacune de ces sources comporte des lacunes. Certes, les recensements offrent un portrait détaillé de la structure des ménages, mais uniquement sur une base décennale. Au contraire, les almanachs des adresses de la ville et les rôles d'évaluation, publiés annuellement, contiennent des informations sur seulement une partie des membres du ménage, principalement les hommes âgés de 21 ans et plus. Quant aux plans d'assurance, ils permettent un aperçu des conditions de vie des ménages, mais offrent peu d'informations sur les membres de ceux-ci. Ainsi, la combinaison de ces sources est essentielle pour pallier aux lacunes de chacune de celles-ci. Jumelées, elles en sont venues à former un ensemble cohérent de microdonnées spatialisées. Cet ensemble intégré

⁵² Pour un aperçu du potentiel des plans d'assurances de Trois-Rivières en tant que source pour les chercheurs, voir Aubert Poirier-Forest, « Le potentiel des plans d'assurance anciens pour l'étude des villes industrielles, l'exemple de Trois-Rivières 1879-1917 », essai (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2013.

dans des bases de données (personnelles ou partagées) a été au cœur de nos démarches analytiques.

3. Présentation du corpus et du terrain d'enquête

Notre corpus de base est composé de 191 ménages (comportant 1035 individus) résidant dans la ville de Trois-Rivières en 1901. Puisque ce sont les ménages menés par un petit commerçant ou un artisan qui nous intéresse, c'est le statut socioprofessionnel du chef de ménage, tel que déclaré dans le recensement canadien de la même année, qui a orienté notre choix. Pour qu'un ménage soit retenu, son chef doit répondre aux critères suivants⁵³ : déclarer un métier relié à l'un ou l'autre des deux secteurs d'activités retenus⁵⁴, avoir un revenu annuel égal ou inférieur à 2 766\$⁵⁵ et travailler à son compte ou être patron. La différence entre ces deux termes est qu'un patron a des employés rémunérés qui travaillent pour lui alors que celui travaillant à son compte n'en a pas. À ces critères socioprofessionnels se superpose un critère spatial : le ménage doit être établi dans le périmètre de l'incendie de 1908 (limites tracées sur les plans d'assurance de 1903),

⁵³ Dans le cas où certaines informations étaient absentes ou suspectes, nous avons également mis à profit le rôle d'évaluation et le bottin d'adresse de l'année correspondante afin de mieux cerner sa situation professionnelle. Par exemple, un homme déclarait travailler douze mois dans une fabrique, mais exerçait la profession de bijoutier. Après vérification dans le bottin d'adresse et le rôle d'évaluation, nous avons déterminé que l'homme était bel et bien un bijoutier puisque c'était le métier déclaré dans ces deux sources. En fait, il semble que l'utilisation du mot *fabrique* comme lieu de travail désignait un endroit à l'extérieur du domicile de la personne concernée.

⁵⁴ Nous avons opté pour une définition assez large du commerce et de l'artisanat. Ainsi, les artisans fabriquant des produits et ceux du secteur de la construction (menuisier, plâtrier, maçon, etc.), les hôteliers et maîtresses de pension, les commerçants offrant des biens ou des services et les charretiers ont été retenus dans la mesure où ils se déclaraient patrons ou travaillaient à leur compte. Voir l'annexe 1 pour la liste détaillée des métiers des petits commerçants et artisans ainsi que le nombre d'occurrences (mentions).

⁵⁵ Le seuil de 2 766\$ a été fixé suivant l'écart-type supérieur des 210 chefs de ménage initiaux retenus. Dix-sept ont donc été retirés de notre corpus en raison d'un salaire jugé trop élevé pour être classé en tant que petit commerçant ou artisan. Après un croisement entre les informations du recensement de 1901 et du rôle d'évaluation correspondant, deux autres chefs de ménages qui n'ont pas déclaré de salaire ont été retirés du corpus en raison d'une valeur locative aberrante, plus de quatre fois supérieure à la moyenne des individus retenus.

périmètre de base que nous avons élargi d'une ou deux rues dans chaque direction⁵⁶. Signalons d'entrée de jeu que sur les 191 ménages observés, 83 n'enregistrent pas de pertes matérielles causées par l'incendie, 35 perdent leur résidence et leurs bâtiments commerciaux, 26 voient uniquement leur commerce être détruit et 47 n'ont pas pu être localisés en 1908, avant la catastrophe⁵⁷. Nous n'avons pas eu de cas où la résidence a été détruite, mais les installations professionnelles épargnées. Les ménages de 1901 ont été repérés dans les listes nominatives des deux recensements canadiens subséquents. En raison notamment des décès et des déménagements hors de la ville, notre corpus passe respectivement de 191 en 1901 à 120 ménages en 1911 et à 72 ménages en 1921⁵⁸.

⁵⁶ Voir la figure 2. À noter que les individus résidant des deux côtés de chaque rue délimitant le périmètre ont été retenus s'ils respectaient les critères établis. De plus, ce ne sont pas tous les bâtiments présents dans le périmètre de l'incendie qui ont été victimes de la conflagration. Nous y revenons dans la note suivante.

⁵⁷ Pour déterminer dans quelle mesure les ménages de notre corpus ont été affectés par l'incendie, nous avons localisé ceux-ci sur les plans d'assurance de 1888, modifiés en 1903 et 1908 après l'incendie, par le biais de l'almanach des adresses de Trois-Rivières de 1908-1909. Bien qu'il ne soit pas possible de savoir précisément à quel moment ce dernier document a été publié, des corrections ajoutées au crayon dans l'almanach de 1909-1910 s'étendant du 6 juin 1909 au 10 janvier 1910 nous laisse un indice du moment de sa publication. L'almanach de 1908-1909 aurait donc été publié au printemps 1908. Il ne fait aucun doute qu'il l'a été avant l'incendie puisque la grande majorité des victimes de la conflagration habitent au même endroit que l'année précédente, ce qui n'est pas le cas dans l'almanach de 1909-1910.

⁵⁸ Pour établir la correspondance des ménages du corpus de base dans les relevés de 1911 et de 1921, nous devons retrouver la présence du chef de ménage en 1901 dans ces autres recensements. En son absence, c'est la présence de l'épouse du chef qui confirme le jumelage. Cependant, il faut noter que si le chef de ménage était absent lors du jumelage avec le recensement de 1911, nous n'avons pas cherché à faire un autre jumelage en 1921 en raison du temps s'étant écoulé depuis l'absence du chef. Les ménages dans lesquels les chefs en 1901 sont devenus des pensionnaires par la suite dans un nouveau ménage sans lien de parenté avec leur précédent ont également été exclus de nos analyses puisque leur relation avec le chef et leur rôle dans ce ménage apparaissent difficiles à qualifier. Puisque les femmes chef de ménage en 1901 sont soit veuves ou célibataires, aucune association transhistorique n'a été effectuée en leur absence en 1911 ou en 1921. La recherche des ménages en 1911 a d'abord été effectuée dans la base de données du Chantier d'histoire sociale de la ville de Trois-Rivières ; ce fichier contient un relevé systématique de la population trifluvienne pour l'année en cause. Si le ménage n'a pas pu être retracé dans les limites de la ville, celui-ci est alors recherché à l'aide de l'outil de recherche de Recensement Canada : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1911/Pages/1911.aspx> . Pour 1921, nous nous sommes servi des ressources documentaires d'Ancestry, qui permettent un repérage dans les listes nominatives du recensement de la même année : <http://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=8991>. Quatre ménages ont été repérés à l'extérieur de Trois-Rivières en 1911 et sept en 1921. À noter que nous avons cessé le suivi transhistorique d'un ménage s'il a été repéré à l'extérieur de la ville en 1911. Pour un portrait détaillé des chefs de ménage de notre corpus, voir l'annexe 2.

FIGURE 2
Les limites de l'incendie (tracé vert)* et le périmètre étudié (tracé rouge)



Source : « Plans d'assurance de 1888, actualisés en 1903 et modifiés après l'incendie de 1908 ».

Ayant délimité notre corpus et le terrain d'enquête, nous pouvons maintenant nous consacrer entièrement aux questions qui nous préoccupent dans ce mémoire. Nous adoptons une démarche en deux temps. Il s'agira d'abord de mettre en évidence les stratégies économiques mises en œuvre par les ménages des petits commerçants et d'artisans qui vivaient au centre-ville de Trois-Rivières au début du siècle dernier. Dans un deuxième temps, nous analyserons les stratégies résidentielles qu'ils ont déployées après l'incendie et

à mesure que la ville se développait. Dans les deux cas, nous examinerons les facteurs qui peuvent expliquer leurs choix.

CHAPITRE 1

LE PARTAGE DE L'ESPACE DOMESTIQUE, LE RÔLE DES ENFANTS MINEURS ET LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS

Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur les stratégies économiques des ménages des petits commerçants et artisans à Trois-Rivières au début du XX^e siècle. Quatre domaines principaux sont explorés : la restructuration du ménage, la cohabitation avec des employés et des pensionnaires, le rôle des enfants mineurs et les choix professionnels des chefs de notre corpus.

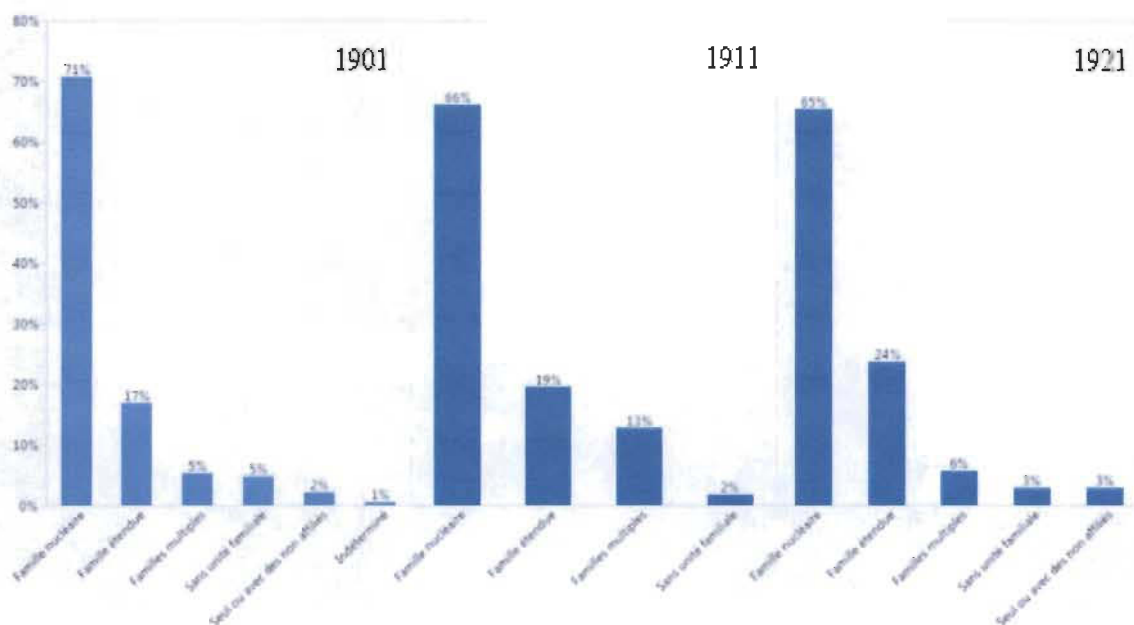
1.1 La structure du ménage des Trifluviens : la famille en renfort en temps difficiles

En observant la structure du ménage des petits commerçants et des artisans en 1901, puis son évolution au cours des vingt années suivantes, il apparaît clairement que ceux-ci ne sont pas demeurés passifs devant les transformations de la ville¹. Bien que la structure du ménage ne constitue pas un choix libre de toutes contraintes pour son chef, ce dernier a

¹ Notre grille de classification des types de ménage a été largement inspirée de celle de Valérie Laflamme dans « Famille et modes de résidence... », p. 261-288. Ainsi, la famille nucléaire est composée d'un couple avec ou sans enfant ou d'un(e) veuf(ve) avec enfant(s). Lorsqu'un ou plusieurs membres de la parenté se greffent à cette dernière unité familiale, il s'agit d'une famille étendue. Si plusieurs familles nucléaires, avec ou sans parenté, cohabitent dans le même ménage, il s'agit d'un ménage à familles multiples (avec ou sans lien entre elles). Si des individus ont des liens de parenté, mais sans noyau familial, nous sommes en présence d'un ménage sans unité familiale. Les individus vivant seuls ou avec des individus n'ayant aucun lien de parenté avec eux sont classés en tant que résidant seul ou avec des non affiliés.

manifestement cherché à contrôler le nombre d'individus vivant sous son toit afin de bien répondre aux besoins des siens dans le contexte ambiant.

FIGURE 3
Répartition des types de ménages²



Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901, 1911 et 1921 » et « Chantier d'histoire sociale de la ville de Trois-Rivières ».

Comme le montre la figure 3, la proportion de ménages dits nucléaires est en baisse pour ensuite se stabiliser alors que la proportion des familles étendues est en progression³.

² Signalons que pour les sections 1.1 et 1.2, deux ménages institutionnels ont dû être exclus de nos analyses en 1901 et deux en 1911, car ils faussaient les données sur la structure du ménage en déclarant vivre avec plus de trois personnes étant pensionnaires ou employés. Rappelons également qu'en principe, les résidents temporaires ne devaient pas être recensés par les énumérateurs. À ce propos, voir Laflamme, *Vivre en ville et prendre pension...*, p. 23-24. De plus, soulignons qu'il n'y a pas de ménage à structure indéterminée en 1911 et en 1921.

³ Nos résultats concordent avec l'historiographie qui a démontré que l'industrialisation a favorisé l'augmentation des ménages à structure complexe au détriment des ménages à famille nucléaire des occidentaux, voir Gossage, *Families in Transition : Industry and Population...*, p. 137 ; Tamara Hareven, « The History of the Family and the Complexity of Social Change », *The American Historical Review*, vol. 96, no 1, Février, 1991, p. 101 ; Michael Anderson, *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*, Cambridge (An), Cambridge University Press, 1971 ; Tamara Hareven, *Family Time and Industrial Time: The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Lanham, University Press of America, 1982 ; Michael Katz, *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in Mid-Nineteenth-Century City*, Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1975 ; Michael Katz, Michael Doucet

Ce dernier type de ménage ainsi que les ménages à familles multiples sont d'ailleurs les seuls qui verront leur proportion augmenter entre 1901 et 1911, pour ensuite redescendre en 1921 dans le cas des ménages combinant plus d'une famille⁴. En raison de l'évolution de la répartition des types de ménage de notre corpus, de l'augmentation de la population et de la crise du logement, il serait logique de s'attendre à une augmentation conséquente de la taille des ménages pour la période étudiée. Or, si l'encombrement des logements chez la population trifluvienne plus démunie au cours des premières décennies du XX^e siècle est une réalité, le taux d'occupation résidentielle des petits commerçants et des artisans n'est pas nécessairement à la hausse⁵. En fait, la médiane du nombre de personnes par ménage augmente de 5 à 6 entre 1901 et 1911 pour ensuite redescendre à 4 en 1921⁶. Si la taille des ménages augmente en 1911 et diminue en 1921, il y a lieu de se demander à quel point l'arrivée ou le départ d'enfants, de membres de la parenté, de pensionnaires et d'employés ont pu faire varier le nombre de personnes par ménage. Bien que l'augmentation proportionnelle du nombre de familles étendues au détriment des familles nucléaires peut nous permettre de comprendre en partie la hausse de la taille des ménages au cours de la première décennie étudiée, il faut regarder ailleurs pour expliquer la diminution de celle-ci par la suite. Certes, le pourcentage de ménages à familles multiples suit cette tendance, mais

et Mark Stern, *The Social Organisation of Early Industrial Capitalism*, Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1982.

⁴ Nous sommes conscient qu'une méthode de travail différente entre le recenseur de 1901 et celui de 1911 aurait pu fausser les données concernant le dénombrement des ménages à familles multiples. Toutefois, puisque cette proportion reste stable pour ceux épargnés par le feu et qu'elle augmente significativement pour les sinistrés entre ces deux années de recensement, il y a lieu de croire que ces données ont subi peu d'influence provenant de la méthode de travail des recenseurs.

⁵ Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 597. Pareil phénomène est observable à l'intérieur du secteur Hertel, voir Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières... », p. 82. Il est difficile d'évaluer l'entassement réel des Triflubiens de l'époque puisque la période considérée est marquée par un important phénomène de subdivision des logements, particulièrement après la Première Guerre mondiale.

⁶ Nous avons choisi d'utiliser la médiane pour analyser le nombre de personnes par ménage, car elle est beaucoup moins sensible aux données aberrantes que la moyenne.

en regard de leur nombre, cela nous apparaît insuffisant pour expliquer seul un tel phénomène.

Comme il y a lieu de s'y attendre, la proportion de ménages abritant les enfants du chef ou de sa conjointe a eu une influence certaine sur l'organisation familiale, augmentant de 75,7% à 89% pour ensuite redescendre à 79,2% lors des recensements subséquents. En raison de la moyenne d'âge des chefs de ménage du corpus constamment à la hausse, passant de 45 à 59 ans en l'espace de 20 ans, nous aurions pu nous attendre à une diminution constante de la proportion de ménages avec enfants⁷. Or, la hausse constatée entre 1901 et 1911 traduit, selon nous, la montée de l'économie salariale familiale⁸ dans les ménages des petits commerçants et des artisans. Pour ces individus de la petite propriété, il n'est pas rare que chaque membre du ménage en âge de travailler soit en mesure de contribuer à la petite entreprise de la famille. Ainsi, en raison du contexte difficile suivant l'incendie, on peut penser que les chefs et leurs enfants ont été proportionnellement plus nombreux à habiter ensemble afin de maximiser les ressources de la famille et de favoriser la prospérité de l'entreprise familiale, que ce soit en retardant le départ des enfants majeurs du noyau familial ou en rapatriant ceux-ci dans le ménage. D'ailleurs, Bettina Bradbury remarque une plus forte cohabitation entre les parents et leurs enfants au cours des phases initiales du capitalisme industriel à Montréal qu'elle attribue à la dépendance grandissante de la famille envers les salaires et à la crise économique⁹. La participation des femmes et des enfants à la

⁷ D'ailleurs, il est généralement admis que le nombre d'enfants par ménage à la fin du XIXe et au début du XXe siècle commence à diminuer lorsque le chef atteint la cinquantaine comme l'ont démontré Jason Gilliland et Sherry Olson dans « Claims on Housing Space... », p. 12. De plus, bien que huit chefs de ménages aient été remplacés à ce titre par un de leurs fils ou un de leurs gendres en 1911, un seul de ces ménages passe d'un ménage sans enfant du chef ou de sa conjointe à un ménage avec enfant(s). Ainsi, il ne s'agit pas d'une variable pouvant expliquer la hausse soudaine du nombre de ménage avec enfant(s) pour cette année.

⁸ Un terme entre autres abordé par Bettina Bradbury dans *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 58.

⁹ *Ibid.*, p. 153.

petite production artisanale, rendue possible par la proximité entre l'espace résidentiel et professionnel, a également été constatée dans d'autres villes, particulièrement en temps difficile¹⁰. Une autre explication concernant la hausse de la proportion du nombre de ménages abritant les enfants du chef ou de sa conjointe est un effet de source. En effet, en 1901, sur les 46 ménages n'ayant pas enfants sous leur toit, 27 n'ont pu être repérés dix ans plus tard, contribuant à augmenter ce pourcentage.

Concernant les ménages comportant des employés, il est évident que leur déclin contribue également à expliquer la baisse du nombre de personnes par ménage entre 1911 et 1921 alors que leur proportion passe de 12,71% à 4,17% pour ces années. Cette diminution graduelle est d'ailleurs un phénomène répandu en Amérique du Nord dans les villes en processus d'industrialisation¹¹. Quant à la proportion de ménage habitant avec des pensionnaires, la faible présence de ceux-ci dans notre corpus dès 1901 (8,99% du corpus) nous indique qu'il ne s'agit pas d'un élément explicatif. La diminution de la taille des ménages entre 1911 et 1921 peut également s'expliquer par des éléments plus conjoncturels. En effet, cette diminution du nombre de personnes par ménage peut s'expliquer par la tendance des propriétaires de l'époque à subdiviser leurs logements afin de maximiser les profits¹². D'ailleurs, ce phénomène prendra encore plus d'ampleur dans les années 1920 durant les pires moments de la crise du logement¹³. Ainsi, la diminution du nombre de

¹⁰ Marcoux et Harton, « Transition démographique et mise... », p. 107-120 ; Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, *Les métiers du cuir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 416.

¹¹ Sherry Olson et Patricia Thornton, « Familles montréalaises du XIXe siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, no 2, 1991, p. 59-60 ; Gossage, *Families in Transition : Industry and Population...*, p. 124.

¹² Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 596 ; Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 81 ; Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières... », p. 80-82.

¹³ *Ibid.*, p. 72. L'auteure mentionne notamment des hausses moyennes de 300% et 500%, respectivement pour le coût des propriétés et des loyers dans le secteur Hertel.

personnes par ménage dans notre corpus n'équivaut pas nécessairement à une amélioration des conditions de logement pour les Trifluviens de l'époque¹⁴. En effet, l'ajout d'une cloison entre deux ménages habitant le même logement n'a pas nécessairement amélioré leurs conditions de vie.

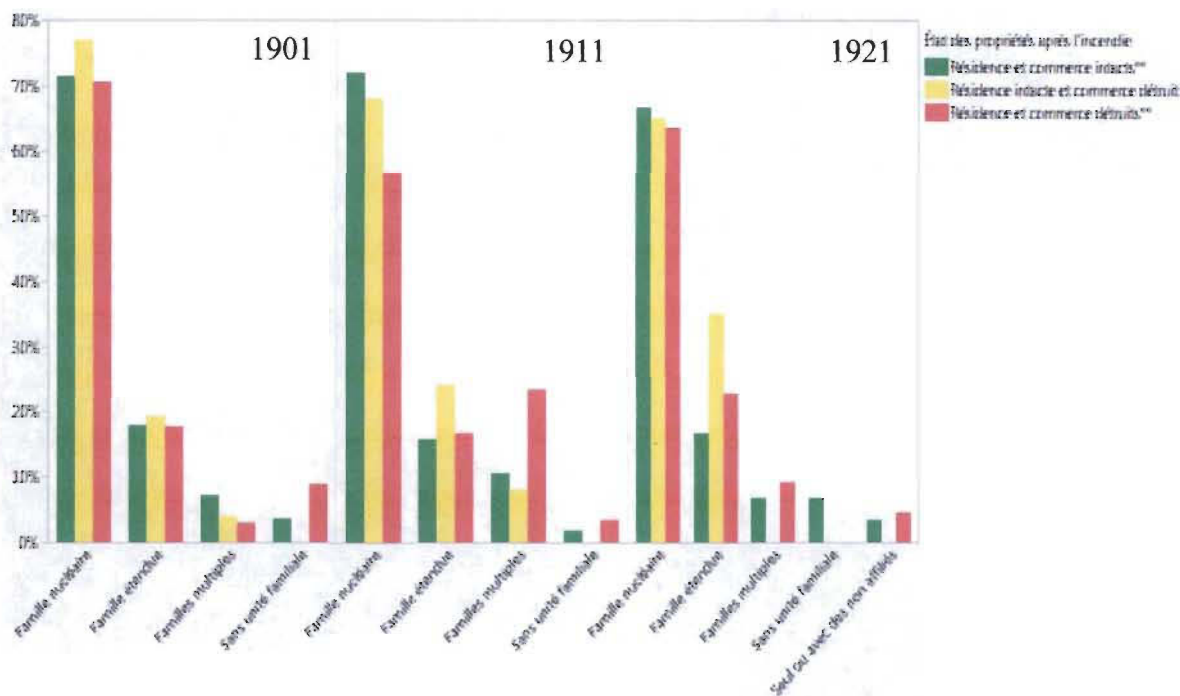
Le type de ménage des Trifluviens : influencé par le feu et leur richesse

À ces premiers facteurs de différenciation, s'ajoute l'impact fort variable de l'incendie de 1908 sur la propriété. Nous constatons, par exemple, une importante hausse des ménages à familles multiples (22,87%) et une forte baisse des familles nucléaires (15,75%) pour ceux qui ont perdu à la fois leur résidence et leur commerce¹⁵. Quant à ceux qui ont uniquement perdu leur bâtiment commercial, les proportions de familles étendues et de familles multiples augmentent de près de 5% dans les deux cas, principalement au détriment des familles nucléaires. Le type de ménage de ceux qui ne subiront pas de dommages matériels à la suite de l'incendie demeure au contraire relativement stable.

¹⁴ À ce propos, les auteurs de *Trois-Rivières illustrée* mentionnent que la ville arrivait au dernier rang pour le nombre de personnes par pièce (1,04) en 1931, selon une étude de l'époque réunissant vingt villes canadiennes comportant plus de 30 000 habitants, voir Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 111-112.

¹⁵ La hausse des ménages à familles multiples apparaît encore plus significative en sachant que tous les ménages à familles multiples en 1911 étaient d'un autre type en 1901, ce qui renforce l'affirmation que cette stratégie résidentielle était majoritairement utilisée de façon temporaire.

FIGURE 4
Répartition des types de ménages
en fonction de l'état des propriétés après l'incendie de 1908*



Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901, 1911 et 1921 » et « Chantier d'histoire sociale de la ville de Trois-Rivières ».

*Nous n'avons pas inclus les ménages dont il n'a pas été possible de déterminer l'état de leur résidence après l'incendie.

** Rappelons que le terme "commerce" peut également désigner un atelier, une maison de pension ou un entrepôt et que ceux ne déclarant pas de commerce ont été inclus dans la catégorie relative à l'état de leur demeure, en supposant que les bâtiments commerciaux non déclarés se retrouvent dans le même état que la demeure. Les catégories peuvent donc inclure également les individus qui n'ont pas ou plus de commerce en 1908.

Les ménages ayant perdu la majeure partie de leurs biens dans les flammes se trouvaient en position particulièrement précaire. Ils devaient tout mettre en œuvre pour maintenir leur place dans les réseaux d'affaires dans une ville en pleine croissance économique et démographique. Certaines familles ont choisi de partager provisoirement un

même domicile, jusqu'à ce que la situation économique de la famille s'améliore¹⁶. La mise en commun des ressources de deux familles au sein d'un même ménage apportait un peu de répit, mais comportait certainement des inconvénients. L'exemple de la famille de Willie Abran illustre bien ce cas de figure. En effet, en 1901, ce marchand de thé et de vaisselle, âgé de 30 ans, habite avec sa femme, sa fille, son partenaire en affaires et une domestique. Victime de l'incendie de 1908, Abran perd à la fois sa résidence et son commerce connu sous la raison sociale de Poirier & Abran. Bien qu'il se soit rapidement relancé dans le petit commerce¹⁷, la qualité de vie de la famille s'est détériorée en 1911. Non seulement elle bénéficie d'un logement moins spacieux alors qu'elle comporte deux adultes et deux enfants (la valeur du logement habité diminue de 600\$ entre 1901 et 1911 alors que la médiane de la valeur des propriétés (bâtiments et terrains) à Trois-Rivières augmente d'un montant semblable), mais elle doit également le partager avec cinq individus d'une autre famille ! Les conditions d'existence de la famille Abran se sont cependant nettement améliorées en 1921. Willie habite désormais à Montréal dans un logement de cinq pièces avec sa femme et sa fille de 16 ans alors qu'il est toujours marchand. Les compromis de 1911 auront donc aidé la famille à gagner suffisamment d'argent pour s'assurer de meilleures conditions de vie par la suite.

¹⁶ Lauzon, « Cohabitation et déménagements en milieu... », p. 98 ; Bradbury, Familles ouvrières à Montréal..., p.98.

¹⁷ Voir la figure 5 pour un aperçu du commerce et de la résidence de Willie Abran vers 1909.

FIGURE 5
Rue St-Antoine vers 1909



Bien que difficilement lisible, l'enseigne à l'intérieur du cercle rouge indique « Poirier & Abran ». Ce commerce sera à cet emplacement uniquement en 1909 et en 1910 selon les bottins d'adresses. Toujours selon ceux-ci, le ménage de Willie Abran habite au-dessus du magasin lors de ces années.

Source : Centre interuniversitaire d'études québécoises, Collection René-Hardy, Fonds Trois-Rivières, Série Séminaire Saint-Joseph (14b), TR_SEM_ST_JOS_060.

Certains ajustements ont également dû être apportés dans le cas des ménages dont la résidence a été épargnée, mais pas le commerce. La cohabitation avec une autre famille pouvait être généralement plus facilement évitée, dépendamment de l'impact des pertes au profit d'une option moins contraignante : l'accueil d'un membre de la parenté. En voici un exemple parmi plusieurs autres. En 1901, le pharmacien de 34 ans Alfred Peltier habite avec sa femme, ses deux enfants d'âge mineur et une domestique sur la rue Bonaventure. Sept ans plus tard, il perd son commerce situé sur la rue St-Pierre, dévoré par les flammes. En 1911, il est toujours marié, deux de ses trois enfants fréquentent l'école (le troisième est un

nouveau-né) et sa sœur remplace la domestique¹⁸. Bien qu'il n'ait pas été possible de repérer cette famille en 1921, ce nouvel arrangement résidentiel, bien que modeste, semble avoir bénéficié à celle-ci. Le ménage habite un logement plus spacieux en 1911 (la valeur du logement habité augmente de 1 200\$) et les bottins d'adresses nous indiquent que Peltier exploite un nouveau commerce depuis 1909, un commerce qu'il conservera pendant dix ans. L'historiographie nous indique que, contrairement à la cohabitation de familles, un ménage à famille étendue était généralement une stratégie utilisée à plus long terme, particulièrement si le parent s'ajoutant au ménage était une personne âgée et veuve¹⁹. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'en 1911, la répartition des types de ménage ait été influencée par l'état de la résidence après l'incendie. À des besoins différents, des stratégies différentes devaient être utilisées.

Sur le plan démographique, en raison de l'homogénéité de notre corpus, il est difficile de déterminer si le sexe et l'état civil des chefs de ménage ont pu affecter la structure du ménage. Cependant, l'âge des chefs suggère que cette variable influence le type de ménage des individus de notre corpus. En effet, le tableau 1 montre que la proportion de famille nucléaire tend à diminuer lorsque le chef atteint la soixantaine, au contraire des ménages à familles multiples qui gagnent en popularité à partir de ce moment. Néanmoins, en raison de la faiblesse des effectifs, il est difficile d'établir avec certitude l'influence de l'âge du chef sur l'organisation résidentielle du ménage.

¹⁸ Il est inscrit que la sœur est mariée, mais elle est possiblement veuve car le mari de celle-ci est introuvable, à moins qu'il y ait eu une séparation entre eux.

¹⁹ Bradbury. *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 87 ; Darroch. « Household Experiences in Canada's Early... », p. 159. De plus, Lisa Dillon soutient que la pratique pour les familles d'héberger un parent âgé lorsqu'il devient veuf était beaucoup ancrée dans la tradition québécoise en comparaison avec l'Ontario, voir « Aging and Social Reproduction... », p. 22.

TABLEAU 1
Répartition des types de ménages selon la tranche d'âge

	Tranche d'âge						Total
	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 et +	
Type de ménage (1901)	N=23	N=47	N=51	N=36	N=21	N=11	N=189
Famille nucléaire	78,26%	70,21%	70,59%	77,78%	61,90%	54,55%	70,90%
Famille étendue	4,35%	19,15%	19,61%	13,89%	23,81%	18,18%	16,93%
Familles multiples	4,35%	6,38%	0%	5,56%	14,29%	9,09%	5,29%
Sans unité familiale	13,04%	0%	5,88%	2,78%	0%	9,09%	4,23%
Seul ou avec des non affiliés	0%	4,26%	1,96%	0%	0%	9,09%	2,12%
Indéterminé	0%	0%	1,96%	0%	0%	0%	0,53%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Type de ménage (1911)	N=2	N=18	N=32	N=33	N=25	N=8	N=118
Famille nucléaire	50%	50%	65,63%	78,79%	60%	75%	66,10%
Famille étendue	50%	27,78%	25%	12,12%	24%	0%	19,49%
Familles multiples	0%	22,22%	9,38%	9,09%	8%	25%	12,71%
Sans unité familiale	0%	0%	0%	0%	8%	0%	1,69%
Seul ou avec des non affiliés	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Indéterminé	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Type de ménage (1921)	N= 0	N= 2	N=11	N=24	N=24	N=11	N=72
Famille nucléaire	-	50%	63,64%	70,83%	62,50%	63,64%	65,28%
Famille étendue	-	50%	27,27%	25%	25%	9,09%	23,61%
Familles multiples	-	0%	0%	0%	12,50%	9,09%	5,56%
Sans unité familiale	-	0%	9,09%	4,17%	0%	0%	2,78%
Seul ou avec des non affiliés	-	0%	0%	0%	0%	18,18%	2,78%
Indéterminé	-	0%	0%	0%	0%	0,00%	0,00%
Total	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901, 1911 et 1921 ».

Quant aux caractéristiques socioprofessionnelles des chefs de ménage, le métier de ceux-ci ne semble pas avoir d'impact sur leur type d'organisation résidentielle en comparant les différents types de commerçants et d'artisans de notre corpus entre eux. Il aurait été intéressant d'observer si le type de ménage peut être influencé par le revenu du chef. Toutefois, les énumérateurs ont été invités à inscrire les revenus uniquement pour les employés en 1911 et en 1921²⁰. Cependant, par les rôles d'évaluation, il est possible de connaître la valeur du logement habité par le ménage. Comme l'a démontré Gordon Darroch, cette information apparaît comme un bon indicateur du statut socioéconomique des ménages et par la même occasion, de leur chef²¹. En classant les ménages de notre corpus en fonction de la valeur de leur lieu de résidence et du type de ménage, les résultats s'apparentent à ceux de Valérie Laflamme. Pendant la période d'industrialisation, l'auteure démontre que les plus fortunés de la ville de Québec ont plus souvent tendance à vivre en ménage à famille élargie comparativement aux plus démunies étant donné qu'ils disposent d'une plus grande surface habitable pour héberger des membres supplémentaires au sein du ménage²². Dans le cas de Trois-Rivières, la figure 6 démontre que ce sont les moins nantis

²⁰ Gouvernement du Canada, *Cinquième recensement du Canada, 1911 : Instructions à l'usage des fonctionnaires, commissaires et recenseurs*, Ottawa, Imprimerie de l'État, 1911, p. 37 ; Gouvernement du Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Sixth Census of Canada, 1921 : Instructions to Commissioners and Enumerators*, Ottawa, Government Printing Bureau, 1921, p.88. Bien qu'en 1911 cette directive n'a pas toujours été suivie par les recenseurs, près de la moitié des personnes travaillant à leur compte et des patrons de notre corpus lors de cette année ne déclarent pas de gains. Il apparaît donc risqué de considérer le revenu comme une variable explicative dans nos analyses, d'autant plus qu'elle exclurait les rentiers et ceux n'ayant plus de métier.

²¹ Gordon Darroch, « Occupational Structure, Assessed Wealth and Homeowning during Toronto's Early Industrialization, 1861-1899 », *Histoire sociale / Social History*, vol. 16, no 32, Novembre 1983, p. 381-410. Étroitement relié à la valeur du logement habité, le coût du loyer a été utilisé par Danielle Gauvreau et Sherry Olson en tant qu'indicateur socioéconomique, voir « Mobilité sociale dans une ville... », p. 89-114.

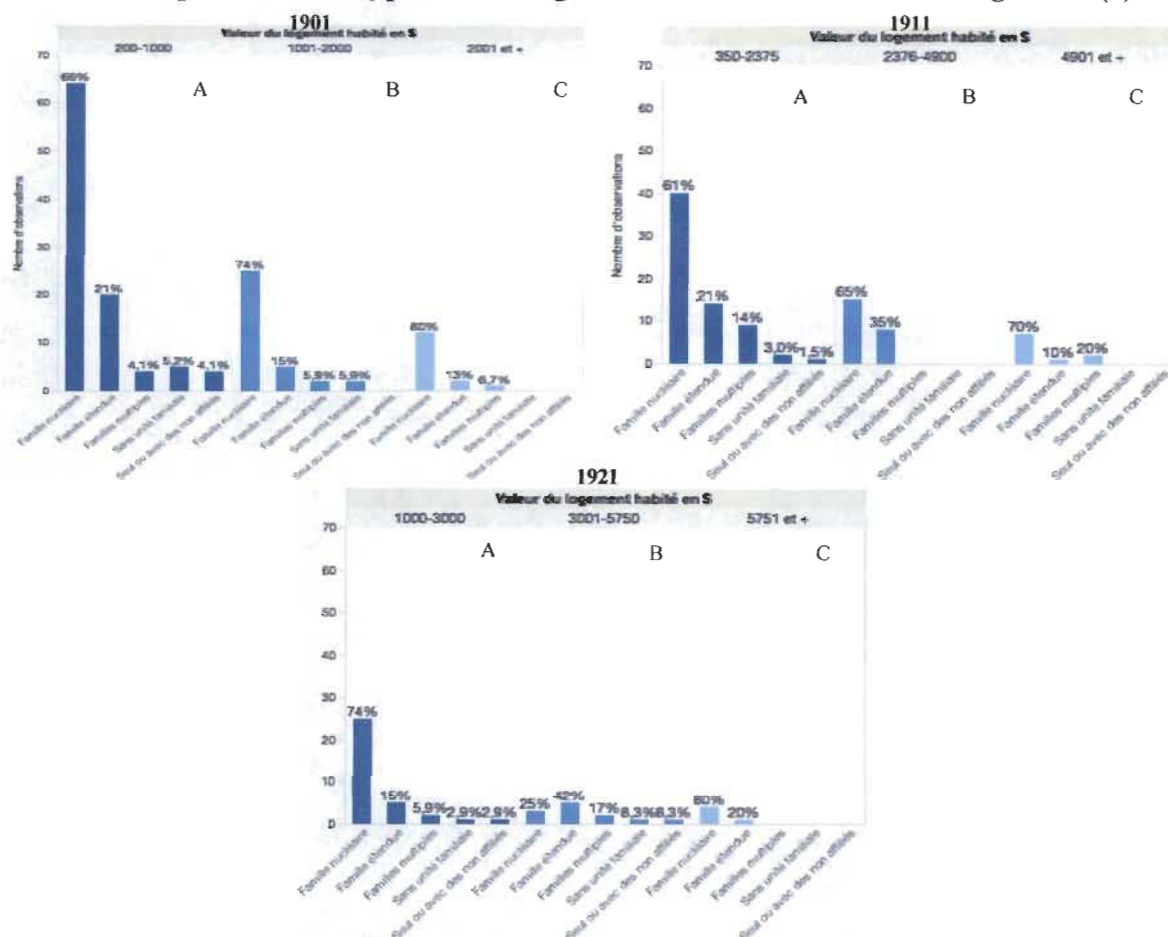
²² Laflamme, *Famille et modes de résidence...*, p. 271-272. Afin d'analyser la structure du ménage des plus fortunés et des moins nantis de la ville de Québec, l'auteur a comparé le secteur de la Haute Ville à celui des Faubourgs. Le premier est caractérisé par une proportion importante de gens issus des classes aisés (marchands, fonctionnaires, professionnels) alors que dans le second, des ouvriers et des travailleurs non qualifiés sont majoritairement à la tête des ménages.

parmi les petits commerçants et les artisans trifluviens qui vivent dans les ménages à structure plus complexe en 1901. À l'inverse, ceux qui disposent des meilleurs logements ont tendance à habiter beaucoup plus en ménage à structure nucléaire. En 1911, alors que la ville est dans une situation similaire à celle de Québec en 1901 quant au processus d'industrialisation, la proportion de familles nucléaires pour le groupe A chute de 5% et de 9% dans le groupe B. Toutefois, comme dans le cas des incendiés et des épargnés, la répartition des types de ménage des deux groupes se différencie en fonction de leur situation économique. En 1911, pour le groupe A, la proportion de ménages à familles multiples augmente de près de 10% tandis que la proportion de ménage à famille étendue augmente de 20% pour le groupe B. Puisque les moins nantis disposaient des logements les moins spacieux pour s'adapter au contexte de l'époque, il apparaît logique que plusieurs d'entre eux se soient tournés vers une solution plus contraignante, mais temporaire²³, soit la cohabitation avec une autre famille. Quant aux ménages disposant de logements un peu plus spacieux, une part importante d'entre eux ont préféré le partager avec des membres de leur parenté qui étaient plus propices à contribuer au revenu familial ou à apporter une aide domestique, même si la cohabitation pouvait s'étirer sur plusieurs années²⁴. Un autre type d'aménagement consistait à héberger des pensionnaires et/ou des employés du chef. Une telle pratique avait l'avantage de pouvoir être adoptée ou révoquée au moment jugé opportun.

²³ La diminution de près de 11% de la proportion de ménages à familles multiples pour les moins nantis entre 1911 et 1921 tend, encore une fois, à légitimer le caractère temporaire de ce type d'ajustement à la structure du ménage.

²⁴ La faiblesse des effectifs nous empêche de tirer des conclusions quant à la transformation de la structure du ménage des individus des groupes B et C en 1921 de même qu'en 1911 pour ce dernier.

FIGURE 6
Répartition des types de ménages selon la valeur locative du logement (\$)



* À noter qu'il n'y a pas de logement rapporté sous le minimum de la première catégorie de chaque année. Concernant les analyses prenant en compte la valeur du logement habité, nous avons retiré les individus ayant un emploi relié à l'hébergement puisque ceux-ci ont tendance à vivre dans leur propre maison de pension ou leur hôtel, ce qui fausserait les données. Les chefs ayant un statut résidentiel de résident (étant ni propriétaire ou locataire) ont également été écartés de ces analyses puisque la valeur locative du logement habité apparaît moins représentative de leur situation économique. De plus, près de 15% des individus retrouvés dans les rôles d'évaluation correspondant aux années de recensement n'ont pas été retenus pour nos analyses puisque la valeur de leur propriété comprend plus d'un logement, nous empêchant de connaître la valeur du logement habité par le ménage. Cette situation s'explique par le fait que les informations concernant le logement habité et celles concernant le magasin, atelier ou autre lieu de travail à proximité sont agglomérées, sans possibilité de les distinguer. Enfin, les seuils séparant les trois groupes en regard de la valeur de leur résidence ont été déterminés chaque année en respectant un pourcentage du nombre d'observations en regard de leur distribution. Ainsi, le groupe A de chaque année représente environ 66% des valeurs, le groupe B 24% et le groupe C 10%.

** Nous avons choisi d'utiliser les rôles d'évaluation de l'année suivant le recensement de chaque année de recensement puisque les informations contenues dans ceux-ci ont été obtenues à l'automne de l'année précédente. Par exemple, les informations contenues dans le rôle d'évaluation de 1902 concernent, à l'exception de quelques modifications ultérieures, l'état du logement habité à l'automne 1901. Celles-ci seront par la suite officialisées à l'hiver 1902.

Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901, 1911 et 1921 » et « rôles d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1902, 1912 et 1922** ».

1.2 : Habiter avec des employés ou des pensionnaires : une situation temporaire, en déclin et dictée par le contexte²⁵

Nous avons désormais une meilleure connaissance des transformations des ménages des petits commerçants et artisans trifluviens grâce à l'étude de la parenté et de la cohabitation avec d'autres familles au début du XX^e siècle. Il convient maintenant de porter notre regard sur ceux ayant choisi d'accueillir des employés de la famille et des pensionnaires sans lien de parenté sous leur toit. Quelles étaient les caractéristiques de ces familles hébergeuses ? Quelles étaient leurs motivations ? En 1921, seulement quatre ménages déclarent vivre avec un à trois employés de la famille et trois avec un à trois pensionnaires. C'est pourquoi nous devons limiter nos analyses à 1901 et 1911.

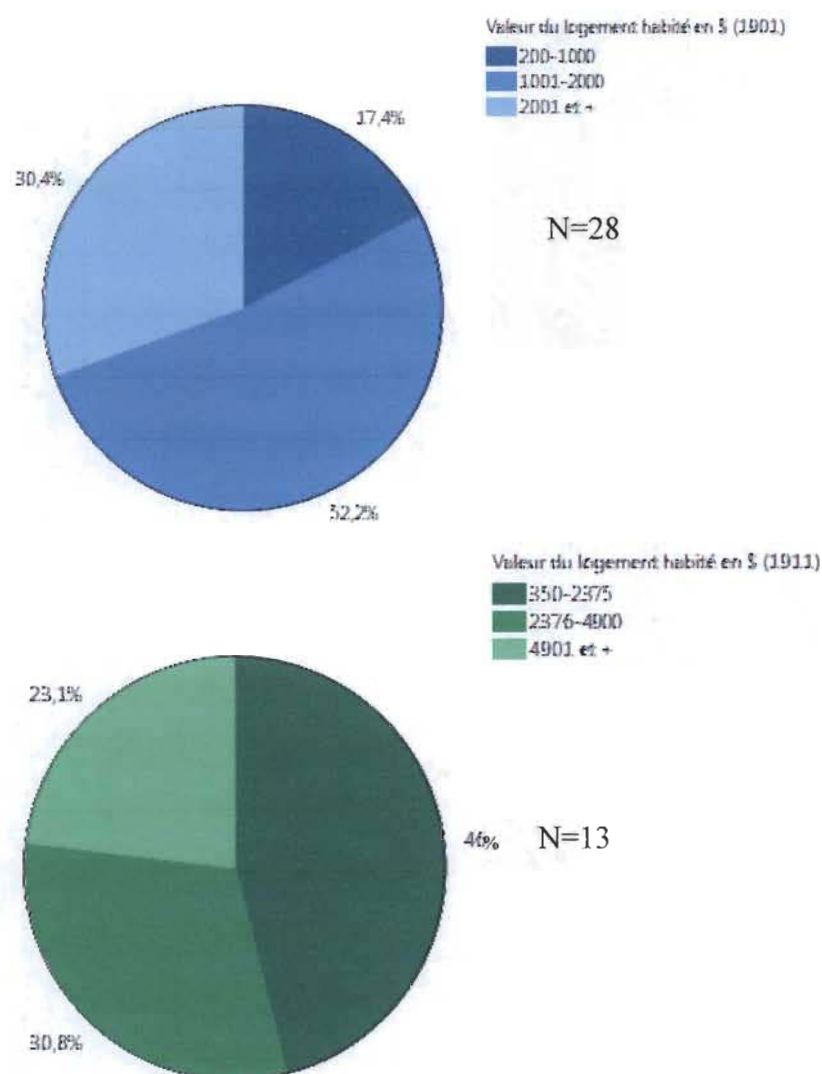
Dans près de deux cas sur trois, aussi bien en 1901 qu'en 1911, les ménages de notre corpus comportant entre un à trois employés de la famille ont à leur tête un patron d'un petit commerce de biens et leur chef est âgé entre 30 et 49 ans. À l'exception d'un cas en 1911, tous les chefs de ces ménages sont des hommes. En observant la figure 7, nous remarquons une plus grande disparité des ménages en regard de la valeur du logement habité en comparant 1901 à 1911²⁶. Héberger un employé de la famille ne semble pas une pratique réservée aux ménages ayant les moyens d'obtenir les meilleurs logements. Ce constat apparaît encore plus clairement en 1911 alors que la proportion de ménages ayant adopté cette stratégie est plus importante parmi les moins nantis de notre corpus. Or, si la situation économique d'un ménage n'apparaît pas dicter à elle seule le recours à l'hébergement d'un

²⁵ Rappelons que comme dans la section précédente, nous avons exclu dans cette section les ménages comportant des pensionnaires ou des employés si leur nombre est supérieur à trois afin d'exclure les ménages institutionnels pouvant fausser nos données.

²⁶ De nouveau, dans cette section, les chefs de ménage œuvrant dans le secteur de l'hébergement ont été exclus des analyses prenant en compte la valeur du logement habité.

employé de la famille, l'analyse de la structure des ménages en fonction des moyens financiers permet de faire ressortir des raisons tout aussi différentes d'utiliser cette stratégie.

FIGURE 7
Répartition des ménages hébergeant entre un et trois employés
selon la valeur du logement habité (\$)



Sources : Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 et 1911 » et « rôles d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1902 et 1912 ».

Quelle est donc la fonction principale des employés de la famille ? Est-ce qu'elle diffère selon que le ménage soit modeste ou relativement aisé ? D'emblée, notons que parmi

les ménages de notre corpus en 1901 et 1911 déclarant vivre avec un à trois employés, près de 90% hébergent au moins un individu relié à la domesticité²⁷. La présence au sein d'un ménage d'employés cohabitant avec leur employeur semble donc être reliée avant tout à un besoin au niveau de la sphère domestique, et non en tant que ressource complémentaire au travail du chef de ménage. Cela étant dit, il serait logique de s'attendre à ce que les ménages avec des employés comportent les plus grands effectifs puisque l'épouse du chef est alors plus susceptible de ne pas pouvoir assurer seule la garde des enfants et l'accomplissement des travaux domestiques. En 1901, c'est effectivement le cas pour les ménages dont la valeur du logement habité est de 1 000\$ ou moins. Les ménages hébergeant des employés de la famille comportent en moyenne deux personnes de plus que ceux n'en ayant pas. Toutefois, pour les ménages des petits commerçants et des artisans dont la valeur de la résidence est supérieure à 2 000\$, il y a en moyenne près d'une personne de moins par ménage pour ceux comportant des employés. On peut ainsi supposer que pour les mieux nantis, l'emploi de domestiques est davantage une affaire de distinction sociale²⁸. En 1911, la taille réduite des ménages rend périlleuse l'interprétation de ce qui semble à première vue un changement de tendance. Toutefois, en reprenant la catégorisation utilisée pour la figure 6, parmi les mieux nantis dont la valeur du logement habité est disponible, les trois ménages hébergeant d'un à trois employés ont en moyenne près deux personnes de plus par ménage que les six n'en ayant pas. Ceci laisse supposer des changements dans le mode de vie des mieux nantis de la

²⁷ Nous incluons ici les individus se déclarant servant(e) ou domestique.

²⁸ Le rôle des domestiques et des servantes trifluviens au début du XX^e siècle a entre autres été abordé dans Claude Bellavance et France Normand, « Regards sur la population de Trois-Rivières il y a cent ans », Jean Roy et Lucia Ferretti, dir., *Nouvelles pages trifluviennes*, Québec, Septentrion, 2009, p. 63-65.

petite bourgeoisie, combiné à un contexte difficile où la forte hausse du prix des logements a pu contraindre certains petits propriétaires à se passer de domestiques²⁹.

Près du tiers des chefs des ménages hébergeant entre un à trois pensionnaires en 1901 sont âgés entre 30 et 39 ans. Ils œuvrent pour la plupart dans le commerce de biens ou l'hébergement tandis que les femmes y sont surreprésentées. En effet, parmi les quinze femmes chefs de ménage dans notre corpus en 1901, six ont décidé d'héberger trois pensionnaires ou moins (quatre maîtresses de pension et deux modistes). En 1911, sur les cinq ménages abritant trois pensionnaires ou moins, trois sont dirigés par des veuves. Ces résultats concordent avec d'autres études qui remarquent que les ménages menés par une femme seule privilégient l'hébergement de pensionnaires³⁰. Pour ces dernières, le revenu tiré de l'hébergement de pensionnaires leur permet d'éviter d'aller travailler à l'extérieur et ainsi de prendre soin de leurs enfants. En observant le tableau 2, nous remarquons également un contraste significatif concernant le nombre de personnes par ménage et la valeur de la résidence pour les ménages avec ou sans pensionnaire. En effet, en 1901, les ménages comportant d'un à trois pensionnaires et ceux n'en ayant pas ont des moyennes pratiquement identiques pour le nombre de personnes par ménage et la valeur du logement habité. En 1911, les ménages comportant d'un à trois pensionnaires comportent en moyenne beaucoup plus de membres sous leur toit tandis qu'ils semblent bénéficier de logements moins spacieux comparativement à ceux n'ayant pas de pensionnaire.

²⁹ Précisons cependant que les domestiques ne résidant pas avec la famille qui les embauchait nous échappent. Toutefois, Claude Bellavance et France Normand ont démontré que moins de 20% des servantes de Trois-Rivières habitaient chez leur père au début du 20^e siècle, ce qui limite les cas des employés de la famille absents de nos analyses, voir Bellavance et Normand, « Regards sur la population de Trois-Rivières... », p. 42.

³⁰ Olson et Thornton, *Peopling the North American city...*, p. 205 ; Laflamme, *Vivre en ville et prendre...*, p. 123 ; Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 236.

TABLEAU 2
La moyenne du nombre de personnes par ménage et de la valeur locative
du logement habité selon le nombre de pensionnaire(s) habitant dans le ménage

1901	Valeur du logement habité en \$		Nombre de personnes par ménage	
Pensionnaire(s)	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne
Non	850	1 145,47	5	5,37
1 à 3	750	1 121,87	5	5,29
1911	Valeur du logement habité en \$		Nombre de personnes par ménage	
Pensionnaire(s)	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne
Non	1 950	2 378	6	5,93
1 à 3	1 600	1 620	8	7,2

Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 et 1911 » et « rôles d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1902 et 1912 ».

Que conclure de cette différenciation relativement marquée ? En 1911, les quelques ménages hébergeant trois pensionnaires ou moins devaient partager un espace plus restreint qu'en 1901. Pour éviter une régression dans l'échelle sociale, la prise de pensionnaires était une option intéressante³¹. C'est le cas, par exemple, d'Émilie Imbleau qui perd son logement dans l'incendie puis doit faire face au décès de son mari Joseph dans l'année suivante³². Désormais âgée de 62 ans en 1911, elle doit trouver un moyen de combler ses besoins par elle-même. Alors qu'auparavant elle habitait seule avec son mari, le recensement de 1911 nous montre qu'elle accueille désormais sous son toit un neveu et deux pensionnaires. La stratégie d'Émilie lui sera profitable puisqu'elle parvient à habiter dans le même voisinage pendant toute la période à l'étude. En 1921, elle est même en mesure d'habiter seule dans un logement de six pièces dont elle est propriétaire. Certes, il est fort possible qu'Émilie ait

³¹ Le rôle des pensionnaires en tant que stabilisateur de la situation économique des ménages a été abordé par différents auteurs, voir Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 232-239 ; Modell et Hareven, « Urbanization and the Malleable Household... », p. 467-479; Laflamme, *Vivre en ville et prendre...*, p. 131-132.

³² Voir l'illustration 8 pour un aperçu du voisinage des Imbleau avant l'incendie.

continué d'héberger des pensionnaires sans le déclarer officiellement en raison de leur hébergement temporaire. Toutefois, son statut résidentiel et le fait qu'elle n'ait pas à partager son logement à long terme avec d'autres individus indiquent qu'elle a pu maintenir malgré tout sa position sociale et une certaine qualité de vie.

FIGURE 8
Rue Badeau (ou Badeaux, selon les sources) en 1896



Déjà à cette époque, Émilie et Joseph Imbleau habitent au 15 Badeau, qui est compris dans le même bâtiment que le commerce de ce dernier (voir cercle rouge). Ils y demeurent jusqu'à l'incendie. Au moment où cette photographie a été prise, le secteur est inondé, une situation relativement fréquente à cette époque en raison des embâcles sur le Saint-Laurent.

Source : Centre interuniversitaire d'études québécoises, Collection René-Hardy, Fonds Trois-Rivières, Série Trois-Rivières Illustré, TR_ILLUSTRE_021

La forte augmentation du prix des logements et la croissance démographique soutenue de la ville, surtout après l'incendie de 1908, ont contraint certains ménages à habiter un logement mal adapté à leurs besoins et/ou à leur budget. La contribution monétaire d'un pensionnaire pouvait donc servir à rééquilibrer la situation. Il semble

toutefois que cette stratégie était temporaire puisqu'un seul ménage hébergeait trois pensionnaires ou moins, autant en 1901 qu'en 1911. Nous arrivons ici aux mêmes conclusions que Valérie Laflamme dans son étude sur Québec qui écrivait : « La pension n'est donc pas un monde de la précarité. Elle répond seulement à un choix résidentiel particulier. La pension se révèle par contre particulièrement adaptée aux situations transitoires³³ ». Enfin, notons que l'état de la résidence après l'incendie de 1908 ne semble pas avoir eu d'impact sur la présence ou non d'employés et de pensionnaires parmi les ménages de notre corpus. En effet, entre 1901 et 1911, la proportion de ménages abritant des employés de la famille a diminué d'environ 5% dans les ménages des épargnés du sinistre, de ceux qui ont tout perdu et de ceux qui ont uniquement vu leur commerce détruit. La proportion de ménages ayant hébergé des pensionnaires suit d'ailleurs une tendance similaire.

³³ Laflamme, *Vivre en ville et prendre...*, p. 274.

1.3 : Le rôle des enfants : entre travail et éducation

Comme nous avons pu le constater, les ménages de notre corpus ont pu avoir recours à l'hébergement d'un pensionnaire afin d'obtenir un revenu supplémentaire soit pour améliorer leur sort, soit pour maintenir leur statut social. Cohabiter avec un étranger a probablement représenté une situation difficile pour plusieurs familles. D'autres ménages ont vraisemblablement choisi d'augmenter le revenu familial en ayant recours au travail salarié de leurs membres. Dans la plupart des cas, la présence d'individus de la parenté ou d'enfants majeurs du couple apportait une contribution monétaire additionnelle et partant, un partage des coûts du loyer, de la nourriture, etc. Toutefois, le rôle économique des enfants mineurs et de l'épouse apparaît un peu plus difficile à cerner. Si la présence de ces individus dans le ménage n'était évidemment pas un choix simplement guidé par un intérêt financier, il reste que ces membres de la famille étaient en mesure d'apporter un revenu supplémentaire ou d'offrir leur force de travail à la petite entreprise familiale. Comment ces individus ont-ils apporté leur contribution à la situation économique du ménage entre 1901 et 1921 ? Cette aide était-elle formelle ou informelle ?

Les informations disponibles dans les recensements canadiens nous fournissent peu d'informations, hélas, sur la contribution de l'épouse des chefs de ménage. En 1901, une seule épouse sur 161 déclare officiellement un métier; elles ne sont que trois et deux en 1911 et 1921. Est-ce à dire que la très grande majorité des femmes mariées se contentent de travaux domestiques et de s'occuper des enfants ? Ce serait hasardeux de conclure aussi rapidement, surtout dans le cas des familles de petits commerçants et d'artisans. Selon les instructions aux recenseurs en 1901, les professions des individus devaient être déclarées

seulement si ceux-ci recevaient un salaire³⁴. Ainsi, si des épouses aidaient leur mari dans la petite entreprise familiale sans être officiellement rémunérées (ce qui devait être le cas pour bon nombre d'entre elles), leur contribution était passée sous silence. De plus, l'historiographie a mis au jour diverses stratégies utilisées par les femmes mariées pour combler les besoins de la famille, notamment la gestion d'une maison de pension et l'obtention de crédit, ce qui passait généralement inaperçu³⁵.

Faire appel à la force de travail des enfants mineurs, c'est également assez bien connu, a représenté une autre façon de maintenir ou d'améliorer le revenu familial. L'industrialisation de Trois-Rivières et la dépendance accrue aux salaires incitaient nombre de familles ouvrières à avoir recours à cette option, surtout celles en situation précaire. Ce phénomène n'était pas inconnu chez les artisans et petits commerçants comme le démontre l'exemple du ménage d'Annie Rivard. Son mari, Hormidas, épicier et principal pourvoyeur du ménage, décède en 1909, une année à peine après que l'incendie ait détruit la résidence familiale. Afin de maintenir les conditions de vie de son ménage, Annie ne manque pas initiative. En 1911, elle et ses cinq enfants cohabitent avec son frère (qui travaille dans une scierie) et une logeuse de 87 ans. Annie est également devenue modiste à son compte. Afin de subvenir aux besoins du ménage, elle décide également d'envoyer sa fille ainée Leda sur le marché du travail. À l'âge de 16 ans, cette dernière a un emploi d'opératrice téléphonique. La combinaison de ces différentes stratégies a contribué à augmenter le revenu familial ce qui a profité à la stabilité résidentielle du ménage. Entre 1914 et 1921, Annie demeure au

³⁴ Gouvernement du Canada, *Quatrième recensement du Canada, 1901 : Instructions aux officiers en chef, commissaires et énumérateurs*, Ottawa, Imprimerie de l'État, 1901, p. 37.

³⁵ Sur le rôle des femmes dans la gestion des maisons de pension, voir Laflamme, *Vivre en ville et prendre...*, p. 105-132. Sur le rôle des femmes dans l'obtention de crédit, voir Taschereau, « Plutôt "s'endetter sur l'honneur"... », p. 389-422.

même endroit, au 6 rue St-Olivier, dans un secteur sans caractéristique socioprofessionnelle dominante. Comme nous l'avons déjà souligné, la mise au travail des enfants n'est évidemment pas un phénomène exclusif à la ville de Trois-Rivières. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, les enfants mineurs des cordonniers et des tanneurs de Québec et ceux des ouvriers de Montréal se font de plus en plus nombreux sur le marché du travail³⁶. Néanmoins, dans l'ensemble du Québec et du Canada, le nombre d'employés âgés de 10 à 14 ans suit une tendance à la baisse au début du XX^e siècle³⁷. Qu'en est-il des enfants de nos familles de petits commerçants et d'artisans ?

Examinons le cas des enfants âgés de 14 à 17 ans vivant dans les familles de notre corpus. À cet âge, ceux-ci constituent une force de travail intéressante à faible coût, voire gratuite pour leur famille. En fait, parmi la main-d'œuvre enfantine, les enfants de 13 ans et moins déclarant officiellement un travail sont en minorité dans les recensements canadiens du début du siècle. Le resserrement de la législation encadrant le travail des mineurs n'est certainement pas étranger à cette situation. En effet, entre 1888 et 1903, l'âge minimum de travail pour les garçons dans les usines et les fabriques passe de 12 à 13 ans, alors que celui pour les filles demeure à 14 ans. En 1907, l'âge minimum de travail pour les enfants est désormais de 14 ans pour tous. De plus, les enfants de moins de 16 ans qui entrent sur le marché du travail doivent savoir lire et écrire ou suivre des cours du soir. Enfin, en 1919, l'âge minimum passe à 16 ans pour ceux qui ne savent pas lire ou écrire à moins d'obtenir un permis de travail et de fréquenter les cours du soir. Toutefois, pour la période à l'étude,

³⁶ Voir respectivement Marcoux et Harton, « Transition démographique et mise..., p. 118-119 et Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 172-173.

³⁷ Hamel, « Obligation scolaire et travail... », p. 50.

ces différentes lois ne s'appliquent pas au travail agricole, aux commerces et aux entreprises familiales non mécanisées³⁸.

Comment repérer les enfants de 14 à 17 ans des ménages de notre corpus qui contribuent au revenu familial ? La déclaration relative à l'occupation principale peut nous éclairer. Les réponses attendues sont : employé, étudiant ou sans occupation³⁹. Dans le cas des enfants de cette dernière catégorie, nous pouvons déduire qu'ils travaillent probablement pour l'entreprise familiale ou sont affectés aux travaux domestiques. En effet, puisque l'occupation des enfants œuvrant dans ces secteurs ne devait pas être inscrite dans les recensements, on peut raisonnablement penser que ceux qui n'avaient pas d'occupation principale et qui n'allaient pas à l'école se rendaient utiles d'une façon ou d'une autre.

En observant le tableau 3, on constate que la contribution au ménage des enfants de 14 à 17 ans diffère nettement selon l'âge et le sexe. Pour la période à l'étude, l'éducation des adolescents est la priorité des familles de notre corpus jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. À partir de cet âge, une majorité de garçons ont un emploi rémunéré comme occupation principale alors qu'une majorité de filles ne déclarent pas d'occupation principale. On peut supposer que pour la plupart de celles-ci, les travaux domestiques occupent principalement leur emploi du temps. Il est intéressant de constater que, malgré le contexte changeant de la ville et la plus grande dépendance des familles aux salaires, nous n'assistons pas à une augmentation proportionnelle du nombre d'adolescents salariés ou sans occupation. Au contraire, c'est la proportion du nombre d'étudiants qui augmente de

³⁸ *Ibid.* p. 43-46.

³⁹ Nous avons inclus dans la catégorie des étudiants ceux qui ne déclarent pas d'occupation principale, mais qui fréquentent l'école au moins neuf mois par année. Les recenseurs ont fréquemment laissé une case vide concernant l'occupation principale dans le cas des étudiants.

9% entre 1901 et 1911 pour ensuite se stabiliser en 1921⁴⁰. À première vue, cette hausse pourrait s'expliquer pour le resserrement des lois encadrant le travail de la main-d'œuvre infantile. Si les changements dans la législation ont limité les opportunités de travail pour les adolescents de notre corpus, il serait erroné d'imputer uniquement la plus grande fréquentation scolaire à cette nouvelle situation. Entre 1901 et 1911, ce sont les enfants ne déclarant pas d'occupation qui connaissent la plus grande diminution (8%) comparativement à ceux rémunérés (1%). D'ailleurs, en 1921, tous les enfants de 14 et 15 ans de notre corpus sont des étudiants.

Si les nouvelles lois encadrant le travail des enfants ont certainement joué un rôle significatif, il est fort probable que la forte augmentation de la fréquentation scolaire parmi les adolescents de notre corpus s'explique surtout par l'importance que les familles du groupe des petits commerçants et des artisans accordent à l'éducation. Les progrès de l'alphabétisation sont manifestes : parmi les 87 enfants âgés de 14 à 17 ans en 1901, seulement trois ne savent pas écrire (3,45%), dont un étant encore à l'école et deux ayant chacun un père charretier habitant dans un logement à très faible valeur locative. En 1911, ils sont de nouveau trois à ne pas savoir écrire (4,11%). Les enfants de notre corpus font encore mieux que leurs pères alors que ces derniers savent écrire dans près de 90% des cas. Concernant l'appartenance à un groupe social, Bettina Bradbury observe que dans les quartiers ouvriers de Saint-Jacques et Sainte-Anne, les enfants de 15 à 20 ans sont les moins nombreux à déclarer un emploi parmi la population non ouvrière. Pour cette même tranche d'âge, les ménages dont le chef est un ouvrier non qualifié ont en moyenne quatre fois plus

⁴⁰ En comparaison, la fréquentation scolaire pour les enfants de 7 à 14 ans augmente de 1,6% entre 1901 et 1911 dans la population trifluvienne, voir Bellavance et Normand, *Regards sur la population de Trois-Rivières...*, p. 37.

de chance de comporter une adolescente rémunérée⁴¹. S'il existe des différences notables dans l'utilisation de la main-d'œuvre adolescente entre différents groupes sociaux, existe-t-il des différences dans notre corpus en fonction des caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage ?

⁴¹ Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal...*, p. 188-189.

TABLEAU 3
L'occupation des enfants de 14 à 17 ans habitant chez leurs parents
selon l'âge et le sexe de l'enfant

1901					
Âge	Sexe	Employé(e)	Sans occupation	Étudiant(e)	
14	Hommes	0	1	9	
	Femmes	0	4	6	
15	Hommes	3	2	7	
	Femmes	0	4	6	
16	Hommes	4	2	5	
	Femmes	0	9	6	
17	Hommes	6	2	4	
	Femmes	1	5	1	
Total(N)		14	29	44	87
Total(%)		16	33	51	100
1911					
Âge	Sexe	Employé(e)	Sans occupation	Étudiant(e)	
14	Hommes	0	0	9	
	Femmes	0	0	6	
15	Hommes	2	0	6	
	Femmes	0	4	9	
16	Hommes	3	1	4	
	Femmes	2	7	3	
17	Hommes	4	0	4	
	Femmes	0	6	3	
Total(N)		11	18	44	73
Total(%)		15	25	60	100
1921					
Âge	Sexe	Employé(e)	Sans occupation	Étudiant(e)	
14	Hommes	0	0	3	
	Femmes	0	0	1	
15	Hommes	0	0	3	
	Femmes	0	0	3	
16	Hommes	1	0	2	
	Femmes	1	3	1	
17	Hommes	1	0	0	
	Femmes	1	2	0	
Total(N)		4	5	13	22
Total(%)		18	23	59	100

Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901, 1911 et 1921 ».

Afin de répondre à cette question, nous avons analysé la répartition de l'occupation des enfants de 14 à 17 ans selon le type de la profession du chef de ménage. Comme nous pouvons le constater au tableau 4, en observant les quatre catégories les plus nombreuses, la proportion d'étudiants atteint son sommet (près de 60% dans les deux cas) si le chef de ménage œuvre dans le commerce de biens ou de services en 1901. Nous supposons que ceux-ci voient dans l'éducation de leurs enfants un outil précieux qui aidera ceux-ci à gérer l'entreprise familiale le jour où ils prendront la relève. En 1911, les enfants de 14 à 17 ans présents dans un ménage de commerçant de biens poursuivent leurs études dans une proportion de 68,75%. La proportion est un peu plus faible du côté des artisans (50%), probablement en raison de l'importance de la transmission intergénérationnelle du savoir-faire qui était essentielle dans la création d'objets et qui n'était pas enseigné à l'école. Toutefois, il ne fait plus de doutes que malgré le contexte souvent difficile, l'éducation des enfants demeure une priorité pour la majorité des chefs de ménage de notre corpus. Rien de surprenant puisque comme le note Marc Saint-Hilaire, Laurent Richard et Richard Marcoux dans le cas de la ville de Québec au début du XXe siècle, les adolescents « became a form of "capital", as valuable as their talent and training (in school, in a factory, or somewhere else)⁴² ». À l'opposé, la poursuite des études pour les adolescents est moins fréquente dans les ménages sous l'autorité d'un employé (43,75%). De plus, le choix de faire travailler les enfants pour un emploi rémunéré semble surtout associé à la situation économique du ménage. En regard de la médiane de la valeur des logements habités pour chaque catégorie d'occupation des enfants de 14 à 17 ans, ceux-ci habitent généralement dans les logements

⁴² Marc St-Hilaire, Laurent Richard et Richard Marcoux, « Individual and Familial Life Courses in Quebec City, 1871-1911: Some Considerations on Two Biographical Data Set », Gordon Darroch, dir., *The Dawn of Canada's Century: Hidden Histories*, Montréal, McGill-Queen's University, 2014, p. 322-360.

les moins dispendieux, particulièrement en 1911. À l'inverse, si la proportion d'adolescents fréquentant l'école a augmenté de près de 9% en l'espace de dix ans, il semble que cette hausse s'est surtout produite parmi les plus fortunés de notre corpus. Enfin, comme à la sous-section précédente, le fait que ces enfants étaient présents dans un ménage ayant été victime de l'incendie de 1908 ne semble pas avoir eu d'impact sur l'occupation qu'ils déclarent. En effet, la proportion d'étudiants est plutôt similaire en 1901 et 1911 parmi les épargnés, ceux qui ont tout perdu ou uniquement leur commerce.

TABLEAU 4
L'occupation des enfants de 14 à 17 ans habitant chez leurs parents
selon la profession du chef⁴³

1901				
Profession du chef	Employé(e)	Sans occupation	Étudiant(e)	Total
Commerçants de biens	3	9	17	29
Artisans	5	5	7	17
Services	1	4	8	13
Hébergement	3	4	5	12
Charretiers	1	3	3	7
Construction	1	4	1	6
Autres	0	0	3	3
Valeur locative (Médiane)	950 \$	1 000 \$	925 \$	1 000 \$
1911				
Profession du chef	Employé(e)	Sans occupation	Étudiant(e)	Total
Commerçants de biens	3	7	22	32
Employés	4	5	7	16
Artisans	3	1	4	8
Autres	0	3	4	7
Services	0	2	4	5
Rentiers	1	0	3	5
Valeur locative (Médiane)	975\$	1600\$	2350\$	2100\$

Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 et 1911 » et « rôles d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1902 et 1912 ».

⁴³ En raison de la faiblesse des effectifs concernant les enfants employés et ceux sans occupation et de la répartition de ceux-ci, nous n'avons pas inclus l'année 1921.

1.4 : Les choix professionnels des chefs : influencés par le métier de leur père⁴⁴

L'incendie de 1908 et l'industrialisation de la ville ont apporté aux Trifluviens leur lot de difficultés à surmonter, mais également des opportunités professionnelles nouvelles. Les petits commerçants et artisans de notre corpus semblent particulièrement frappés par cette dualité de situation. Parmi ceux dont il a été possible de connaître l'état de leur résidence après la conflagration, près de 40% perdent leur commerce et plus de la moitié de ceux-ci voient également leur demeure partir en fumée. Les épargnés, pour leur part, ne sont pas en reste puisqu'ils subiront eux aussi les contrecoups du sinistre. Ainsi, au cours de la décennie suivante, ceux-ci sont confrontés à des hausses sensibles du coût du logement et des taxes municipales sur leur commerce et leur résidence⁴⁵. Sans compter qu'à partir de 1914, de grands magasins à succursales multiples s'installent en ville, menaçant les petites entreprises qui offrent les mêmes biens ou services⁴⁶. Toutefois, les petits commerçants et artisans retirent également des avantages du contexte de l'époque. Dans quelle mesure l'importante augmentation de la population et la modernisation des infrastructures de la ville leur seront-elles bénéfiques⁴⁷ ? Les individus de notre corpus parviendront-ils à demeurer patrons de leur petite entreprise ? Pour la plupart de ces hommes et femmes, devenir

⁴⁴ Dans cette section de chapitre, la trajectoire professionnelle des individus de notre corpus a pu être retracée sur une base annuelle grâce aux bottins d'adresse de la ville. Les recensements décennaux, dans le cas présent, sont mis à profit seulement à titre complémentaire. Signalons que nos analyses portent uniquement sur le parcours des petits commerçants et des artisans trifluviens en 1901; nous ne prenons en compte ni le sort de leur épouse, ni celui du nouveau chef de ménage en cas de leur disparition. Les individus retenus doivent avoir été repérés minimalement pour les années 1901 et 1902. Dans les cas où le métier déclaré, dans le bottin de 1901, de 1911 et de 1921 est différent de celui du recensement correspondant, nous avons privilégié les données de recensement qui sont plus détaillées.

⁴⁵ Les auteurs de *Trois-Rivières illustrée* attribuent cette hausse à l'importante pression qu'exerce alors la croissance démographique, voir Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 79.

⁴⁶ Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 594.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 575.

propriétaire de sa petite entreprise et le demeurer pendant 20 ans à travers un contexte changeant ayant augmenté le prix à payer pour tenir boutique au centre-ville, en plus des pertes causées par l'incendie, était perçu comme une marque de résilience⁴⁸. Quant à ceux qui, comme Joseph Tousignant (travaillant à son compte comme sellier), ont été en mesure de maintenir leur petite entreprise pendant toutes ces années malgré la perte de leur résidence et de leur commerce dans l'incendie, cela tient plutôt de l'exploit. Malgré les pertes matérielles et le contexte changeant de la ville, non seulement Tousignant réussit-il à maintenir son entreprise rentable, mais la structure de son ménage reste inchangée à chaque recensement au cours de la période étudiée. Parmi les plus jeunes chefs de ménage en 1901 (29 ans), il déclare vivre seul avec sa femme Laura. D'abord pensionnaire au début du XX^e siècle, la rentabilité de son commerce lui permet de devenir locataire de son logement et de posséder un nouveau commerce peu de temps après avoir perdu son ancien dans la conflagration. Cette étonnante stabilité professionnelle est-elle représentative de la trajectoire de la plupart de membres de notre groupe social ?

Quelque 161 chefs de ménage de notre corpus ont été repérés dans le bottin de 1902⁴⁹. Ce nombre baisse graduellement chaque année pour atteindre 63 en 1921 en raison du suivi exclusif des individus composant le corpus de base, des déménagements dans d'autres villes et des décès. D'un bout à l'autre de la période observée, 23 individus

⁴⁸ Nous faisons nôtre la définition de la résilience proposée par Serge Tisseron, à savoir : « la capacité de surmonter un traumatisme et/ou de continuer à se construire dans un environnement défavorable », voir *La résilience*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017, p. 5. La résilience de nos petits commerçants et artisans serait alors possible par une combinaison de leurs aptitudes individuelles devant l'adversité ainsi que de leur capacité à utiliser leur environnement et leur réseau social afin de surmonter les épreuves. Évidemment, tous n'ont pas connu les mêmes difficultés, mais il n'en demeure pas moins que de conserver la rentabilité d'une petite entreprise à long terme demandait une capacité d'adaptation, ne serait-ce qu'en raison des changements au cycle de vie de la famille.

⁴⁹ La diminution du corpus de près de 30 personnes entre le recensement de 1901 et le bottin de 1902 s'explique par les individus devenus rentiers ou sans-emploi, non comptabilisés dans cette section, et la recension d'individus qui était moins systématique dans les bottins d'adresses comparativement au recensement.

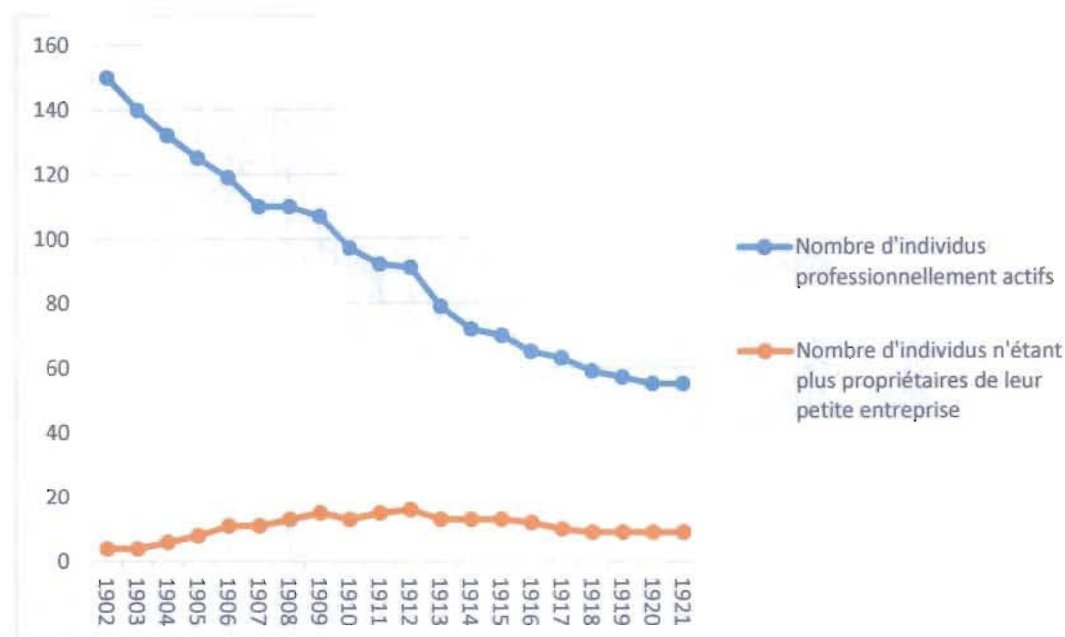
changeront de secteur professionnel (en excluant ceux devenus rentiers ou sans-emploi⁵⁰). Les figures 9 et 10 illustrent l'évolution des effectifs professionnellement actifs et permettent de distinguer ceux qui ne sont plus patrons de leur petite entreprise depuis qu'ils l'ont déclaré dans le recensement de 1901. À première vue, l'incendie n'aurait pas déclenché une vague de réorientations professionnelles parmi la population commerçante du centre-ville que nous avons suivie. C'est en 1915 que la proportion d'individus n'étant plus propriétaire d'entreprise sur la population active du corpus est la plus élevée (18,57%)⁵¹. Bien que l'industrialisation ait apporté des opportunités professionnelles pour nos petits commerçants et artisans, notamment grâce à l'implantation d'établissements de grande ampleur (Wabasso dans le textile et Wayagamack dans les pâtes et papiers)⁵², ceux qui n'étaient plus propriétaires de leur petite entreprise n'ont pas majoritairement opté pour le travail en usine comme nous l'avions anticipé.

⁵⁰ Nous avons considéré qu'un individu n'est plus patron de sa petite entreprise lorsque son nouveau métier est déclaré pour au moins deux années consécutives.

⁵¹ Voir la figure 10.

⁵² Bellavance et Normand, « Trois-Rivières and Its People... », p. 275-276.

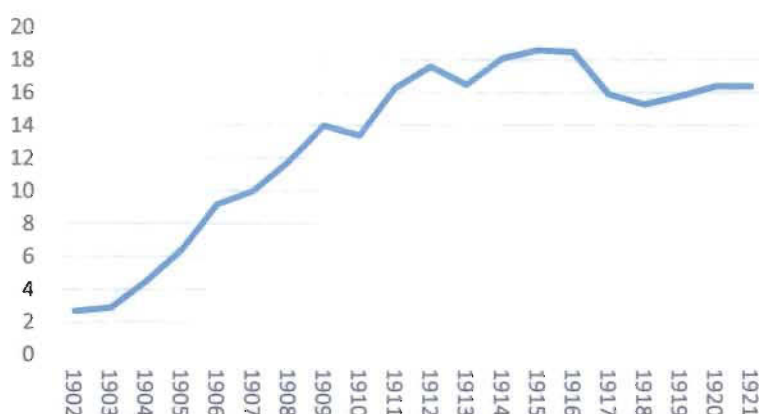
FIGURE 9
Répartition des petits commerçants et artisans professionnellement actifs et de ceux n'étant plus propriétaires de leur petite entreprise*



* Nous commençons notre analyse en 1902 puisque nous avons décidé que les individus retenus devaient être professionnellement actifs pour au moins deux années consécutives. Rappelons également que les informations concernant l'année 1908 ont été recueillies avant l'incendie.

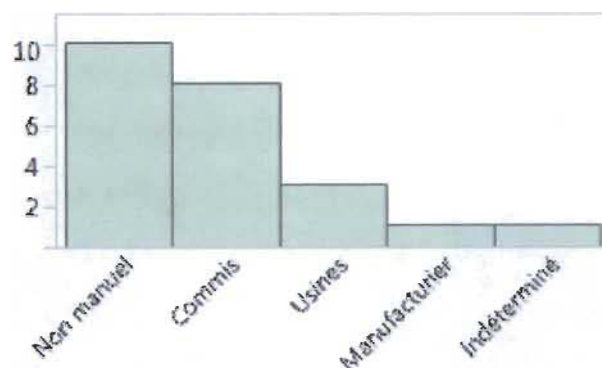
Source : « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1902 à 1921 ».

FIGURE 10
Proportion des petits commerçants et artisans n'étant plus propriétaires de leur petite entreprise sur le nombre d'individus professionnellement actifs (%)



Source : « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1902 à 1921 ».

FIGURE 11
Répartition des petits commerçants et artisans n'étant plus propriétaires
de leur petite entreprise selon le type de leur nouvel emploi⁵³



Source : « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1902 à 1921 ».

Comme le montre la figure 11, la plupart d'entre eux ont plutôt choisi des emplois non manuels, principalement en lien avec l'administration municipale. Avec la forte hausse de la population au cours de la période à l'étude, plusieurs emplois allaient devenir disponibles dans ce secteur. De plus, il est évident que le travail en usine a pu repousser certains petits commerçants et artisans qui pouvaient y voir une régression de leur statut socioprofessionnel et une diminution de leur revenu⁵⁴. Pour sa part, le métier de commis attire bon nombre d'individus expérimentés dans la vente de produits et de services. S'il est difficile de déterminer dans quelle mesure ceux-ci ont pu être engagés dans leur ancienne entreprise, nous avons pu établir qu'environ la moitié d'entre eux travailleront dans des commerces semblables sans être patrons. Pareille situation n'entraîne pas pour autant un déclin important du niveau de vie compte tenu de la diversité des situations socioéconomiques des propriétaires de petites entreprises. Le cas de Joseph Blouin,

⁵³ En raison de leur nombre, nous avons différencié les commis des autres métiers non manuels tels qu'employé civil, huissier-audiencier, agent d'assurance, commis de douane et facteur.

⁵⁴ À Trois-Rivières, outre les domestiques, les journaliers font partie de la catégorie socioprofessionnelle, dont la médiane des revenus est la plus faible au début du XX^e siècle.

marchand de fer pour l'entreprise Panneton & Blouin, est particulièrement éloquent. En 1901, il déclare un revenu de 1 000\$. En 1906, Blouin se déclare commis. Dans le recensement de 1911, à l'âge de 50 ans, il travaille dans un magasin de fer et déclare un revenu de 900\$. En 1921, sa situation familiale et professionnelle a bien changé. Il réside désormais à Shawinigan. Devenu veuf, il n'habite plus avec ses enfants à l'exception de l'une de ses filles dont le mari est chef de ménage et travaille en tant que journalier à la Belgian Industrial. Pourtant, son salaire se situe de nouveau à 900\$. Ainsi, le passage de marchand à commis et celui de commis à journalier entraînent une baisse du pouvoir d'achat de Blouin, particulièrement en 1921 en raison de la forte inflation après la guerre. En fait, Joseph Blouin se retrouve dans la même situation professionnelle que son père qui était également journalier à 60 ans en 1891 (ce dernier se déclarant toutefois cultivateur en 1861 et 1871). Nous formulons l'hypothèse que l'absence d'une transmission professionnelle intergénérationnelle a possiblement nui au fils dans la gestion à long terme de la petite entreprise⁵⁵. Ce phénomène est-il généralisé ?

Pour détecter la présence de transmission professionnelle, nous avons recherché le métier du père au moment du mariage du fils⁵⁶. Malheureusement, dans plus de la moitié des cas, l'information n'était pas disponible ou imprécise. Cela étant, nous avons tout de même tenté de comparer le statut socioprofessionnel des pères et des fils de notre groupe-

⁵⁵ Évidemment, certaines informations dont nous ne disposons pas ont pu nuire à la résilience professionnelle de Joseph Blouin. Ce dernier aurait pu être désavantagé au profit de l'un de ses frères dans le transfert du patrimoine familial, diminuant sa marge de manœuvre au niveau de ses finances.

⁵⁶ Le moment de l'union représente un moment décisif dans la trajectoire du jeune époux. Celui-ci recherchera, dans la plupart des cas, à fonder une famille et à entreprendre sa propre vie professionnelle. Le soutien parental sous toutes ses formes à ce stade de la vie pourrait donc influencer le succès professionnel de ces individus. Nous avons été en mesure d'obtenir la plupart des actes de mariage des individus de notre corpus sur lequel figure le moment de celui-ci et le métier des pères, grâce au fichier BALSAC. Si l'information n'était pas disponible, nous avons recherché un autre acte de mariage comportant le nom du père dans un intervalle de deux ans avant ou après le mariage du fils.

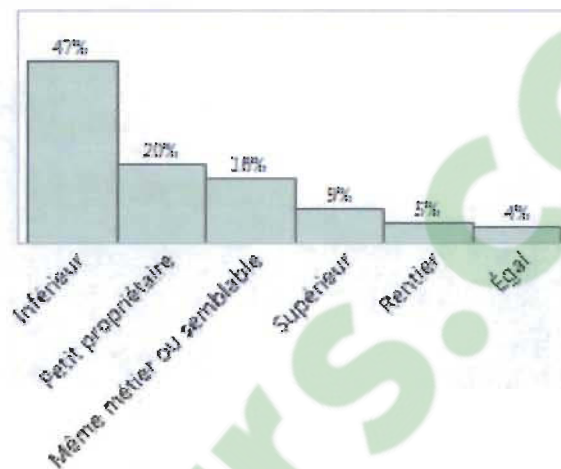
témoin (à savoir notre cohorte d'artisans et de petits commerçants), retracés au recensement de 1901 (voir la figure 12). Ainsi, nous sommes en mesure d'observer si les fils ont accédé à un statut socioprofessionnel différent de celui de leur père. De plus, nous avons cherché à savoir de quelle façon le statut socioprofessionnel du père peut influencer la mobilité professionnelle du fils au cours de la période à l'étude.

Ainsi, la figure 13 reprend la répartition de la figure 12, mais uniquement si le fils n'a pas maintenu le statut de propriétaire de petite entreprise dans les années subséquentes (de 1902 à 1921). En comparant les deux figures, nous constatons deux différences significatives du point de vue de la mobilité sociale. D'abord, ceux qui ne seront plus propriétaires de leur petite entreprise sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu des pères d'un statut socioprofessionnel inférieur à ce domaine (+23%), comparativement aux autres individus de notre corpus. Ensuite, ceux qui avaient un père ayant été un petit propriétaire d'entreprise ou qui avait exercé un métier semblable ou identique au leur en 1901 étaient plus nombreux à poursuivre dans le même domaine professionnel (+26%), comparativement à ceux qui avaient renoncé à être patrons d'une petite entreprise. Ces constats nous font ainsi remarquer à quel point le père pouvait influencer l'avenir professionnel de son fils, que ce soit par son expérience, la transmission d'un savoir-faire, le transfert de patrimoine, etc. Comme le soutiennent Sherry Olson et Patricia Thornton pour Montréal à la fin du XIX^e siècle: « Upward mobility of a family over a lifetime or from one generation to the next involved an accumulation of capital that might take the form of tools, knowhow, credit, furnishings, and sometimes land or buildings. (...) People deployed their

assets in geographic spaces, and as they moved the redeployed their assets and expanded their information systems and their social networks⁵⁷ »

FIGURE 12

Comparaison intergénérationnelle du statut socioprofessionnel du père avec celui de son fils qui est un petit commerçant ou artisan* **

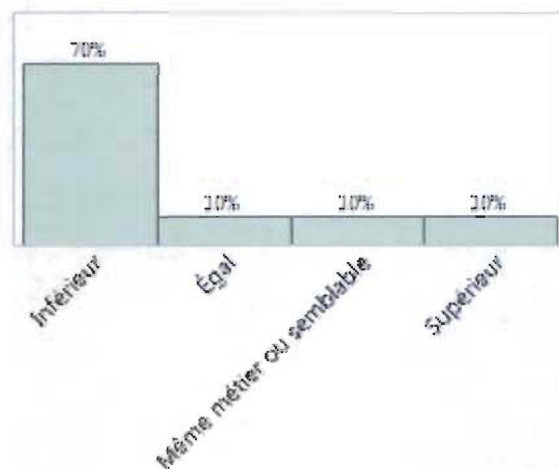


Sources : « Acte de mariage des fils ou autre acte de mariage sur lequel figure le père » et « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 ».

⁵⁷ Olson et Thornton, *Peopling the North American city...*, p. 65.

FIGURE 13

Comparaison intergénérationnelle du statut socioprofessionnel du père avec celui de son fils qui est un petit commerçant ou artisan en 1901, mais qui n'est pas parvenu à demeurer propriétaire de sa petite entreprise entre 1902 et 1921



* Notons que nous avons exclu les cas où le statut socioprofessionnel du père n'a pu être déterminé.

** Supérieur : Le père a un statut socioprofessionnel supérieur à son fils. Dans notre corpus, en l'occurrence, ces pères ont des professions libérales.

Inférieur : Le père a un statut socioprofessionnel inférieur à son fils. Dans notre corpus, en l'occurrence, ces pères sont des journaliers et des cultivateurs.

Égal : Sans être dans le petit commerce ou l'artisanat, le père a un statut socioprofessionnel semblable ou équivalent à son fils. Nous considérons que les pères ont un statut socioprofessionnel semblable à leur fils lorsque nous ne pouvons pas affirmer que leur métier a un statut clairement inférieur ou supérieur à un membre de la petite propriété. Dans notre corpus, ces professions sont contremaître et navigateur.

Nous avons différencié les pères qui étaient des petits propriétaires d'une entreprise (commerçants et artisans) tout comme leur fils, de ceux qui l'étaient mais dont le secteur d'activités professionnelles était semblable ou identique à celui du fils. Par exemple, un père qui était charretier à son compte et dont le fils était ferblantier à son compte a été classé dans la catégorie *Petit propriétaire*. Un père forgeron à son compte et dont le fils était ferblantier à son compte, a été classé dans la catégorie *Même métier ou semblable*. Les rentiers forment une catégorie exclusive en raison de la difficulté à comparer ce statut socioprofessionnel des pères par rapport à celui de leur fils.

Sources : « Acte de mariage des fils ou autre acte de mariage sur lequel figure le père » et « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 ».

Conclusion

Comme nous avons pu le constater, les ménages des petits commerçants et artisans trifluviens du début du XX^e siècle se sont adaptés au contexte d'industrialisation rapide à l'aide de différentes stratégies économiques. Bon nombre de ménages ont mis en œuvre ces pratiques en fonction de leurs besoins, de leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires et des sacrifices qu'ils étaient prêts à faire. Par ailleurs, un dénominateur commun relie ces facteurs influençant le choix des stratégies domestiques, soit l'importance de la famille. Au cours de la période étudiée, la majorité des individus de notre corpus appartient à un ménage à famille nucléaire. Quant à ceux ayant une organisation résidentielle différente, la plupart de ceux-ci cohabitent avec des membres de la parenté ou avec une autre famille, particulièrement dans des moments plus difficiles pour ce dernier cas. D'ailleurs, dans le groupe des ménages à familles multiples, la proportion de familles apparentées est constamment à la hausse⁵⁸. Parallèlement, les familles sont de moins en moins nombreuses à accueillir sous leur toit des pensionnaires ou des employés n'ayant pas de lien de parenté avec elles. Par ailleurs, bien que les sources ne révèlent pas toute l'ampleur du phénomène, il apparaît clairement que le travail des différents membres du ménage a été fréquemment sollicité pour subvenir aux besoins de la famille. Toutefois, conscients de l'importance à long terme du capital scolaire, la plupart des parents ont préféré que leurs adolescents fréquentent l'école plus longtemps plutôt que de les intégrer à temps plein dans l'entreprise familiale. Si les petits commerçants et artisans de notre corpus ont encouragé la scolarisation de leur progéniture, eux-mêmes avaient reçu un soutien de la part de leurs parents. Dans les

⁵⁸ 64% en 1901, 79% en 1911 et la totalité des ménages à familles multiples en 1921.

faits, la vaste majorité de ceux qui sont parvenus à maintenir une activité commerciale ou artisanale au fil du temps sont ceux qui ont bénéficié de l'expertise d'un père dans le même domaine professionnel.

Le fait que la famille soit un élément crucial dans l'adaptation des citadins à l'industrialisation n'est évidemment pas un phénomène exclusif à Trois-Rivières. Toutefois, avant que des chercheurs s'intéressent à l'histoire de la famille en pareil contexte, l'idée reçue était que l'industrialisation ait détruit l'harmonie familiale et, plus largement, la vie communautaire des occidentaux⁵⁹. À partir de 1959, mais surtout dans les années 1970, différents travaux d'historiens recensés par Tamara Hareven ont permis de revoir le rôle de l'industrialisation dans l'histoire de l'Europe et de l'Amérique du Nord⁶⁰. Il est apparu que non seulement les liens de la famille avec la parenté n'avaient pas été affaiblis par ce nouveau contexte, mais qu'ils avaient été essentiels dans l'adaptation des individus aux transformations de leur société.

Le prix du logement a grandement influencé les choix des ménages des petits commerçants et artisans trifluviens. On pense ici à la restructuration du ménage, à l'hébergement des employés de la famille et des pensionnaires de même qu'au travail des adolescents. Nous avons par ailleurs observé un impact différencié entre les ménages qui

⁵⁹ Hareven, « The History of the Family... », p. 95-96.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 96, voir Neil Smelser, *Social Change in the Industrial Revolution: an Application of Theory to the British Cotton Industry*, Chicago, Chicago University Press, 1959 ; William Goode, *World Revolution and Family Patterns*, New-York, Free Press, 1963 ; Peter Laslett, « Introduction », Peter Laslett et Richard Wall, dir., *Household and Family in Past Time*, Cambridge (An), Cambridge University Press, 1972, p. 1-73 ; E.A. Wrigley, « The Process of Modernization and the Industrial Revolution in England », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, no 2, 1972, p. 225-259 ; E.A. Wrigley, « Reflections on the History of the Family », *Daedalus*, vol. 106, no 2, 1977, p. 71-85 ; Peter Laslett, « Characteristics of the Western Family over Time » Peter Laslett, dir., *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge (An), Cambridge University Press, 1977, p. 12-49 ; Michael Anderson, « The Relevance of Family History », *The Sociological Review*, vol. 28, no SI, Mai 1980, p. 49-73.

ont été incendiés (en tout ou en partie) et les autres. Le choix de domicile (ses caractéristiques et son emplacement) est considéré comme un élément majeur dans le processus d'adaptation des familles trifluviennes au contexte changeant de la ville. C'est cette thématique que nous allons maintenant explorer plus à fond dans le second chapitre.

CHAPITRE 2

LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE ET LA RÉPARTITION SPATIALE

Le présent chapitre porte sur les stratégies résidentielles des artisans et petits commerçants trifluviens établis au cœur du centre-ville au début du XX^e siècle. Le logement représente un élément déterminant dans la capacité d'adaptation des ménages face aux transformations du milieu urbain au cours de la période d'industrialisation. Non seulement une part importante du budget familial lui est consacrée, mais celui-ci doit aussi répondre aux attentes des individus, tant au niveau professionnel que domestique. En raison des besoins qui changent constamment, les ménages doivent évaluer chaque année si un déménagement serait une stratégie appropriée. Encore faut-il qu'ils soient en mesure de dénicher à un prix abordable un logement adéquat, bénéficiant d'un emplacement avantageux. La proximité des services, de la clientèle et d'un réseau d'entraide représentant autant de facteurs qui augmentent les chances de survie des petites entreprises des commerçants et artisans. En fait, les caractéristiques d'un logement sont aussi importantes que celles du quartier dans lequel il est situé lorsque vient le temps d'évaluer le choix d'un emplacement résidentiel.

2.1 : La mobilité résidentielle : par choix ou par contrainte ?

Le déménagement pouvait représenter une occasion attrayante pour combler certains besoins des familles nord-américaines au tournant du XX^e siècle. Dans leur série d'articles publiées en 1998, Sherry Olson et Jason Gilliland sont parvenus à identifier différents facteurs démographiques, socioéconomiques et ethnoculturels susceptibles d'augmenter la probabilité d'un déménagement sur des périodes de cinq et dix ans à Montréal¹. Plus précisément, selon Gilliland, un ménage dont le chef serait âgé de 50 ans et plus, propriétaire, protestant, profitant d'un statut socioprofessionnel avantageux et vivant avec six autres personnes ou plus, obtiendrait les meilleures chances de conserver le même lieu de résidence après cinq ans. Au cours du processus d'industrialisation de la ville, l'auteur observe que le taux de persistance demeure constant, alors que moins d'un ménage sur trois résidait au même endroit après cinq ans².

En ce qui concerne nos petits commerçants et artisans, leur taux de persistance s'est révélé nettement plus élevé, comparativement à celui des Montréalais étudiés par Gilliland; qui plus est, ce taux connaît une hausse constante³. Ainsi, le taux de persistance des ménages que nous avons observé s'établit à 57% entre 1901 et 1905, à 79% entre 1911 et 1915 et à 81% entre 1917 et 1921⁴. Pareil écart n'a rien de surprenant. À Trois-Rivières, l'offre

¹ Olson, « Pour se créer un avenir... », p. 357-389 ; Gilliland et Olson, « Claims on Housing Space... », p. 3-16 ; Gilliland, « Modeling Residential Mobility in Montreal... », p. 27-42.

² *Ibid.*, p. 29-30.

³ Bien qu'une période contenant l'incendie de 1908 n'a pas été retenu dans nos analyses, il y a fort à parier que le taux de persistance connaît une baisse temporaire.

⁴ Nous avons pu établir le taux de persistance pour ces trois périodes en recourant aux bottins d'adresses. Les ménages pour lesquels nous disposons d'une adresse à chacune des années concernées ont été retenus. Les ménages dont il n'a pas été possible de connaître leur adresse pour une année ont également été pris en compte si nous avons l'information pour l'année précédente et l'année suivante. Nous avons considéré qu'il y avait déménagement lorsque l'adresse n'était pas la même entre deux années, à moins que le ménage ait réintégré son ancien domicile l'année suivante, ce qui pouvait suggérer une erreur dans le bottin. De plus, nous n'avons

résidentielle plus petite, la crise du logement pendant et après la guerre, l'accroissement rapide de la population et de l'âge des chefs de ménage expliqueraient, selon nous, ces résultats⁵. La profession a également pu influencer leur taux de persistance. Dans son étude sur le secteur Hertel de Trois-Rivières (secteur, rappelons-le, en plein cœur d'un quartier ouvrier), Hélène Desnoyers remarque que les propriétaires de commerces et de boutiques sont majoritairement propriétaires de leur maison en 1900⁶. Pour ce qui est de Toronto dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Gordon Darroch soutient que « seul le groupe des marchands détenait une part de la valeur des propriétés [...] qui fut largement supérieure à ses effectifs⁷ ». Quels facteurs ont pu influencer le taux de persistance des ménages de nos petits commerçants et artisans avant et après l'incendie ? Qu'est-ce qui caractérise les nouveaux logements acquis et où se situent-ils ? Enfin, quelle est la situation résidentielle des incendiés après le sinistre ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans cette section.

2.1.1 : Les facteurs susceptibles d'influencer le taux de persistance résidentielle des familles : le statut résidentiel, la richesse et la composition du ménage

Nous nous sommes inspiré de l'article de Jason Gilliland afin d'établir une liste de facteurs susceptibles d'affecter le taux de persistance des ménages entre 1901 et 1905 de

pas considéré qu'il y avait eu déménagement si le nouveau logement du ménage se retrouvait dans le même bâtiment ou voisin de celui-ci. Ce type de micromobilité résidentielle ne nous apparaissait pas suffisamment significatif pour être traité ici. Au total, nous avons été en mesure de suivre l'évolution du lieu de résidence de 148 ménages entre 1901 et 1905, 96 entre 1911 et 1915 et 80 entre 1917 et 1921.

⁵ Notons que la Première Guerre mondiale a temporairement freiné l'expansion urbaine, ce qui a contribué à aggraver le problème du manque de logement, voir Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 79.

⁶ Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières... », p. 59. Notons toutefois que peu de commerçants habitaient le secteur Hertel de sorte que ses observations portent seulement sur huit propriétaires de commerce ou de boutique.

⁷ Darroch, « Occupational Structure, Assessed Wealth... », p. 381.

même qu'entre les années 1911 et 1915⁸. La liste que nous avons dressée contenait initialement dix facteurs, mais nous l'avons progressivement réduite à quatre, en retirant à chaque fois l'élément le moins significatif. À cette fin, nous avons eu recours au test du rapport de vraisemblance pour les deux périodes en question⁹. Par la suite, nous avons réutilisé cet outil d'analyse pour vérifier l'influence de chaque variable explicative sur la probabilité qu'un ménage change de domicile sur une période de cinq ans¹⁰. Ainsi, pour les deux intervalles de cinq ans, les quatre facteurs qui ont le plus d'influence sur la probabilité qu'un ménage change de domicile sont les mêmes. Toutefois, leur degré de significativité diffère en sachant qu'une variable explicative influence significativement une variable-réponse lorsque sa probabilité critique est égale ou inférieure à 0,05¹¹. Dans le tableau 5, nous constatons que le statut résidentiel, le type de ménage et la valeur du logement habité (lorsque l'on compare les plus démunis aux mieux nantis) sont tous significatifs ou tout près de l'être sur la probabilité qu'un ménage change de logement entre 1901 et 1905¹². En raison

⁸ Gilliland, « Modeling Residential Mobility in Montreal... », p. 27-42. La période de 1917 à 1921 a dû être écartée de nos analyses puisqu'à l'exception du statut résidentiel, aucun facteur n'était significatif dans l'influence du taux de persistance des ménages. Cette situation peut être expliquée par le faible nombre de ménages ayant déménagé au cours de cette période (15) parmi ceux dont il a été possible d'effectuer un suivi du logement habité (80) et une plus grande homogénéisation du corpus.

⁹ Voir l'annexe 3 pour la liste initiale des variables susceptibles d'influencer le taux de persistance des ménages concernant le chef et pour la classification de celles-ci. Pour chaque variable, nous avons privilégié une classification à deux ou trois catégories afin de bien faire ressortir les oppositions les plus fortes. Ainsi, certaines réponses ont dû être exclues en raison de l'impossibilité de les unir à l'une des catégories sélectionnées.

¹⁰ Selon Pascal Bressoux, il s'agit de l'outil d'analyse le plus exact « pour évaluer la significativité de l'effet d'une variable explicative sur la variable-réponse. Autrement dit, il s'agit d'utiliser la décroissance de la déviance (...) pour tester l'effet singulier de chacune des variables explicatives ». Voir *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*, Bruxelles, de Boeck, 2^e édition, 2010, p. 244. Nous avons utilisé le logiciel de traitement de données JMP afin d'effectuer le test du rapport de vraisemblance pour chaque facteur et ensuite, pour chaque variable.

¹¹ Brian Everitt, « Significance level », *The Cambridge Dictionary of Statistics*, Cambridge/New-York, Cambridge University Press, 2002, p. 345.

¹² Ces caractéristiques du ménage sont celles de l'année 1901 pour la première période de temps et celles de l'année 1911 pour la deuxième. Par ailleurs, nous n'aborderons pas en détail l'effet de la présence d'enfants du chef dans le ménage sur la probabilité qu'il déménage en raison d'un trop grand écart par rapport au seuil de significativité. Les données concernant cette variable sont mentionnées à titre indicatif.

de l'homogénéité de notre corpus, des facteurs qui peuvent normalement influencer le taux de persistance comme l'âge et le métier du chef de même que son groupe ethnoculturel n'ont pas d'influence sur la mobilité résidentielle.

En combinant le tableau 5 et les figures 14 et 15, nous sommes en mesure de mieux comprendre les variables qui influencent la décision de se déplacer. Bien entendu, le statut de locataire accroît considérablement la probabilité qu'un ménage n'habite plus au même endroit cinq années plus tard, et ce, pour les deux intervalles de temps considérés. L'accès à la propriété constitue d'ailleurs un critère maintes fois retenu dans l'historiographie¹³. En ce qui concerne l'incidence de la valeur du logement habité, la situation à Trois-Rivières est comparable à celle observée par Gilliland à Montréal : les chefs de ménages dotés d'un statut socioprofessionnel avantageux ont un fort taux de persistance¹⁴. En effet, nos analyses indiquent que le fait qu'un ménage habite dans un logement modeste est tout près d'influencer significativement la probabilité que celui-ci se relocalise entre 1901 et 1905. Toutefois, la probabilité critique est beaucoup moins forte entre 1911 et 1915. Enfin, vivre en famille nucléaire augmente considérablement la probabilité d'un déménagement entre les années 1901 et 1905.

¹³ Gilliland, « Modeling Residential Mobility in Montreal... », p. 39 ; H.A. Morrow-Jones, « The Housing Life-cycle and the Transition from Renting to Owning a Home in the United States: A Multistate Analysis », *Environment and Planning A*, vol. 20, no 9, 1988, p. 1165-1184 ; T.K. Rudel, « Housing Price Inflation, Family Growth, and the Move from Rented to Owner-occupied Housing », *Urban Studies*, vol. 24, 1987, p. 258-267.

¹⁴ Gilliland, « Modeling Residential Mobility in Montreal... », p. 39. Il est intéressant de souligner que les conclusions de Gilliland contredisent celles de plusieurs auteurs des années 1970 qui ont affirmé que l'occupation des chefs de ménage influence peu la mobilité résidentielle, voir le bilan historiographique de J.M. Quigley et D.H. Weinberg, « Intra-urban Residential Mobility: A Review and Synthesis », *International Regional Science Review*, vol. 2, no 1, 1977, p. 54. Dans le même article, Gilliland souligne qu'il n'y a pas de consensus concernant l'impact du revenu du chef sur la mobilité résidentielle. Enfin, notons que pour arriver à catégoriser les chefs de ménages selon leur statut socioprofessionnel, l'auteur s'est inspiré de Michael Katz dont l'article demeure une référence dans la classification des professions, voir « Occupational Classification in History », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, 1972, p. 63-88.

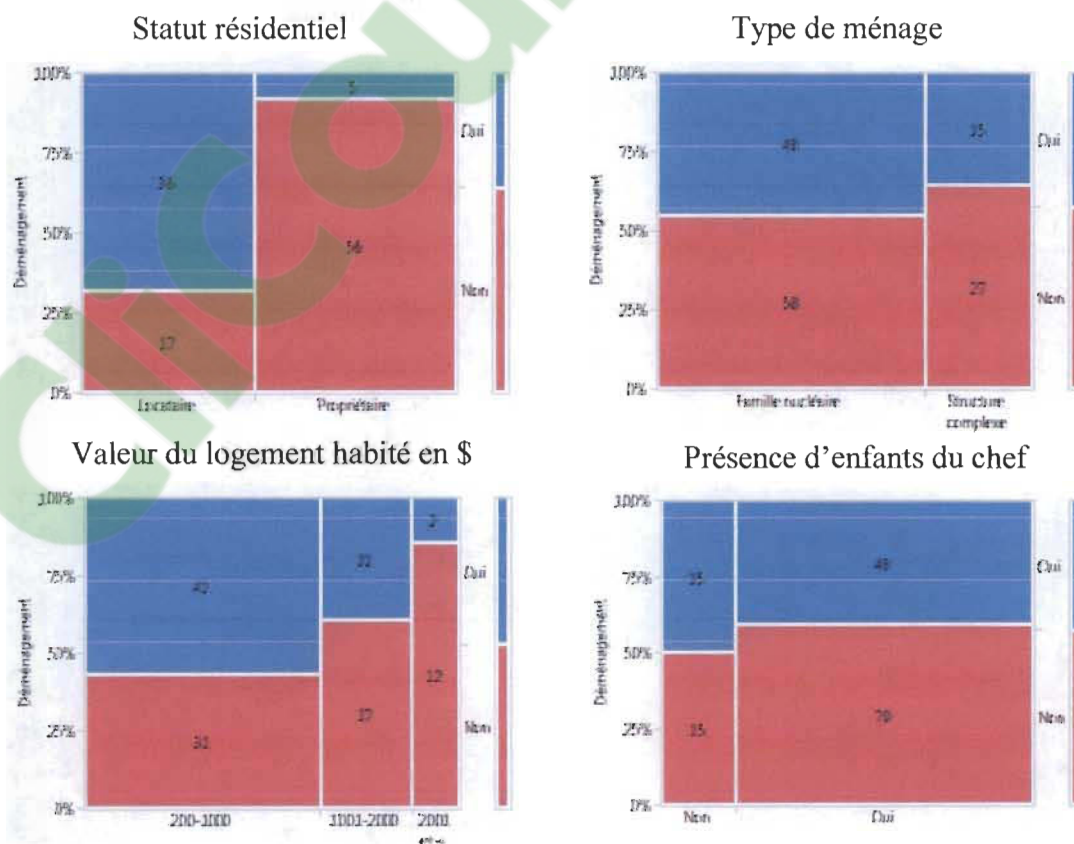
TABLEAU 5
Test du rapport de vraisemblance sur le modèle logistique
estimant la probabilité qu'un ménage change de domicile, 1901 à 1905 et 1911 à 1915

Variables	Paramètres	Probabilité critique	
	Années	1901-1905	1911-1915
Chef de ménage locataire de la résidence		< 0,0001	< 0,0001
Ménage à famille nucléaire		0,0022	0,0564
Faible valeur du logement habité*		0,0510	0,1566
Aucun enfant du chef présent au sein du ménage		0,3271	0,0559
R carré généralisé		0,6583	0,7748

* Pour obtenir la probabilité critique, nous avons comparé la catégorie des logements les moins dispendieux à celle des plus dispendieux, voir les figures 14 et 15 pour les seuils retenus. Ces catégories sont les mêmes que celles utilisées précédemment dans les autres sections.

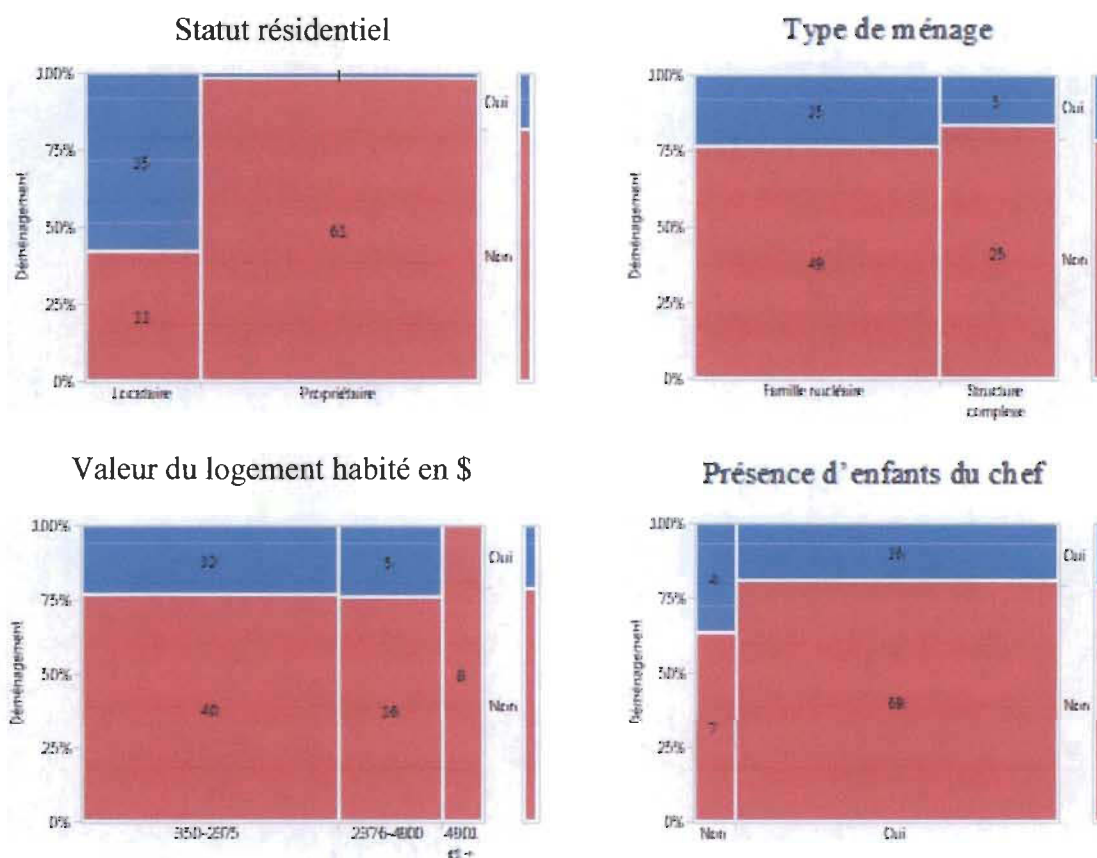
Sources : « Listes manuscrites des recensements du Canada de 1901 et 1911 », « Rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1902 et 1912 » et « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1901 à 1905 et de 1911 à 1915 ».

FIGURE 14
Analyses de contingence du taux de persistance des ménages
selon quatre variables, 1901-1905



Sources : *Ibid.*

FIGURE 15
Analyses de contingence du taux de persistance des ménages
selon quatre variables, 1911-1915



Sources : *Ibid.*

Malgré la précision de nos données, leur interprétation n'en demeure pas moins délicate. Le haut taux de persistance parmi ceux qui ont les meilleurs logements et les propriétaires peut certes être attribué à des conditions professionnelles et économiques avantageuses qui sont vectrices d'une plus grande stabilité résidentielle. Toutefois, comment expliquer que la valeur du logement habité ait beaucoup moins d'impact sur la probabilité qu'un ménage change de domicile au cours de la deuxième période ? Pourquoi vivre dans un ménage à famille nucléaire augmente-t-il significativement la probabilité d'un déménagement dans le premier intervalle et non dans le second ? À notre première

interrogation, le contexte de l'époque peut apporter des pistes de réponse. En effet, les familles moins favorisées pouvaient plus facilement opter pour un déménagement comme stratégie adaptative en raison de la situation du logement avant l'incendie. Après le sinistre, la forte croissance démographique a considérablement réduit l'offre du marché locatif et augmenté la valeur foncière, forçant un plus grand nombre de commerçants et d'artisans moins nantis à se contenter de leur résidence. Quant au fait que les ménages à structure complexe ont un taux de persistance plus élevé que celui des ménages à famille nucléaire au cours de la période étudiée, l'historiographie nous apporte hélas peu de pistes d'explication. Si la restructuration des ménages et les déménagements sont régulièrement évoqués comme des stratégies d'adaptation pour les familles nord-américaines, il a été peu question de la façon dont elles se complétaient. Néanmoins, nous supposons qu'une famille modifiant la structure de son ménage pour s'adapter à son logement serait moins tentée de déménager par la suite. Notre hypothèse est que les ménages auraient tendance à choisir entre l'une ou l'autre de ces stratégies en temps plus difficile, et non pas à les utiliser simultanément. En 1911, puisque la malléabilité du ménage a été mise à profit par une plus grande part de la population, indépendamment du type de ménage et particulièrement pour les sinistrés, il apparaît tout naturel que cette variable ne soit plus significative sur la probabilité d'un déménagement sur une période de cinq ans.

Il n'en demeure pas moins que même si un ménage possède des caractéristiques ne laissant pas présager un déménagement imminent, les transitions dans le cycle familial, les imprévus de la vie ou dans la vie professionnelle du chef peuvent conduire à une mobilité résidentielle¹⁵. Par exemple, l'un des deux ménages qui ont changé de domicile entre 1901

¹⁵ Olson et Gilliland, « Claims on Housing Space... », p. 8-9.

et 1905 malgré une valeur de la résidence supérieure à 2 000\$ semble l'avoir fait en raison d'un changement survenu dans la sphère professionnelle du chef. En 1903, François Lacombe, après avoir exercé le métier de sellier à son compte, se déclare désormais rentier. La même année, son ménage quitte la rue des Forges pour s'établir dans le secteur Hertel, où les logements sont plus abordables. En fait, Lacombe ne ressent probablement plus la nécessité d'habiter le cœur du centre-ville où se regroupent les commerçants et artisans. Avoir pignon sur rue dans ce secteur est certes plus dispendieux que dans le secteur Hertel, mais c'est certainement plus bénéfique pour tous ceux qui ont des produits ou des services à vendre. Pour sa part, le seul ménage propriétaire de son domicile en 1911 et qui aura effectué un déménagement au cours des quatre années suivantes allait devoir faire face à un imprévu. Ainsi, Zéphirin Marchand, d'abord marchand de bois et de charbon, puis bourgeois (à partir de 1903), est installé au 110 du Fleuve depuis au moins 1901. La proximité de son réseau familial pourrait en partie expliquer pourquoi le changement professionnel n'a pas provoqué de départ. À ce moment-là, son fils est son voisin immédiat. Toutefois, en 1914, le père, accompagné de sa maisonnée, déménage à la limite du cœur du centre-ville, sur la rue St-François-Xavier. Bien qu'il nous soit impossible de connaître la différence de la valeur locative entre l'ancien et le nouveau logement, le statut résidentiel du chef de ménage est passé de propriétaire à locataire. Or, l'état de santé de Zéphirin n'est probablement pas étranger au déplacement puisque l'année suivante, l'homme meurt à l'âge de 80 ans.

2.1.2 : À la recherche d'un "meilleur logement" plutôt similaire

Comme nous l'avons constaté, certaines caractéristiques des ménages et de leur chef peuvent influencer leur taux de persistance sur une période de cinq ans. Les individus qui

optent pour un déménagement sont en quête d'un nouveau domicile qui correspond mieux à leurs besoins. Bref, ils désirent un "meilleur logement". Divers facteurs peuvent influencer ce choix : la valeur locative, l'accès à la propriété foncière, son emplacement, etc. Il est donc pertinent de se demander quels critères pèseront le plus dans la balance. Qu'est-ce qui différencie principalement l'ancien logement du nouveau ? Quelles caractéristiques recherchent les ménages ?

D'entrée de jeu, on constate que lorsqu'il y a déménagement, les ménages choisissent un logement plutôt similaire à leur ancien que ce soit pendant la période de 1901 à 1905 ou de 1911 à 1915. Bien que les informations disponibles à cet effet soient partielles, nous avons tenté d'établir la différence entre la valeur du logement immédiatement avant un déménagement et celle immédiatement après celui-ci¹⁶. La médiane des différences pour le premier intervalle de temps correspondant à une augmentation de 100\$ alors qu'elle se situe à une hausse de 400\$ pour le deuxième. Il s'agit donc de différences qui pourraient être en partie attribuables à l'inflation lorsqu'il y a augmentation de la valeur du logement habité pour les cas situés dans l'écart interquartile¹⁷. L'accession à la propriété foncière n'apparaît pas non plus comme le critère le plus déterminant dans le choix d'un nouveau logement pour la majorité de nos ménages. Parmi ceux dont il a été possible de connaître

¹⁶ Mettant à profit les rôles d'évaluation de la ville, nous avons pu calculer cette différence pour 22 des 63 ménages ayant effectué un déménagement entre 1901 et 1905 et pour 9 sur 20 entre 1911 et 1915. Afin de repérer les informations concernant le logement habité avant et après un déménagement, nous nous sommes basé sur les bottins d'adresses de la ville. Dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir la différence de la valeur du logement habité, diverses situations peuvent être en cause pour au moins l'un des deux domiciles concernés : le statut résidentiel du chef de ménage est résident ou inconnu, ce dernier travaille dans le secteur de l'hébergement ou encore, la valeur du logement habité est illisible, manquante ou comprend deux adresses. Dans les cas où un ménage a effectué plusieurs déménagements dans l'un des deux intervalles de temps, nous avons effectué une moyenne des différences obtenues entre l'ancien et le nouveau logement à chaque déménagement.

¹⁷ L'ensemble des données se situant entre le 25^e centile et le 75^e centile.

leur statut résidentiel au début ou à la fin d'un intervalle¹⁸, la proportion de locataires devenus propriétaires s'établit à 28% entre 1901 et 1905 et à 17% entre 1911 et 1915¹⁹. Cette situation pourrait être attribuable au rétrécissement graduel du marché du logement après l'incendie. Toutefois, il faut également prendre en considération le métier des chefs de ménage. Si celui-ci n'est pas significatif dans la probabilité qu'un ménage change de domicile sur une période de cinq ans, il semble néanmoins avoir un effet sur le choix du nouveau logement, et plus particulièrement dans l'accès à la propriété foncière. En effet, parmi les 11 chefs de ménage dont le statut résidentiel est passé de locataire à propriétaire, huit œuvrent dans le commerce de biens ou sont artisans (73%) entre 1901 et 1905²⁰. De plus, les quatre ménages de notre corpus ayant le plus augmenté la valeur du logement habité par un déménagement au cours de cet intervalle œuvrent tous dans l'un ou l'autre de ces domaines. Cet attrait des commerçants de biens et des artisans pour la propriété foncière apparaît tout à fait justifié dans le contexte de l'époque. En effet, leur logement de même que leur terrain et dépendances pouvaient constituer un atout précieux pour l'exercice de leur profession, leur permettant afin d'entreposer leur inventaire ou d'effectuer une partie de la fabrication d'un objet tout en rentabilisant la petite production artisanale familiale²¹. Or, être propriétaire du terrain et du logement leur conférait une plus grande liberté pour effectuer des extensions à leur domicile, le subdiviser ou encore pour construire des

¹⁸ 41 entre 1901 et 1905 et 12 entre 1911 et 1915. Nous avons également exclu les chefs de ménage de notre corpus en 1901 et 1911 qui sont devenus résidents après leur(s) changement(s) de domicile(s) étant donné que leur relation avec le propriétaire et/ou le locataire de leur domicile est difficile à déterminer. Ont-ils des liens de parenté avec ceux-ci ? Demeurent-ils chefs de ménage ? Doivent-ils payer un loyer ? Dans les faits, les réponses à ses questions sont probablement différentes dans chaque cas.

¹⁹ Pourtant, la proportion de locataires au début de chaque période est pratiquement identique, respectivement 90% et 92% des chefs de ménage.

²⁰ Deux des trois autres œuvrent dans le domaine de la construction, l'autre est un charretier.

²¹ Le besoin d'une certaine proximité entre l'atelier et la résidence pour les cordonniers et les tanneurs a notamment été évoqué dans Marcoux et Harton, « Transition démographique et mise... », p. 116.

bâtiments secondaires en fonction de leurs besoins commerciaux. D'ailleurs, une hausse de la productivité pouvait bien souvent nécessiter un plus grand espace de travail ou d'entreposage.

Il est plus difficile d'évaluer si l'accès à la propriété foncière demeure aussi important pour les petits commerçants de biens et les artisans entre 1911 et 1915 en raison de la faible taille de l'échantillon²². Mentionnons toutefois que les individus de notre corpus ayant déménagé au cours de cette période et dont l'augmentation de la valeur du logement habité est égale ou supérieure à la médiane travaillent dans différents domaines à la fin de l'intervalle; trois sur cinq ne sont plus patrons d'une petite entreprise²³. Comme nous l'avons démontré précédemment, le développement de l'administration municipale à cette époque a offert des opportunités d'emploi intéressantes pour les membres de la petite bourgeoisie. Cette situation pourrait expliquer en partie pourquoi les petits commerçants de biens et les artisans de notre corpus n'ont plus l'exclusivité des meilleurs logements en 1915²⁴. Enfin, le changement de domicile apparaît comme une stratégie indépendante de la restructuration du ménage. En effet, il n'existe pas de corrélation entre le nombre de personnes habitant un domicile et la valeur locative de celui-ci avant et après un déménagement. Une certaine continuité se dégage généralement entre l'ancienne et la nouvelle résidence dans les deux intervalles de temps. Toutefois, leur emplacement tend à se déplacer en direction de la périphérie d'un bout à l'autre de la période.

²² Seulement deux chefs de ménage passent de locataire à propriétaire au cours de la période concernée (un commerçant de biens et un artisan devenu employé civil).

²³ Deux employés civils qui œuvraient dans le commerce de biens et l'artisanat au début de l'intervalle, un sellier, un marchand de nouveautés et un maître de poste.

²⁴ Le fait que notre corpus comprend uniquement des individus qui étaient propriétaires d'une petite entreprise en 1901 rend difficile de déterminer si le groupe des petits commerçants et artisans a réellement perdu du terrain dans la propriété foncière de la ville.

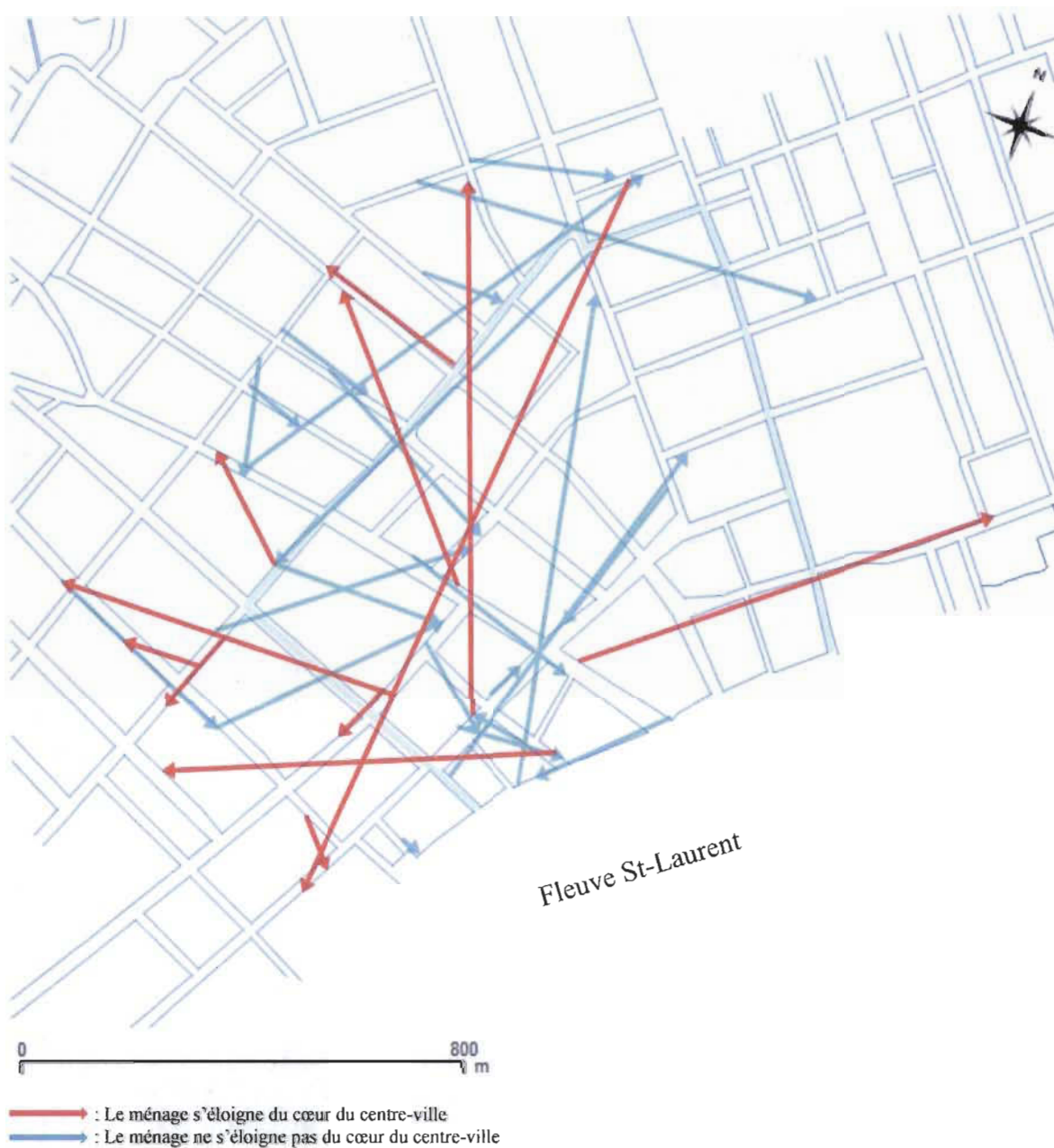
Comme l'illustre le cas du ménage de François Lacombe signalé précédemment, un changement de domicile peut être en partie motivé par la localisation de l'ancienne et de la nouvelle résidence. Afin de documenter cette situation, nous nous sommes penché sur les déplacements géographiques des ménages et plus spécifiquement, sur le cas de ceux qui, par un ou des déménagements, s'éloignent du cœur du centre-ville (représenté par le périmètre de l'incendie) entre 1901 et 1905 et entre 1911 et 1915²⁵. Visiblement, ce phénomène gagne en importance puisque seulement un peu plus du tiers des déplacements cartographiés dans le premier intervalle correspondent à cette situation, alors qu'ils représentent près des deux tiers dans le deuxième (voir les figures 16 et 17). Notons d'entrée de jeu que la valeur locative du logement habité et le statut résidentiel ne représentent pas un élément de différenciation entre ceux qui s'éloignent du cœur du centre-ville et les autres. En raison de la faiblesse des effectifs, particulièrement dans la deuxième période, il demeure difficile d'identifier avec certitudes des éléments qui incitent un ménage à se déplacer vers la périphérie. Cela étant, l'emploi qu'exerce le chef de ménage et le contexte de l'époque pourraient avoir contribué à accentuer le phénomène. Entre 1901 et 1905, parmi les ménages ayant effectué ce type de déplacement, trois sur onze vont quitter le petit commerce, alors que la proportion s'élève à cinq sur sept pour l'intervalle de 1911 à 1915. Puisque la majorité de ces individus n'ont désormais plus besoin d'être là où la densité de la population est la plus forte ni d'avoir un accès direct à un magasin ou entrepôt, on comprend mieux pourquoi ils ont préféré s'éloigner du quartier des affaires. Quant à ceux qui persistent à habiter le

²⁵ Nous incluons dans nos analyses uniquement les ménages propriétaires ou locataires du logement qu'ils occupent au début et à la fin de chaque intervalle. De plus, nous devons pouvoir localiser avec ces ménages sur le plan d'assurance de 1903 pour la première période et sur celui de 1910 pour la seconde. Au total, nous avons été en mesure de cartographier le déplacement de 35 ménages pour le premier intervalle et de 11 déplacements pour le second.

centre-ville, l'emplacement de la nouvelle résidence par rapport à leur commerce est un facteur qui a probablement été pris en considération dans le choix d'un nouveau domicile. En effet, parmi ceux qui s'adonnent au commerce en 1901 et en 1905, la distance moyenne entre l'établissement commercial et leur logement a diminué d'environ 146 mètres entre le début et la fin de l'intervalle²⁶. Certes, cette information est disponible pour seulement trois ménages s'étant rapprochés de la périphérie de la ville, mais aucun d'entre eux n'a réussi à diminuer la distance entre leur résidence et leur commerce. Pour deux de ceux-ci, l'accès à la propriété foncière semble par ailleurs avoir été un critère plus important dans le choix d'un nouveau logement que sa proximité avec le commerce, puisque ces chefs de ménages passent de locataire à propriétaire.

²⁶ La médiane se situe à -89 mètres. Par ailleurs, il n'a pas été possible d'effectuer cette analyse pour la deuxième période en raison de données insuffisantes.

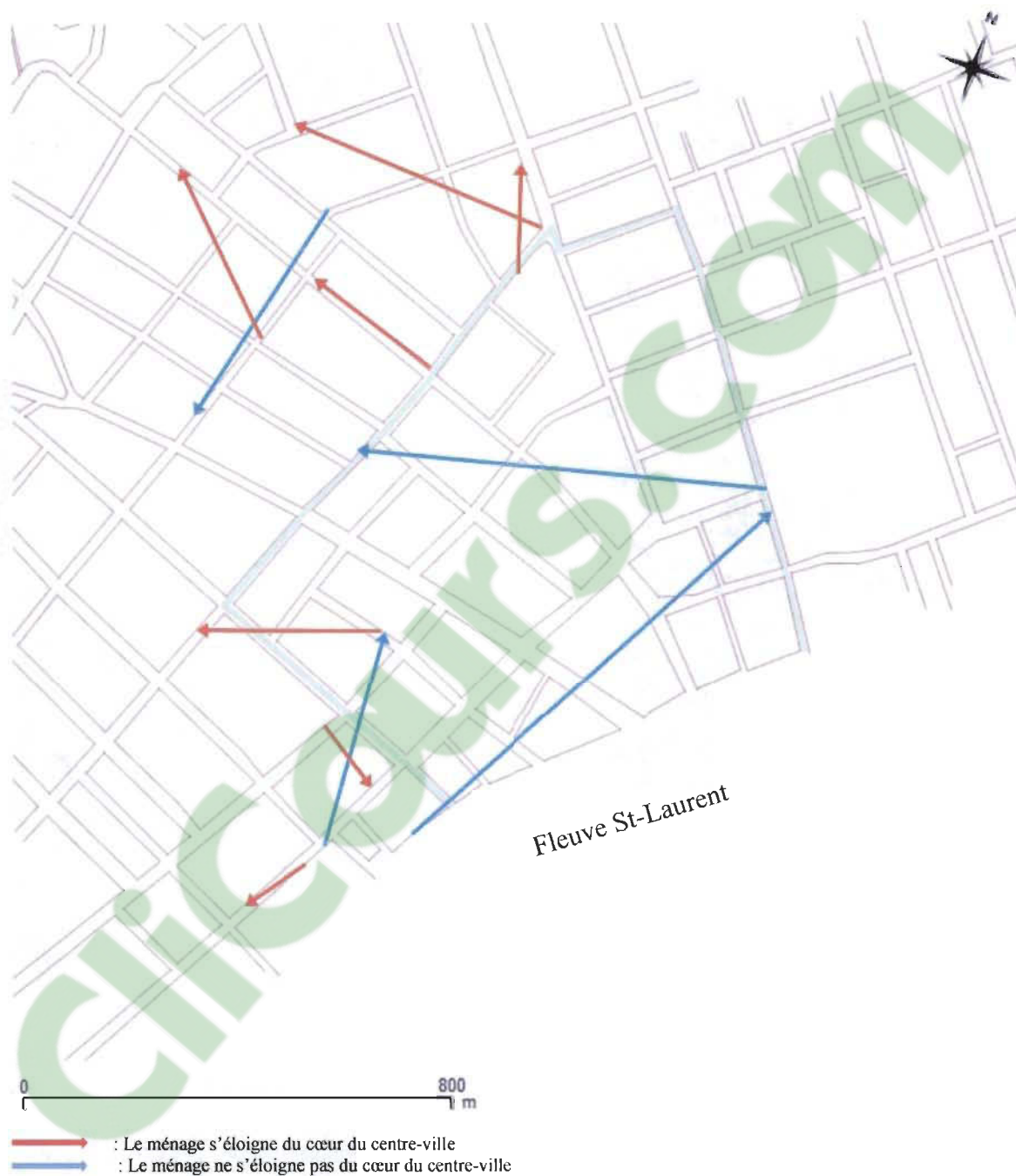
FIGURE 16
Les déplacements des ménages, 1901-1905²⁷



Sources : « Plans d'assurance de 1888, actualisés en 1903 et modifiés après l'incendie de 1908 » et « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1901 à 1905 ».

²⁷ Nous avons réutilisé les cartes créées par le Chantier d'histoire sociale de la ville de Trois-Rivières à l'aide des plans d'assurance de 1888 et 1910.

FIGURE 17
Les déplacements des ménages, 1911-1915



Sources : « Plans d'assurance de 1910 » et « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1911 à 1915 ».

Après avoir analysé les caractéristiques recherchées d'un nouveau logement pour les ménages qui changent de domicile avant et après l'incendie, il nous a semblé intéressant de vérifier si les mêmes critères s'appliquent immédiatement après ses ravages. Comment les victimes du grand feu se logent-elles à court et à moyen terme ? Les caractéristiques recherchées pour un nouveau domicile sont-elles similaires si l'ancienne résidence a été réduite en cendres, en comparaison d'un simple déménagement ? L'obligation de trouver un nouveau logement force-t-elle les ménages à s'établir dans un domicile moins spacieux, voire à contraindre les propriétaires à renoncer à leur statut résidentiel ? Après analyse, nos résultats sont tout à fait surprenants !

2.1.3 : Les victimes de l'incendie : entre stabilité et déplacement des locataires vers la périphérie de la ville

En se servant principalement de journaux de l'époque, les historiens Jean Roy et Daniel Robert ont indiqué comment les autorités municipales ont relocalisé les sinistrés au lendemain de l'incendie. Provisoirement, ces derniers « trouvent refuge pour la nuit dans le parc Champlain, dans la salle de l'hôtel de ville convertie en asile, au manège militaire ou, encore, dans la Commune²⁸ ». Quant aux marchands disposant encore de marchandises ou de services à vendre, plusieurs montent des tentes au marché à foin et se remettent rapidement en affaires dans les jours suivants l'incendie, en attendant de trouver un nouveau logement. On peut aussi supposer que certains aient été temporairement hébergés chez des proches. Qu'ils aient opté pour cette solution, pour la construction d'un abri de fortune ou pour l'achat ou la location d'une nouvelle résidence, les sinistrés sont nombreux à se relocaliser sur les rues Champlain, Royale, des Forges, Volontaire, Bonaventure et Sainte-

²⁸ Roy et Robert, « 22 juin 1908 : Le grand incendie... », p. 10.

Marie, selon le témoignage d'un contemporain²⁹. Si les stratégies déployées par les ménages victimes de l'incendie afin de se reloger à court terme sont bien connues, l'évolution de leur situation résidentielle dans les années suivantes reste à préciser. Afin de pallier le manque d'informations pour les incendiés de notre corpus, nous avons examiné les caractéristiques du logement habité de l'automne 1907 à celui de 1910 à l'aide des rôles d'évaluation correspondants³⁰.

Lorsque nous comparons le statut résidentiel des chefs de ménages sinistrés entre l'automne 1907 et l'automne 1908, l'un des premiers éléments que nous remarquons est l'étonnante stabilité qui les caractérise³¹. À bien des égards, il est difficile de croire que ces ménages ont tous vu leur résidence partir en fumée à peine quatre mois plus tôt. Ainsi, parmi ceux dont il a été possible de connaître leur statut résidentiel en 1907 et en 1908, 9 chefs de ménages sur 11 sont demeurés locataires (les deux autres sont devenus propriétaires, dont l'un d'eux d'une maison dite « temporaire »). Concernant les propriétaires, 11 sur 13 conservent leur statut résidentiel, dont 8 habitent déjà une demeure située sur la même rue que leur ancien domicile. Bien qu'il n'ait pas été possible de savoir lesquels, parmi ces derniers, avaient assuré leur propriété et à combien s'élevait le montant de l'assurance³², il est certain qu'une reprise durable des affaires nécessitait un accès rapide à des installations

²⁹ (Correspondance spéciale), « Le sinistre de Trois-Rivières », *Le Canada*, 30 juin 1908, p. 5.

³⁰ Nous avons arrêté nos observations à l'automne 1910 puisqu'une plus grande stabilité résidentielle s'impose pour les incendiés au cours de cette année. Cette situation n'est certainement pas étrangère aux conditions fixées par l'administration municipale aux victimes du feu désirant avoir accès à un prêt de la Ville pour la reconstruction de leur propriété. En effet, ceux qui contractent un prêt « devront commencer leurs constructions dans le cours de l'année 1909 et avoir terminé le 1^{er} mai 1910 », dans Roy et Robert, « 22 juin 1908 : Le grand incendie... », p. 18.

³¹ De nouveau, les chefs de ménage qui étaient des résidents en 1907 sont exclus de nos analyses. De plus, dans cette sous-section, nous considérons qu'il y a eu déménagement dès que l'adresse déclarée est différente d'un bottin à l'autre.

³² Toutefois, nous savons qu'à l'époque, le trésorier de la ville évalue les dommages de l'incendie à 2 500 000\$ et que le montant total remboursable par les assurances s'élève à 1 300 000\$, voir (Correspondance spéciale), « Le sinistre de Trois-Rivières », p. 5.

commerciales en raison de la hausse soudaine de la population après l'incendie. En l'absence d'une assurance-incendie, nous supposons que plusieurs ménages ont dû contracter un emprunt afin de pouvoir remettre rapidement sur pied leur entreprise³³. Signalons également que la Ville a autorisé des prêts remboursables sur une période de 50 ans, évitant ainsi à de petits commerçants et artisans de faire faillite tout en conservant leur statut de propriétaire³⁴. D'ailleurs, en 1907, sur les 10 chefs de ménage qui étaient propriétaires de leur petite entreprise, 8 conservent ces caractéristiques en 1910³⁵. Les seules exceptions sont Théodore Grenier, un propriétaire d'une maison de pension qui devient bourgeois alors qu'il atteint l'âge de 76 ans et Auguste Cadorette, toujours charretier à son compte depuis 1901, mais locataire de son domicile en 1910. Dans ces deux cas, l'âge du premier et le métier du second (pour lequel l'accès à la propriété foncière paraît moins important que pour un petit commerçant de biens) peuvent expliquer pourquoi ils se distinguent du reste du groupe. Si la stabilité domine largement, le statut résidentiel influence fortement la localisation des sinistrés après l'incendie à court et à moyen terme³⁶.

Cherchant à illustrer la répartition spatiale à court et à moyen terme des victimes après l'incendie, nous avons cartographié les déplacements de ceux dont il était possible de

³³ En fait, l'endettement était une stratégie fréquemment utilisée par les ménages québécois au début du XX^e siècle en temps difficile. Sylvie Taschereau souligne qu'« en 1900, la nourriture et le combustible sont régulièrement achetés à crédit », dans « Plutôt "s'endetter sur l'honneur"... », p. 402.

³⁴ Notons toutefois que le premier versement du prêt aux sinistrés a été effectué le 1^{er} juillet 1910. Pour plus d'informations sur le prêt, voir Archives de la ville de Trois-Rivières, fonds Trois-Rivières, boîte 552, « Relevé. "Re prêts dit des incendiés du 22 juin 1908". Émission comportant 400 obligations de \$1000.00 chacune, avec intérêt du taux de 4 ¼ % l'an, autorisé par l'acte de la législature de Québec, 9 Edouard VII, chapitre 84, et en vertu du règlement 190 de la cité, passé le 14 octobre 1909 », 1910, p. 1.

³⁵ Évidemment, l'information devait être disponible pour ces deux années afin que ces individus soient retenus dans nos analyses.

³⁶ Il nous est apparu risqué de poursuivre nos analyses sur la différence de la valeur locative entre l'ancien et le nouveau domicile d'un incendié en raison des résidences temporaires qui pourraient fausser ces données.

connaître l'adresse exacte par le biais des bottins d'adresses entre 1908 et 1910³⁷. La figure 18 nous indique que onze ménages ne sont plus dans le même voisinage en 1909 (seulement deux demeurent dans le périmètre de l'incendie) tandis que neuf se retrouveront sur le même segment de rue que leur ancien domicile. D'ailleurs, ces derniers se retrouveront tous au même endroit en 1910. De toute évidence, leur statut résidentiel dans le rôle de 1908 explique leur capacité à demeurer pratiquement au même endroit malgré l'incendie, puisque huit sur neuf se déclarent propriétaires. La seule exception est celle de Louis-Philippe St-Pierre, épicier et locataire de sa résidence. Or, les rôles d'évaluation nous indiquent que le logement qu'il occupe avant et après l'incendie appartient à son beau-père, ce qui suggère pourquoi il a été en mesure de demeurer sur place malgré son statut de locataire. Cet exemple démontre en outre l'utilité des liens familiaux dans l'adaptation des ménages au contexte de l'époque, un élément souvent laissé dans l'ombre en raison du silence des sources. Soulignons que parmi ceux qui se maintiennent sur le même segment de rue, sept sont propriétaires d'une petite entreprise, ce qui les a probablement motivés à demeurer dans le quartier des affaires³⁸. Parallèlement, les propriétaires sont proportionnellement moins présents (36%) parmi ceux qui s'établissent sur un autre segment de rue. Toutefois, ceux qui quittent le cœur du centre-ville ne renoncent pas nécessairement au petit commerce ou à l'artisanat. En effet, seulement deux ménages sur onze quittent ce domaine d'activités entre 1908 et 1910. Quant aux deux ménages toujours établis dans le périmètre de l'incendie

³⁷ Rappelons que le moment de la publication des bottins d'adresses demeure incertain, mais que des corrections effectuées dans ceux-ci nous laissent présumer qu'il se situe au printemps, sans aucun doute avant l'incendie pour l'édition de 1908. De plus, nous avons exclu de nos analyses ceux qui sont résidents et ceux dont le statut résidentiel est inconnu entre le rôle d'évaluation de 1908 et celui de 1911. Si nous ajoutons la contrainte de connaître l'emplacement exact de ces individus à chacune de ces années dans les bottins d'adresses, 20 victimes du feu répondent à ces critères.

³⁸ Nous supposons que les deux autres ont suffisamment de moyens financiers pour rester au cœur du centre-ville, près des services. L'un est huissier-audencier alors que l'autre est bourgeois en 1908.

en 1909, sans habiter sur le même segment de rue, non seulement restent-ils commerçants, mais ils le resteront jusqu'à la fin de notre période d'étude, en 1921.

En ce qui a trait aux déplacements de nos ménages entre 1909 et 1910, la figure 18 montre que quatre d'entre eux se rapprochent du cœur du centre-ville après s'en être éloignés temporairement. Le fait qu'ils soient toujours propriétaires d'une petite entreprise en 1910 n'est certainement pas étranger à cette situation. D'ailleurs, il semble que ceux qui sont retournés vivre dans le cœur du centre-ville attendaient simplement la reconstruction de leur domicile puisqu'ils se relocalisent pratiquement au même endroit. Deux de ceux-ci conservent leur statut de propriétaire alors que le troisième le devient en 1910³⁹. Quant à ceux qui s'éloignent du centre-ville ou qui restent au même endroit entre 1909 et 1910 après s'être établis dans un autre voisinage l'année précédente, notons que cinq chefs de ménage sur sept sont toujours propriétaires d'une petite entreprise en 1910.

Ainsi, nos résultats tendent à nuancer l'effet de l'incendie sur la répartition spatiale de nos petits commerçants et artisans. Certes, le feu a chassé bon nombre d'entre eux du cœur du centre-ville, mais il s'agit surtout de locataires. De plus, il semble que ceux qui se sont dirigés vers la périphérie de la ville étaient parmi les moins fortunés⁴⁰. Bien que notre corpus ne contienne pas d'individus aux deux extrémités de l'échelle sociale, un parallèle intéressant peut être établi avec les exemples de Québec et de Chicago dans la seconde

³⁹ Le cas de ce dernier est particulier puisque bien qu'il était locataire de son logement, il était en même temps propriétaire de deux habitations sur le même segment de rue. Ainsi, il a pu bénéficier d'un prêt de la Ville pour la reconstruction de ses propriétés. D'ailleurs, ce sera dans l'une de celles-ci qu'il habitera en 1910.

⁴⁰ En raison du problème des ménages qui incluent la valeur de leur commerce à celui de leur domicile, la véritable valeur locative du logement habité à l'automne 1907 est inconnue dans la majorité des cas des incendies. Nous connaissons seulement cette information pour trois ménages s'étant rapproché de la périphérie de la ville, trois restés au même endroit et les deux qui sont restés dans le périmètre de l'incendie sur un autre segment de rue en 1908. Toutefois, ceux qui ont quitté le cœur du centre-ville, et qui n'y sont pas retournés, ont une valeur locative inférieure (600\$, 750\$ et 900\$) à ceux qui demeurent dans le cœur du centre-ville (950\$, 1000\$, 1500\$, 2500\$ et 2800\$).

moitié du XIX^e siècle. Après un incendie majeur, la différenciation sociospatiale entre les plus riches et les plus pauvres des deux villes a grandement augmenté⁴¹. Dans le cas de Trois-Rivières, comme l'ont montré Jean Roy et Daniel Robert, il est indéniable que l'incendie a joué « un rôle de premier plan dans l'expansion du tissu urbain vers l'ouest et le nord de la ville⁴² ». Toutefois, c'est le contexte après la conflagration, et en particulier la situation du marché du logement, qui a principalement influencé la décision des Trifluviens de déménager ainsi que le choix du lieu d'établissement après le sinistre⁴³. La mobilité résidentielle ne pouvant être séparée de la répartition sociospatiale dans l'espace urbain, il nous apparaît maintenant essentiel d'analyser ce phénomène après le sinistre. Dans la section suivante, nous nous pencherons sur cet aspect de la question. Nous tenterons notamment de vérifier si les petits commerçants et artisans ont tendance à s'installer à proximité les uns des autres et s'ils partagent certains traits communs avec leur voisinage.

⁴¹ November, « L'incendie créateur de quartier... », p. 372-374 ; Rosen, *The Limits of Power...*, p. 101-105.

⁴² Roy et Robert, « 22 juin 1908 : Le grand incendie... », p. 19.

⁴³ Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 79.

FIGURE 18
Les déplacements des ménages victimes de l'incendie, 1908-1910



Sources : « Plans d'assurance de 1910 » et « Almanachs des adresses de Trois-Rivières de 1908 à 1910 ».

2.2 : La répartition spatiale : qui se ressemble s'assemble... dans les quartiers appropriés à leur situation

Avant d'observer les effets de l'emplacement résidentiel sur la répartition spatiale de la population après l'incendie, il convient de prendre connaissance des travaux de nos prédécesseurs qui ont tenté d'expliquer comment ce phénomène s'articulait dans les villes nord-américaines. Dès les années 1920, des chercheurs ont mis au point différents modèles de répartition sociorésidentielle applicables à plusieurs villes du continent. La différenciation sociospatiale était alors représentée à l'aide de cercles concentriques définissant des secteurs (à noyaux multiples, notamment), dans lesquels chaque unité regroupait des citoyens ayant un statut socioéconomique semblable. Or, ces théories étaient difficilement applicables à l'ensemble des agglomérations. C'est ainsi qu'après la Seconde Guerre mondiale, les chercheurs étudiant la ségrégation résidentielle ont plutôt cherché à définir les facteurs influençant la répartition de la population en milieu urbain. Parmi ceux-ci, Bell et Shevsky demeurent une référence incontournable pour avoir identifié les statuts socioéconomique, familial et ethnoculturel des citoyens en tant qu'axe de différenciation sociospatiale⁴⁴. Au Québec, différents auteurs ont permis de corroborer l'influence de ces axes dans le cadre de leurs études respectives. Par exemple, la répartition sociospatiale des habitants de la ville de Québec entre 1951 et 1971 aurait été fortement influencée par des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des familles tandis que l'occupation

⁴⁴ Paulet, *Manuel de géographie urbaine*, p. 125-154. Par ailleurs, à l'instar de nos prédécesseurs, nous utilisons le terme d' "axe de différenciation" en tant qu'élément qui regroupe différentes variables explicatives et qui influence la répartition des citoyens selon leur positionnement sur les axes socioéconomique, familial et ethnoculturel.

des chefs de ménage aurait été déterminante dans l'emplacement résidentiel de ceux-ci, que ce soit à Montréal en 1861 ou à Shawinigan en 1925 et en 1947⁴⁵.

Pour ce qui est de notre groupe-témoin, nous avons observé leur répartition dans l'espace urbain et les liens qui les unissent à leur environnement, que ce soit avec les autres chefs du corpus ou avec leur voisinage, pour 1910 et 1917⁴⁶. Puisque le bâti se modifie considérablement après l'incendie, il nous est apparu approprié de retenir les années où un plan d'assurance de la ville a été établi⁴⁷. En croisant les plans avec les bottins d'adresses et les rôles d'évaluations correspondants, nous avons été en mesure de géoréférencer 88 individus en 1910 et 62 en 1917. Par un système de symboles et de couleurs, nous avons représenté les caractéristiques de ces individus et de leur ménage, à savoir : la catégorie de métier du chef, son âge, la valeur locative du logement et le nombre de personnes vivant dans celui-ci⁴⁸. Un traitement similaire a été effectué avec leur voisinage, prenant en considération la médiane de ces valeurs numériques attribuées à chaque ménage vivant dans

⁴⁵ Pour une description plus détaillée de ces études, voir en introduction le *Bilan de la production scientifique*, p. 11-14.

⁴⁶ Puisque cette section porte essentiellement sur nos petits commerçants et artisans et moins sur leur ménage, nous avons uniquement cartographié ceux qui étaient toujours vivants et qui étaient propriétaires ou locataires de leur logement. Nous avons également retenu ceux qui étaient résidents si leur conjoint(e) possédait ou louait la résidence. Comme l'a observé Sherry Olson dans le cas de Montréal dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, il était fréquent que l'épouse soit propriétaire de la demeure. Cette situation constituait en quelque sorte une forme d'assurance-vie puisque le code civil du Québec « privilégiait l'antériorité des droits matrimoniaux et protégeait jusqu'à un certain point les droits alimentaires de la famille et ses besoins essentiels », voir « Pour se créer un avenir... », p. 382. Pour un point de vue légal sur cette stratégie, voir Brian Young, « Getting Around Legal Incapacity: the Legal Status of Married Women in Trade in Mid-Nineteenth-Century Lower Canada », *Canadian Papers in Business History*, vol. 1, 1972, p. 1-16.

⁴⁷ Puisque nous avons déjà cartographié les déménagements des individus de notre corpus avant l'incendie et immédiatement après celui-ci, nous tentons maintenant, dans la présente section, de retracer leur répartition spatiale par la suite. En raison de la charge de travail que cela nécessitait et compte-tenu de l'imprécision des données du plan d'assurance de 1888 en raison des bordereaux de correction de 1903, nous avons dû renoncer à exploiter le plan.

⁴⁸ Ces informations sont principalement tirées des rôles d'évaluation. La seule exception réside dans l'âge des femmes qui étaient chefs de ménage, une information fréquemment absente dans leur cas. Nous supposons que les évaluateurs municipaux ont tenu compte des règles de bienséance qui n'autorisaient pas les hommes à demander l'âge des dames, particulièrement celles âgées. Ainsi, nous avons recherché l'âge déclaré de ces personnes dans les recensements décennaux de 1901 ou 1911 pour calculer leur âge en 1910 et en 1917.

un logement situé sur le segment de rue correspondant⁴⁹. Nous avons également défini ces segments selon la catégorie de métier à laquelle une majorité de propriétaires et de locataires se rapportent⁵⁰. Les figures 19 à 24 illustrent avec éloquence l'influence des critères socioprofessionnels et démographiques sur la répartition spatiale des individus de notre corpus.

2.2.1 : L'axe socioprofessionnel : quand les petits commerçants se distinguent les uns des autres

Puisque nos petits commerçants et artisans sont majoritairement demeurés dans leur domaine professionnel au cours de la période observée, nous ne saurions parler ici de véritable différenciation sociospatiale. N'ayant pas comparé l'emplacement résidentiel de membres de classes sociales distinctes, il apparaît donc plus approprié de nous référer à la notion de "répartition" spatiale, moins lourde de sens que celle de "différenciation". Cela étant, il n'en demeure pas moins que le type de métier exercé et la valeur locative de la résidence influencent fortement leur emplacement résidentiel.

En nous basant sur ces caractéristiques, nous avons délimité trois zones à l'intérieur de la ville où les individus de notre corpus affichent certaines similitudes socioprofessionnelles. Dans la zone 1 de la figure 19, par exemple, nous retrouvons une concentration de commerçants de biens habitant dans un logement à valeur locative

⁴⁹ Par segment de rue, nous désignons un seul côté de rue, qui commence et qui se termine aux intersections.

⁵⁰ Afin de relier un segment de rue à une catégorie de métier, au moins 50% des propriétaires et locataires doivent se rapporter à celle-ci. Ce seuil a été choisi en raison du faible nombre de résidence dans plusieurs secteurs de la ville, comme le démontre la médiane du nombre de logement par segment de rue retenu en 1910 qui se situe à 7,5. Pour cette raison, un seuil inférieur à la moitié des propriétaires et locataires nous apparaissait insuffisant pour catégoriser un segment en fonction des métiers déclarés.

moyenne ou élevée⁵¹. Comme le montre la figure 20, si leur voisinage réside dans des demeures généralement semblables, le principal type d'occupation sur les segments de rue au centre et au nord-ouest de la zone 1 ne correspond pas à celui des individus de notre corpus. En effet, dans cette partie de la zone 1, ce sont les professions libérales et non manuelles liées à l'appareil municipal qui sont les plus représentées. Dans les faits, les individus qui exercent ces occupations et les commerçants de biens fortunés partagent des objectifs similaires en demeurant dans ce secteur de la ville. Près des grandes artères commerciales (des Forges et Notre-Dame), les commerçants bien nantis et les membres des professions libérales sont avantageusement situés par rapport à leur clientèle tandis que les employés civils non manuels demeurent près de l'hôtel de la ville. Par contre, les ménages installés sur les rues Bonaventure, Hart, Royale et Laviolette affichent également un statut social supérieur en résidant dans ce secteur à caractère bourgeois au nord-ouest de la zone 1⁵², à proximité du seul parc de la ville après l'incendie⁵³. Non seulement l'apparence de la demeure est-elle considérée comme un indicateur du statut socioéconomique d'un individu, mais la fréquentation des espaces verts en milieu urbain représente également une opportunité pour les plus aisés de démontrer leur richesse que ce soit en s'y pavanant ou en

⁵¹ Afin d'attribuer un qualificatif à la valeur locative du logement habité ou à la médiane du segment de rue, nous avons conservé les seuils précédemment utilisés dans les autres sections. Ainsi, parmi les données recueillies, les valeurs locatives et les médianes des segments de rue sont faibles si elles sont parmi les 66% des effectifs comportant les valeurs les moins fortes. Elles sont considérées élevées si elles se situent parmi les 10% des effectifs ayant les plus fortes valeurs. Enfin, elles sont classées moyennes si elles se situent entre ces deux dernières proportions des effectifs. Voir la légende des figures pour les intervalles correspondant à chaque catégorie.

⁵² Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 594 ; Commission des biens culturels du Québec, *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières, Québec*, 2005, p. 24.

⁵³ Un autre espace vert, le parc Victoria (situé au sud-ouest de la ville), est aménagé au cours de l'année 1910, mais n'apparaît pas sur le plan d'assurance correspondant.

y pratiquant des loisirs⁵⁴. Au nord de la rue Royale, nous retrouvons également des fortunés, mais les types d'emplois exercés sont beaucoup plus variés.

Au sud de la zone 1, les petits commerçants sont nombreux. Malheureusement, la valeur locative de leur logement et la médiane de leur segment de rue nous sont généralement inconnues. Sans doute moins bien dotés que leurs vis-à-vis du nord de la zone, leur emplacement résidentiel est clairement influencé par leur métier. Sur les grandes artères commerciales ou tout près de celles-ci, ils peuvent également profiter des marchés avoisinants pour écouler leur stock. En contrepartie, habiter le secteur le plus achalandé comporte incontestablement son lot d'inconvénients, notamment le bruit, le passage des charrettes et les désagréments des chevaux. Soulignons que les charretiers passaient la majeure partie de leur journée dans ce secteur. Nous y reviendrons.

Dans la zone 2, qui appartient au quartier St-Philippe, les commerçants, les artisans et leur voisinage ont peu de similitudes avec la bourgeoisie locale établie à proximité du jardin Laviolette⁵⁵. À l'intérieur de ce périmètre, tous les logements considérés ont une valeur locative faible ou inconnue à l'exception de ceux de Pierre Blais, d'Elie Leblanc et de Thomas Cooke, respectivement entrepreneur-charpentier (cercle rose), laitier (cercle vert) et forgeron (cercle jaune), sur la rue St-Georges. Il n'est toutefois pas étonnant que la

⁵⁴ Roy Rosenweig et Elizabeth Blackmar, « Creating Central Park: The Gentleman from Europe and the Idea of a Great Park », *A History of Central Park*. New York, Cornell University Press, 1998, p. 15-36 ; Dorceta E. Taylor, « Central Park as a model for social control: Urban parks, social class and leisure behavior in Nineteenth-Century America », *Journal of Leisure Research*, vol. 31, no 4, 1999, p. 420-477. Bien que ces travaux portent essentiellement sur Central Park à New-York, ils démontrent bien comment les parcs en milieu urbain constituaient une vitrine de la culture des mieux nantis vers le milieu du XIX^e siècle. Bien que de taille modeste, il est tout à fait plausible que le Jardin Laviolette remplissait une fonction similaire au début du XX^e siècle, à Trois-Rivières. Par ailleurs, ce sont des membres de la bourgeoisie trifluvienne qui cèderont des terrains à la ville afin d'y aménager des promenades et autres espaces verts à partir des années 1860, voir René Hardy, « Trois-Rivières au XIX^e siècle : L'émergence d'une ville industrielle », René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 417.

⁵⁵ Désigné aujourd'hui comme le parc Champlain.

majorité des demeures de la zone 2 possède une faible valeur locative. Plusieurs auteurs ont évoqué l'aspect ouvrier du quartier St-Philippe au début du XX^e siècle, un constat attesté par les nombreux segments de rue où les locataires et les propriétaires sont principalement des journaliers⁵⁶. Visiblement, les logements à prix abordable ont attiré cette clientèle. Cependant, l'autre secteur ouvrier, à l'est de la zone 1, n'a de toute évidence pas suscité le même intérêt parmi les individus qui nous intéressent. La distance des marchés et l'état lamentable des services municipaux ont vraisemblablement incité les petits commerçants et artisans expérimentés à ne pas se déplacer vers ce secteur de la ville, à l'est de la rue St-François-Xavier⁵⁷. D'ailleurs, nous remarquons une plus forte concentration de ceux-ci près du marché à foin et plus particulièrement, la présence de plusieurs charretiers. En fait, six des huit charretiers localisés sur la figure 19 sont localisés dans ce secteur, qui abrite également un segment où la majorité des locataires et des propriétaires exercent ce métier. Évidemment, leur présence dans cette zone est stratégique compte tenu de leur occupation. En effet, en incluant le marché à poisson au sud-est de la rue du Platon, de moindre importance que les deux autres, « les trois marchés servent de point de ralliement aux cochers et aux charretiers. [...] Entre deux courses, ces hommes et leurs voitures se placent en bordure des marchés, toujours prêts à parcourir les rues pour conduire des clients ou charroyer des marchandises⁵⁸ ».

En 1917, nous constatons peu de changements du point de vue de la répartition spatiale des individus (voir la figure 21). Comparativement à 1910, il faut bien le dire, ceux qui ne demeurent plus au même endroit sont pour la plupart décédés ou introuvables dans

⁵⁶ Hardy, « Croissance industrielle et triomphe... », p. 594 ; Gamelin et al., *Trois-Rivières illustrée*, p. 90 ; Belleau, « L'industrialisation de Trois-Rivières : 1905-1925 », p. 27-28.

⁵⁷ Desnoyers, « Le logement ouvrier à Trois-Rivières... », p. 85-90.

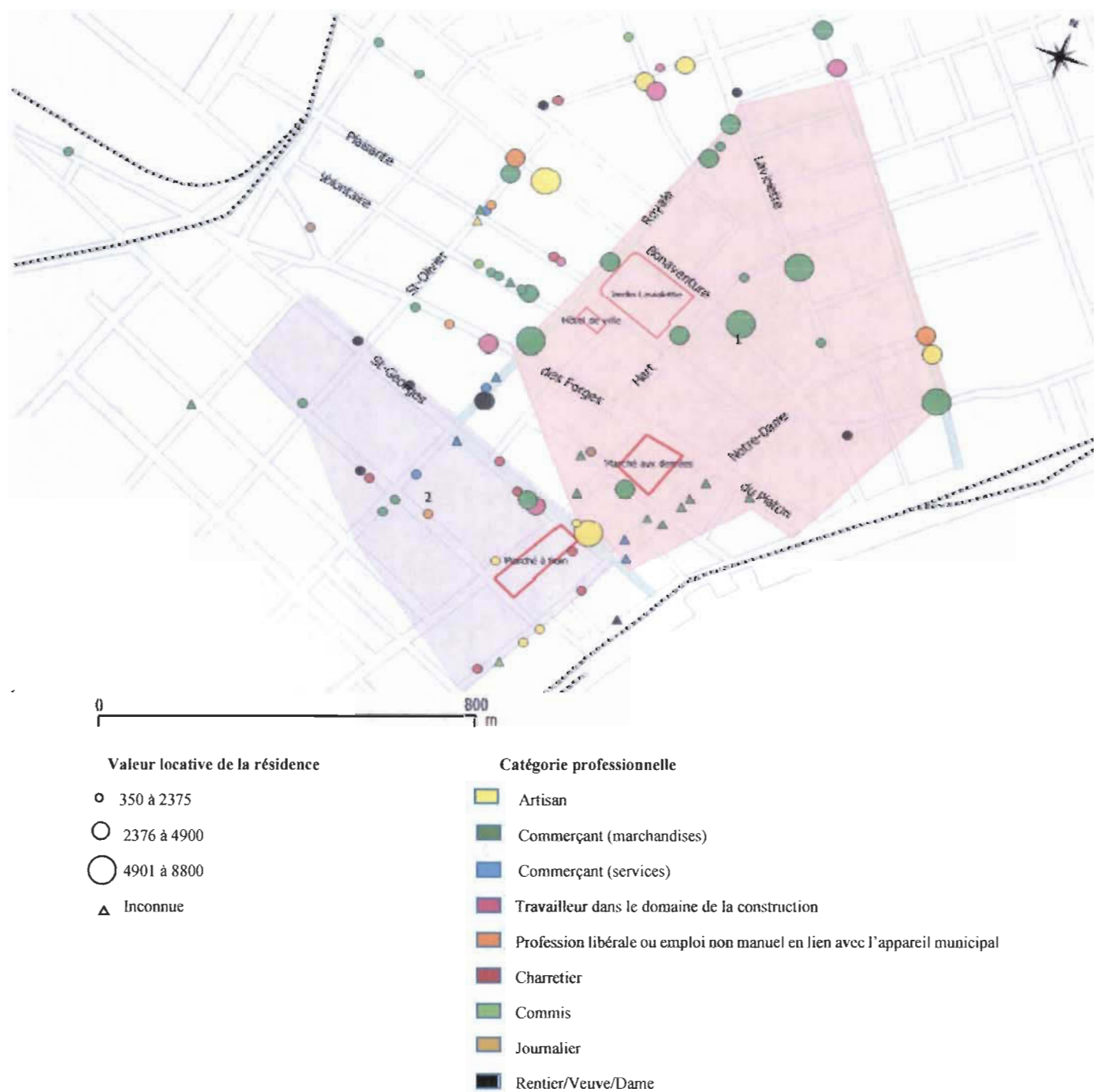
⁵⁸ Murray, « Les marchés de Trois-Rivières... », p. 61.

les rôles d'évaluation. Comme nous l'avons démontré dans la section précédente, les petits commerçants et artisans affichaient généralement une forte stabilité résidentielle, en l'absence de changements professionnels ou de modifications à la structure du ménage en lien avec le cycle familial. La principale différence entre la situation de 1910 et celle de 1917 a trait à la catégorisation professionnelle des segments de rue habités par au moins un individu de notre corpus dans la zone 2 (voir la figure 22). Ainsi, nous constatons une plus grande diversité de métiers pratiqués par les locataires ou les propriétaires d'un même voisinage. À notre avis, il est possible que l'arrivée du tramway en décembre 1915 ait contribué au changement⁵⁹. Ce nouveau moyen de transport permettait désormais aux Trifluviens desservis de s'établir à plus grande distance de leur lieu de travail. En ajoutant à l'équation l'étalement urbain vers le nord et l'ouest après l'incendie, nous pouvons mieux saisir la diversification des métiers exercés par les propriétaires et locataires de la zone 2⁶⁰. Cela étant, si les professions exercées par les individus de notre corpus et leurs voisins donnent un sens à leur répartition spatiale pour certains secteurs de la ville, il s'avère toutefois plus difficile de déceler l'influence de l'axe démographique dans les modèles résidentiels à l'échelle de l'ensemble de la ville.

⁵⁹ « L'inauguration du service de tramways à Trois-Rivières », *Le Nouveau Trois-Rivières*, 17 décembre 1915, p. 1.

⁶⁰ Roy et Robert, « 22 juin 1908 : Le grand incendie... », p. 19.

FIGURE 19
La répartition spatiale des petits commerçants et artisans
selon l'axe socioprofessionnel, 1910



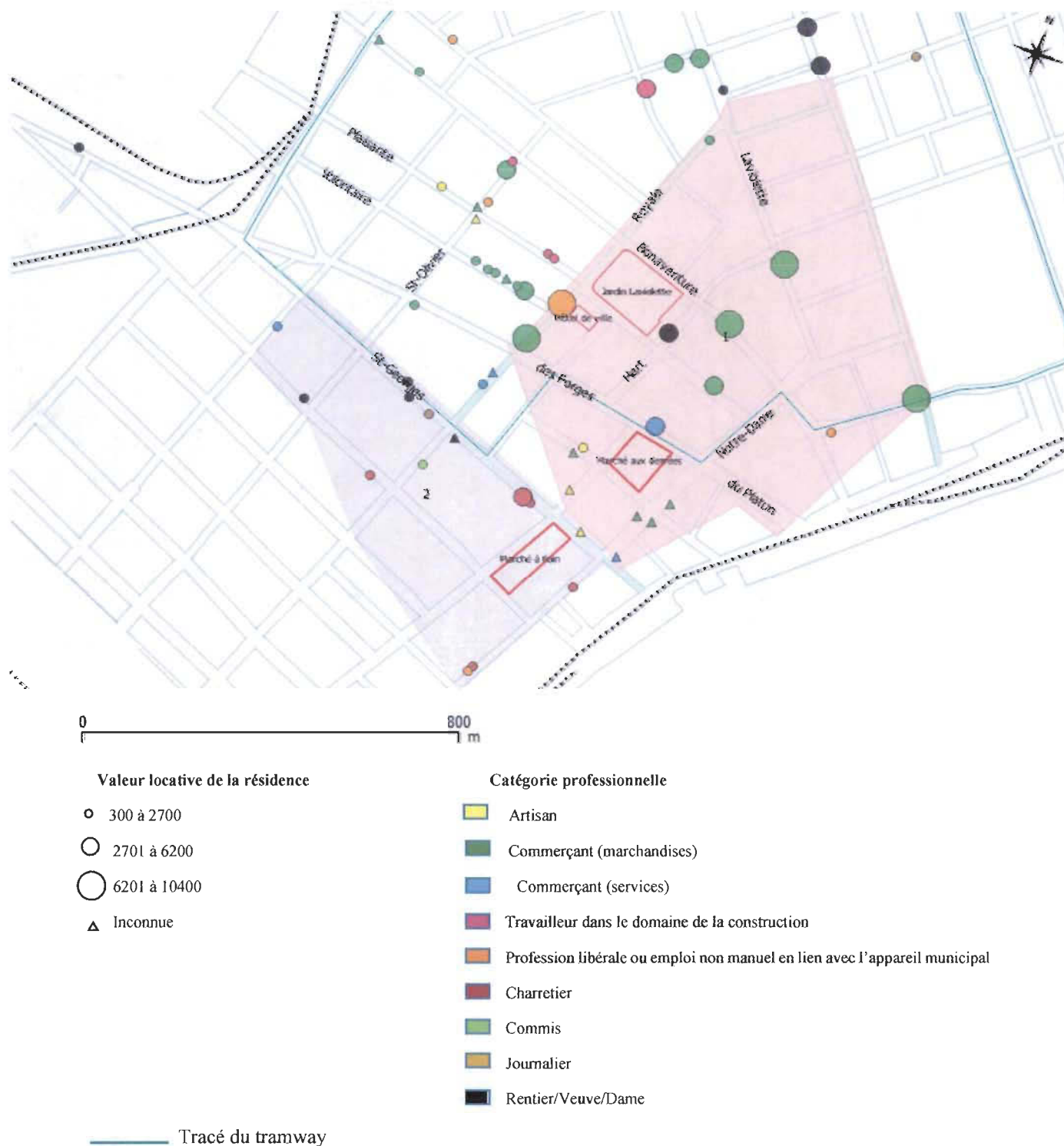
Tracé du chemin de fer

Sources : « Plans d'assurance de 1910 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières, 1910 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1911 ».

FIGURE 20

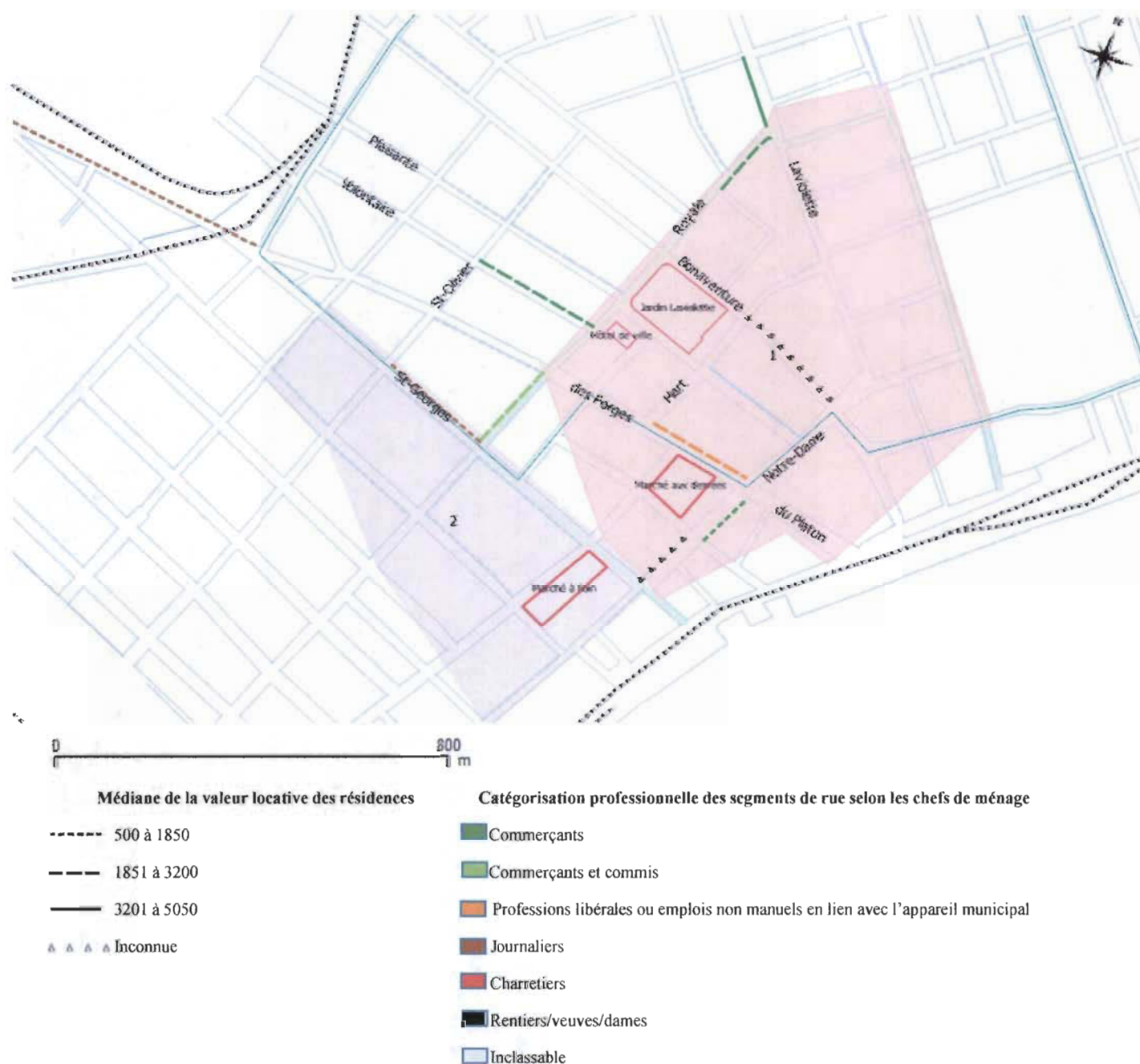
Sources : « Plans d'assurance de 1910 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1910 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1911 ».

FIGURE 21
La répartition spatiale des petits commerçants et artisans
selon l'axe socioprofessionnel, 1917



Sources : « Plans d'assurance de 1917 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1917 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1918 ».

FIGURE 22
La catégorisation socioprofessionnelle des segments de rue où résident
les petits commerçants et artisans, 1917



Sources : « Plans d'assurance de 1917 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1917 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1918 ».

2.2.2 : L'axe démographique : les attraits particuliers de la zone 3

Au cours des années 1960 et 1970, en s'inspirant des travaux de Bell et Shevsky, divers chercheurs de l'école de l'écologie factorielle se sont penchés sur la répartition sociospatiale de la population des grandes villes américaines de l'époque. En ce qui concerne l'axe démographique, il a été fréquemment observé au cœur des villes une surreprésentation des petites familles dont le chef était soit très jeune ou très vieux. À l'inverse, les secteurs en périphérie des villes accueillaient des larges familles dont l'âge du chef était régulièrement situé près de la moyenne⁶¹. Compte tenu de la taille de Trois-Rivières, du groupe socioprofessionnel étudié et de la période ici considérée, il aurait été surprenant d'en venir aux mêmes conclusions que ces auteurs. Cela est d'autant plus vrai qu'une ville nord-américaine ayant complété depuis peu son processus d'industrialisation n'obéit pas nécessairement à la même logique résidentielle que celles des villes préindustrielles ou celles industrialisées depuis une centaine d'années⁶². Certains parallèles peuvent néanmoins être établis entre la répartition spatiale de notre population et celle observée par les tenants de l'écologie factorielle pour les villes américaines de la seconde moitié du XX^e siècle.

Bien que l'âge et la taille du ménage de nos petits commerçants et artisans aient moins d'influence sur leur répartition spatiale que leurs caractéristiques socioprofessionnelles, le profil démographique des résidents de la zone 3 présente des similitudes étonnantes. En effet, comme le montre la figure 23, près de la moitié des ménages (12 sur 23) comptent entre 7 à 12 personnes et une proportion identique des chefs

⁶¹ Martin Cadwallader, *Analytical Urban Geography. Spatial Patterns and Theories*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall, 1985, p. 136-137.

⁶² Bellavance et Guérard, « Ségrégation résidentielle et morphologie urbaine... », p. 584.

de ce secteur sont âgés entre 30 et 49 ans⁶³. Pourtant, rien ne laissait présager que cette zone sans particularité socioprofessionnelle, située entre un secteur ouvrier au sud, le quartier des affaires au sud-est et les demeures bourgeoises à l'est, allait s'avérer passablement homogène sur le plan démographique. Dans une certaine mesure, il semble que la zone 3 joue le même rôle ici que les secteurs en périphérie des villes américaines industrialisées où les familles nombreuses dont le chef n'était ni parmi les plus jeunes, ni parmi les plus vieux, étaient surreprésentés. Évidemment, en raison de leurs activités professionnelles, nos petits commerçants et artisans ne pouvaient pas se permettre de résider à bonne distance du centre de la ville. Toutefois, les caractéristiques intrinsèques de la zone 3 telles que sa proximité avec le quartier des affaires et le Jardin Laviolette, ses logements relativement abordables, la présence marquée de la petite bourgeoisie et sa faible densité de population comparativement à celle des quartiers ouvriers, constituaient vraisemblablement un attrait pour les grosses familles et plus particulièrement celles comportant des enfants d'âge mineur, comme le laisse supposer l'âge de la majorité des chefs. Comme on peut le voir sur la figure 24, les caractéristiques démographiques de ce secteur demeurent relativement stables au fil des ans. Les plus grands ménages et les chefs les moins âgés restent toujours les plus nombreux en 1917⁶⁴. Toutefois, tout comme en 1910, l'axe démographique ne semble pas avoir une forte influence sur la répartition spatiale de nos petits commerçants et artisans à travers les rues de la ville, exception faite de la zone 3. Il n'en demeure pas moins

⁶³ Les données démographiques de nos petits commerçants et artisans et de leur ménage ont été regroupées en trois catégories selon leur valeur, représentant chacune le tiers des effectifs. Le même processus a été effectué au niveau des segments de rue habités par au moins un individu de notre corpus. Toutefois, après analyse, il nous est apparu peu pertinent de tenir compte de la classification de ces segments de rue selon l'axe démographique. En effet, les médianes de celles-ci avaient des valeurs beaucoup trop près les unes des autres pour que leur classification soit significative. Une telle classification aurait probablement été bonifiée en tenant compte de l'ensemble des segments de rue de la ville.

⁶⁴ Sur 21 individus de notre corpus, 11 sont âgés entre 36 et 50 ans et 9 ont un ménage comportant entre 8 à 10 personnes.

que les ressemblances socioprofessionnelles et démographiques entre des individus d'un même voisinage peuvent favoriser la stabilité résidentielle. À ce titre, la rue Volontaire offre un parfait exemple⁶⁵.

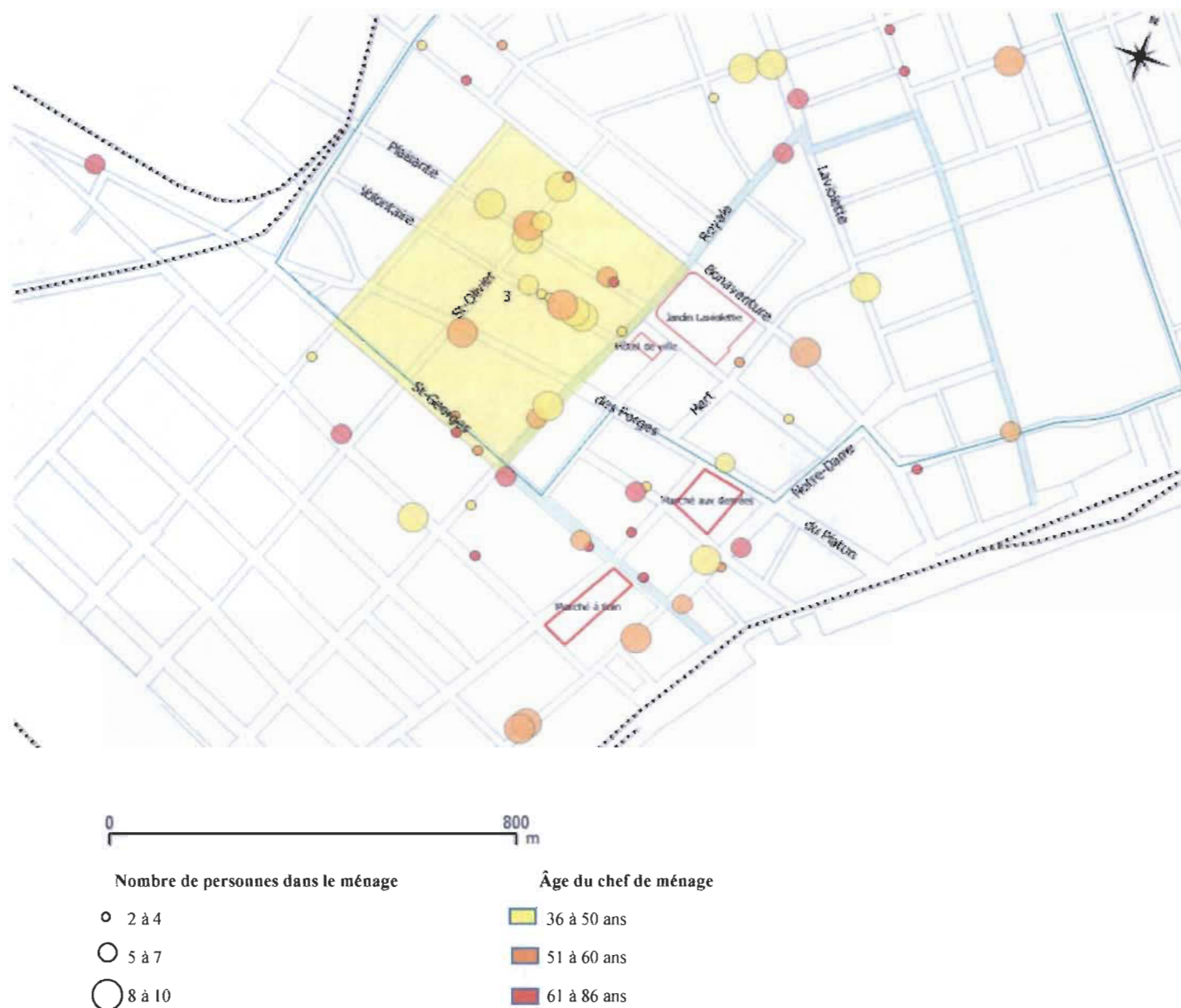
⁶⁵ À partir de 1941, la rue Volontaire devient la rue des Volontaires, voir Ville de Trois-Rivières, « Volontaire, rue », *Toponymie Trois-Rivières* [En ligne], <http://toponymie.v3r.net/fiche/1921/rue-volontaire.aspx> (Page consultée le 11 mai 2017).

FIGURE 23
La répartition spatiale des petits commerçants et artisans
selon l'axe démographique, 1910



Sources : « Plans d'assurance de 1910 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1910 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1911 ».

FIGURE 24
La répartition spatiale des petits commerçants et artisans
selon l'axe démographique, 1917



Sources : « Plans d'assurance de 1917 », « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1917 » et « rôle d'évaluation de la ville de Trois-Rivières de 1918 ».

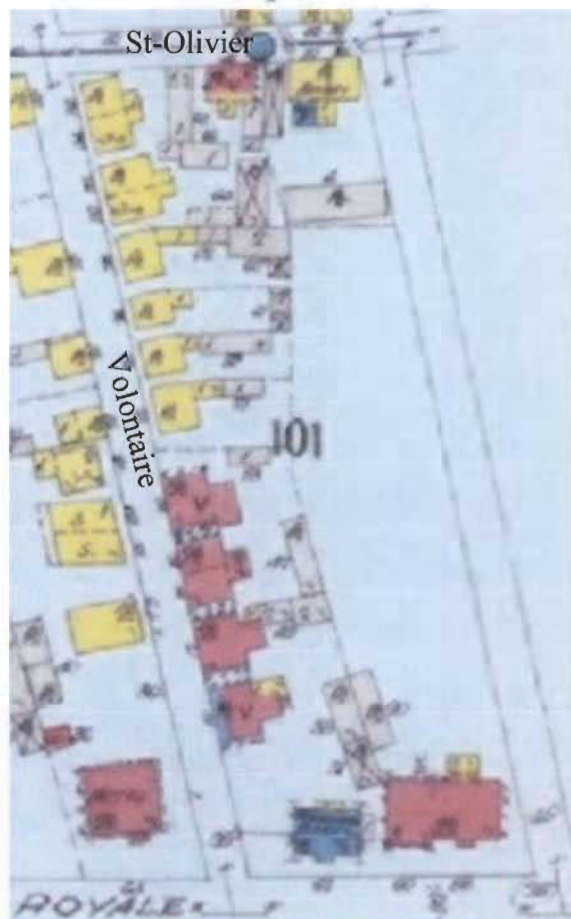
2.2.3 : Au-delà des données quantitatives mesurables : l'exemple de la rue Volontaire et de Dionis Blais

En 1910, le segment de rue compris entre St-Olivier et Royale, côté nord, a une valeur locative médiane classée « moyenne » et est habité par douze ménages majoritairement dirigés par des petits commerçants de biens. Cette catégorisation socioprofessionnelle associée à un voisinage est la seule attribuée dans la zone 3. Les six individus de notre corpus établis sur ce segment de rue présentent de nombreuses similitudes : cinq sont âgés entre 38 et 44 ans (parmi le tiers le moins âgé), cinq sont des petits commerçants de biens qui ont leur boutique dans le cœur du centre-ville⁶⁶, trois ont un ménage comptant entre 7 et 12 personnes et au moins quatre individus ont un logement de faible valeur locative. De plus, selon le recensement de 1911, au moins un enfant d'âge mineur est présent dans cinq de ces ménages. En 1917, aucun de nos petits commerçants de la rue Volontaire n'a déménagé et leurs caractéristiques ainsi que celles de leur ménage (tirées des rôles d'évaluation) sont demeurées quasiment identiques. Comment expliquer pareille stabilité ? À notre avis, les similitudes socioprofessionnelles et démographiques des acteurs sont en cause. Cependant, au-delà des données quantifiables, chaque individu possède des raisons personnelles qui peuvent l'inciter à demeurer en place. Le cas de Dionis Blais, petit commerçant de la rue Volontaire, est éloquent.

⁶⁶ Le sixième individu de notre corpus présent sur ce segment de rue, Arthur Guilbert, est temporairement commis entre 1910 et 1914, mais redeviendra marchand de chaussures par la suite, au moins jusqu'en 1921. Probablement que ce changement professionnel temporaire est dû à la destruction de son commerce dans l'incendie de 1908.

En 1901, les frères Dionis (27 ans) et Albert Blais (23 ans) possèdent un petit commerce de vêtements sous la raison sociale de Blais & Frère sis au 6 de la rue des Forges. À cette époque, le premier a quitté le domicile familial et habite avec sa conjointe, son garçon de huit mois, sa belle-mère et deux pensionnaires. Albert, pour sa part, réside toujours chez ses parents avec sa sœur et son frère cadet, à quelques mètres de distance du logement de Dionis. En 1905, les deux frères maintenant domiciliés sur la rue Volontaire se retrouvent voisins. Grâce aux informations tirées du plan d'assurance de 1903, le changement de voisinage de Dionis nous apparaît tout à fait

FIGURE 25
Segment de la rue Volontaire
entre Royale et St-Olivier
ainsi que son îlot



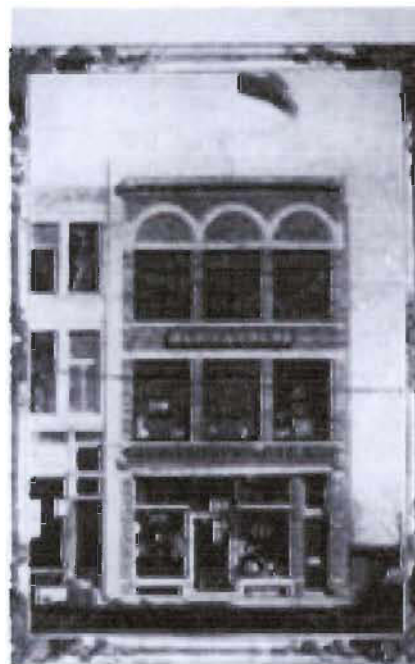
Source : « Plan d'assurance de 1910 ».

compréhensible. Celui-ci quitte un secteur plus achalandé, avec comme voisinage immédiat une cour à bois de la Three Rivers Lumber Co., pour un habitat moins densément peuplé déjà habité par trois de nos petits commerçants où il y a fait construire son domicile, tout comme son frère⁶⁷. La même année, deux autres petits commerçants de notre corpus s'y établissent. Comme mentionné précédemment, les ressemblances socioprofessionnelles et

⁶⁷ Sur le plan d'assurance de 1888, corrigé en 1903, ces demeures n'existent pas. Par ailleurs, les informations tirées de ce plan d'assurance concernant ce segment de rue sont fiables puisqu'elles ont toutes fait l'objet de révisions en 1903.

démographiques entre ces individus sont nombreuses, ce qui a pu encourager la stabilité résidentielle de ceux-ci. Nul doute que Dionis recherche cette stabilité et un secteur adéquat pour les membres de plus en plus nombreux de son ménage⁶⁸, au prix de s'éloigner de son commerce. D'ailleurs, le plan d'assurance de 1910 nous indique que Dionis et la plupart des habitants de son segment de rue sont parmi les rares Trifluviens du centre-ville à ne pas avoir de voisin à l'arrière de leur résidence, offrant ainsi une certaine quiétude et une aire de jeu plus importante aux enfants du voisinage⁶⁹. À ce propos, il ne faut pas perdre de vue que non seulement un voisinage relativement homogène pouvait renforcer le statut social de ses habitants, mais qu'il contribuait

FIGURE 26
Commerce des frères Blais en 1910



Source : Centre interuniversitaire d'études québécoises, Collection René-Hardy, Fonds Trois-Rivières, Série P. Goudreault, TR_P_GOUDREULT_203.

également à la socialisation des enfants, telle que souhaitée par les parents⁷⁰. Par ailleurs, la proximité entre Dionis et Albert Blais a également contribué à la stabilité résidentielle de ceux-ci, du moins jusqu'au déménagement d'Albert en 1912. La taille de son ménage, nettement plus petit que celle de son aîné Dionis⁷¹, explique sans doute pourquoi Albert a été celui des deux frères qui a déménagé au-dessus du commerce familial, au 183 Notre-Dame, au cœur du quartier des affaires⁷². Impossible d'évaluer les retombées

⁶⁸ Selon le recensement de 1911, il habite au 14 de la rue Volontaire avec son épouse, ses six enfants âgés entre 1 mois et 11 ans, sa belle-mère, un pensionnaire et une servante.

⁶⁹ Voir la figure 25.

⁷⁰ Cadwallader, *Analytical Urban Geography. Spatial Patterns...*, p. 142.

⁷¹ En 1911, il habite avec sa femme, son fils de deux ans et sa belle-mère.

⁷² Voir la figure 26 pour un aperçu du commerce des frères Blais et du logement au-dessus de celui-ci qui sera habité par Albert à partir de 1912.

professionnelles de cette stratégie, mais nous savons que les frères Blais resteront au même endroit au moins jusqu'en 1921 et qu'ils seront toujours propriétaires de leur commerce la même année.

Conclusion

Dans le contexte de profonds bouleversements qui suit l'incendie de 1908, une majorité des ménages de petits commerçants et d'artisans ont privilégié la stabilité résidentielle pour traverser cette période difficile. De moins en moins de déménagements ont été observés quelques années après le sinistre tandis que ceux qui ont opté pour une relocalisation ont retrouvé un logement généralement semblable à leur précédent. Cela étant, les incidences de l'incendie se répercutent surtout sur le comportement spatial des moins nantis. En effet, le rétrécissement de l'offre de logements parallèlement à l'augmentation drastique du prix des loyers ont empêché plusieurs ménages parmi les plus pauvres de quitter un domicile trop petit et surpeuplé. La forte stabilité résidentielle aurait donc été beaucoup plus dommageable pour les plus pauvres. Par ailleurs, les déménagements provoqués par l'incendie vers la périphérie de la ville étaient majoritairement le lot des locataires. Ceci suggère que la richesse des victimes de l'incendie a influencé leur relocalisation tout comme leur répartition spatiale en 1910 et en 1917⁷³.

Effectivement, les individus de notre corpus tendent à se regrouper selon leur profession et la valeur locative de leur domicile au sein de zones distinctes. Si leur profession n'est pas celle qui est majoritairement exercée par les autres chefs de ménage de

⁷³ Bien qu'un locataire peut être plus fortuné qu'un propriétaire, les quelques données disponibles sur la valeur locative de ceux qui quittent le cœur du centre-ville comparativement à ceux qui restent tendent à renforcer cette affirmation.

leur voisinage, ils partagent tout de même un niveau de vie similaire avec leurs compatriotes. L'impact de la famille sur les stratégies résidentielles utilisées n'en demeure pas moins significatif. Ainsi, certaines décisions des ménages quant à leur localisation dans la ville peuvent être mieux comprises en prenant en considération les liens qu'ils entretiennent avec leur parenté et avec leur réseau de sociabilité. Les cas qui ont été abordés dans ce chapitre nous permettent d'avoir une idée de l'impact de la filiation sur les stratégies résidentielles des individus de notre corpus.

CONCLUSION

À la faveur de l'industrialisation, de l'augmentation de la population et de l'incendie de 1908, le visage de Trois-Rivières se modifie considérablement au cours des deux premières décennies du XX^e siècle. La dépendance accrue envers le travail salarié, le rétrécissement de l'offre de logements et l'augmentation drastique des loyers obligent les citoyens à utiliser divers moyens pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Ce mémoire a mis en lumière comment les petits commerçants et artisans qui habitaient le centre-ville en 1901 ont utilisé différentes stratégies économiques et résidentielles pour subvenir aux besoins de leur famille et les facteurs qui ont guidé leurs choix. Influencés par les dégâts de l'incendie, le niveau de richesse de leur ménage, la profession du chef et la famille, les acteurs ont utilisé la structure de leur ménage et leur emplacement résidentiel dans l'espace urbain pour s'adapter à leur nouveau milieu, en fonction des ressources dont chacun disposait. L'importance de la famille explique également pourquoi l'hébergement d'employés et de pensionnaires, l'envoi des adolescents sur le marché du travail et les changements professionnels du chef ont été peu utilisés en tant que stratégies d'adaptation.

Dans le premier chapitre, comme nous l'avions anticipé, le niveau de richesse du ménage et l'état de la résidence après l'incendie ont été des facteurs de différenciation dans la structure du ménage après le sinistre. Bien que la majorité des ménages ait continué d'habiter en tant que famille nucléaire, les plus démunies et les victimes du feu ont été les plus nombreux à habiter en ménage à familles multiples. Le ménage à famille étendue a été

plus populaire pour ceux qui avaient des besoins moins grands à combler. L'accueil de la parenté en temps plus difficile a contribué à la baisse graduelle du nombre d'employés et de pensionnaires cohabitant avec la famille, bien que ce soit les plus démunis qui étaient les plus propices à héberger ces derniers, particulièrement en 1911. Si les adolescents de 14 à 17 ans avaient beaucoup plus de chance de poursuivre leurs études s'ils habitaient dans un ménage bien nanti, la fréquentation scolaire a augmenté dans la totalité du corpus. L'importance de la famille et de l'avenir professionnel des enfants mineurs, de toute évidence, l'a emporté sur la possibilité d'augmenter le revenu familial. La résilience de nos petits commerçants et artisans ne doit pas être sous-estimée. Dans les faits, ils ont été une minorité à abandonner leur petit commerce et ceux qui l'ont fait ont majoritairement obtenu un emploi en lien avec l'administration municipale ou semblent avoir facilité le transfert de leur entreprise à leurs enfants en devenant commis. Tout indique que la transmission intergénérationnelle de savoir-faire, de connaissances et de biens a contribué à l'étonnante résilience professionnelle de nos petits commerçants et artisans.

Dans le chapitre deux, nous avons été à même de confirmer que la richesse du ménage et la profession du chef influençaient le choix d'un nouvel emplacement résidentiel, que ce soit en observant la trajectoire des déménagements ou en prenant connaissance de la répartition spatiale dans l'espace urbain. Nos petits commerçants et artisans avaient tendance à se regrouper entre eux en fonction de la valeur locative de leur logement et de leurs activités professionnelles. Particulièrement pour ceux ayant quitté le petit commerce ou l'artisanat, la trajectoire d'un déménagement s'orientait vers la périphérie de la ville. Toutefois, en raison du rétrécissement de l'offre de logements et de la hausse des loyers, il n'y a que le statut résidentiel qui peut être considéré comme un facteur susceptible

d'influencer le choix de déménager dans un intervalle de cinq ans, tout au long de la période étudiée. Comme prévu, l'incendie a chassé du cœur du centre-ville bon nombre d'individus parmi les moins nantis, majoritairement des locataires. Le rôle de la famille n'en demeure pas moins déterminant, alors qu'elle peut influencer le choix d'un emplacement résidentiel. À cet égard, nous avons privilégié l'étude de cas pour illustrer notre propos.

Nous estimons avoir apporté un éclairage nouveau sur la question centrale du choix et de l'utilisation des stratégies économiques et résidentielles en tant que forme d'adaptation. S'il n'est pas toujours possible de bien distinguer les conséquences de l'industrialisation de celles de l'incendie sur les stratégies utilisées à longue échéance, il n'en demeure pas moins que le feu a provoqué un déploiement rapide de diverses stratégies à court terme. Nous nous sommes par ailleurs maintes fois heurté aux limitations et aux contraintes imposées par nos sources, malgré leur grand potentiel. Outre les carences d'ordre général signalées en introduction (voir, p. 20), rappelons que le revenu des patrons et des travailleurs à leur compte étaient fréquemment manquants dans les recensements de 1911 et de 1921. Dans les rôles d'évaluation, la valeur locative de la résidence est demeurée inconnue pour près de 15% des ménages. Enfin, trop d'interrogations persistaient sur le plan d'assurance de 1888 pour qu'il soit utilisé à sa juste valeur dans la section concernant la répartition spatiale des individus de notre corpus. Aux limites de ces sources, il faut évidemment ajouter les limites de temps et de ressources disponibles, qui expliquent en bonne partie la composition et la taille du corpus retenu de même que nos choix méthodologiques. Nous avons fait le choix de concentrer notre étude sur une partie d'un groupe socioprofessionnel, celui des petits commerçants et artisans, à partir d'un corpus de base en 1901 à l'intérieur d'une ville de taille moyenne et de nous pencher sur certaines

stratégies spécifiques. Ainsi, il serait hasardeux de généraliser nos conclusions à d'autres groupes socioprofessionnels dans des contextes différents. Il n'en demeure pas moins que cette recherche démontre bien comment des individus propriétaires d'une petite entreprise se sont adaptés à l'industrialisation de leur ville et aux bouleversements qui l'accompagnent, amplifiés par un sinistre de grande ampleur. Certes, le quotidien de nombreux trifluviens a été bouleversé par le feu et par le nouveau contexte qui s'est imposé. Toutefois, par l'utilisation de diverses stratégies, ils ont été en mesure d'en diminuer les effets négatifs. Certains ont également tiré profit de cette nouvelle réalité, dépendamment des ressources dont ils disposaient et de leur vulnérabilité aux changements qui ont secoué la ville. L'agentivité des acteurs est ainsi confrontée au poids des structures.

Il aurait été intéressant de poursuivre la recherche afin de mieux cerner l'impact des stratégies utilisées sur la mobilité sociale des ménages. Certaines stratégies ont-elles favorisé une amélioration significative des conditions de vie ? Cette amélioration est-elle observable à court ou à long terme ? Quelles décisions auraient dû être évitées compte tenu des sacrifices nécessaires et des résultats obtenus ? Afin de répondre à ces questions, il y aurait lieu de mettre à contribution d'autres sources. Des fonds d'archives concernant certains individus et les registres de déclarations sociales apportant des informations supplémentaires sur les commerces pourraient être utilisés en tant que sources complémentaires. D'autres stratégies pourraient également être au cœur d'un nouveau questionnement. Le placement des enfants en adoption temporaire, le crédit et même le recours à des pratiques illicites peuvent être utilisés pour améliorer le statut socioéconomique d'un ménage. Il serait tout aussi judicieux de refaire une telle étude concernant d'autres groupes sociaux, voire de les comparer entre eux. L'ensemble des

Trifluviens a dû s'adapter au nouveau contexte de la ville, mais la façon de procéder est probablement différente d'une classe sociale à une autre. Toutefois, il y a fort à parier que comme pour nos petits commerçants et artisans, la famille représente un élément crucial dans ce processus d'adaptation pour combler les besoins des Trifluviens.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources premières

Actes de mariage de l'état civil.

ARCHIVES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. Rôles d'évaluation de Trois-Rivières de 1902 à 1922.

ARCHIVES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. Fonds Trois-Rivières, boîte 552, 1910.

Almanachs des adresses de Trois-Rivières, 1901-1902 à 1921-1922. Trois-Rivières.

(Correspondance spéciale). « Le sinistre de Trois-Rivières ». *Le Canada*, 30 juin 1908. p. 5.

GOAD, Charles Edward. *Three Rivers, Quebec. Surveyed July 1888, Revised to Mar. 1903*, Montreal. 1 pouce = 500 pieds / 1 pouce = 100 pieds / 1 pouce = 50 pieds, 1908. 18 p.

GOAD, Charles Edward. *Insurance Plan of Three Rivers*. April 1910, Quebec. Montreal / Toronto, 1 pouce = 500 pieds / 1 pouce = 100 pieds / 1 pouce = 50 pieds, 1910. 17 p.

City of Three Rivers. Que. August 1917. 1 pouce = 500 pieds / 1 pouce = 100 pieds / 1 pouce = 50 pieds, 1917. 24 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. Listes manuscrites du recensement du Canada de 1901, 1911 et 1921. Archives nationales du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Quatrième recensement du Canada, 1901 : Instructions aux officiers en chef, commissaires et énumérateurs*. Ottawa, Imprimerie de l'État, 1901. 42 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Cinquième recensement du Canada, 1911 : Instructions à l'usage des fonctionnaires, commissaires et recenseurs*. Ottawa, Imprimerie de l'État, 1911. 74 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. Dominion Bureau of Statistics, *Sixth Census of Canada, 1921 : Instructions to Commissioners and Enumerators*. Ottawa, Government Printing Bureau, 1921. 109 p.

« L'inauguration du service de tramways à Trois-Rivières ». *Le Nouveau Trois-Rivières*, 17 décembre 1915. p. 1.

2. Monographies et ouvrages collectifs

- ANDERSON, Michael. *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*. Cambridge (An), Cambridge University Press. 1971. 230 p.
- BELLAVANCE, Claude et France NORMAND. « Regards sur la population de Trois-Rivières il y a cent ans ». Jean Roy et Lucia Ferretti, dir. *Nouvelles pages trifluviennes*. Québec, Septentrion, 2009. p. 23-52.
- BELLAVANCE, Claude et France NORMAND. « Trois-Rivières and Its People: A Portrait of a Smaller City in Transition at the Beginning of the Twentieth Century ». Gordon Darroch, dir. *The Dawn of Canada's Century : Hidden Histories*. Montréal, McGill-Queen's University, 2014. p. 271-296.
- BRADBURY, Bettina. *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1995. 368 p.
- BRESSOUX, Pascal. *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles, de Boeck, 2^e édition, 2010. 464 p.
- CADWALLADER, Martin. *Analytical Urban Geography. Spatial Patterns and Theories*. Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall, 1985. 310 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. Québec, 2005. 73 p.
- DARROCH, Gordon. « Household Experiences in Canada's Early Twentieth-Century Transformation ». Gordon Darroch, dir. *The Dawn of Canada's Century Hidden Histories*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014. p. 149-190.
- DILLON, Lisa. « Aging and Social Reproduction in Canada, 1901-1911 ». Gordon Darroch, dir. *The Dawn of Canada's Century Hidden Histories*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014. p. 191-227.
- DUPONT, Jean-Claude et Jacques MATHIEU. *Les métiers du cuir*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. 432 p.
- EVERITT, Brian. « Significance level ». *The Cambridge Dictionary of Statistics*. Cambridge/New-York, Cambridge University Press, 2002. p. 345.
- GAMELIN, Alain et al. *Trois-Rivières illustrée*. Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières, 1984. 228 p.
- GOODE, William. *World Revolution and Family Patterns*. New-York, Free Press, 1963. 432 p.
- GOSSAGE, Peter. *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999. 344 p.

- HARDY, René. « Croissance industrielle et triomphe du fait urbain, 1900-1950 : Les métamorphoses de Trois-Rivières ». René Hardy et Normand Séguin, dir. *Histoire de la Mauricie*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004. p. 571-600.
- HARDY, René. « Trois-Rivières au XIX^e siècle : L'émergence d'une ville industrielle, 1850-1900 ». René Hardy et Normand Séguin, dir. *Histoire de la Mauricie*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004. p. 402-456.
- HAREVEN, Tamara. *Family Time and Industrial Time: The Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community*. Lanham, University Press of America, 1982. 474 p.
- KATZ, Michael. *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in Mid-Nineteenth-Century City*. Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1975. 381 p.
- KATZ, Michael Katz, Michael DOUCET et Mark STERN. *The Social Organisation of Early Industrial Capitalism*. Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1982. 444 p.
- LAFLAMME, Valérie. *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris, L'Harmattan, 2007. 313 p.
- LASLETT, Peter. « Characteristics of the Western Family over Time ». Peter Laslett, dir. *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*. Cambridge (An), Cambridge University Press, 1977. p. 12-49.
- LASLETT, Peter. « Introduction ». Peter Laslett et Richard Wall, dir. *Household and Family in Past Time*. Cambridge (An), Cambridge University Press, 1972, p. 1-73.
- MARCOUX, Richard et Marie-Ève HARTON. « Transition démographique et mise au travail des enfants dans la ville de Québec à la fin du XIX^e siècle ». Brigitte Caulier et Yvan Rousseau, dir. *Temps, espace et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009. p. 107-120, (coll. « Géographie historique »).
- OLSON, Sherry et Patricia THORNTON. *Peopling the North American city : Montreal, 1840-1900*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011. 544 p.
- PAULET, Jean-Pierre. *Manuel de géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, 2009. 348 p.
- REES DAVIES, Andrea « Points of Origin: The Social Impact of the 1906 San Francisco Earthquake and Fire », *Flammable Cities : Urban Conflagration and the Making of the Modern World*, Greg Bankoff, Uwe Lübken et Jordan Sand (ed.), Madison, University of Wisconsin Press, 2012, p. 273-292.
- ROBERT, Daniel et Jean ROY. « 22 juin 1908 : Le grand incendie de Trois-Rivières ». *Patrimoine trifluvien* (bulletin annuel d'histoire de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières). no 15, juin 2005. 24 p.

- ROSEN, Christine Meisner. *The Limits of Power : Great Fires and the Process of City Growth in America*. Cambridge, Cambridge University Press, 1986. 395 p.
- ROSENWEIG, Roy et Elizabeth BLACKMAR. « Creating Central Park: The Gentleman from Europe and the Idea of a Great Park ». *A History of Central Park*. New York, Cornell University Press, 1998. p. 15-36.
- SMELSER, Neil. *Social Change in the Industrial Revolution: an Application of Theory to the British Cotton Industry*. Chicago, Chicago University Press, 1959. 464 p.
- ST-HILAIRE, Marc, Laurent RICHARD et Richard MARCOUX. « Individual and Familial Life Courses in Quebec City, 1871-1911: Some Considerations on Two Biographical Data Set ». Gordon Darroch, dir. *The Dawn of Canada's Century: Hidden Histories*. Montréal, McGill-Queen's University, 2014. p. 322-360.
- TASCHEREAU, Sylvie. « Behind the store : Montréal shop-keeping families between the wars », Bettina Bradbury et Tamara Myers, dir., *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 235-258.
- TASCHEREAU, Sylvie. « Habiter, prendre pied, s'établir : les commerçants et manufacturiers juifs de Montréal, 1918-1930 », Serge Jaumain et Paul-André Linteau, dir., *Vivre en ville. Bruxelles et Montréal, XIXe-XXe siècles*. Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 237-258.
- TISSERON, Serge. *La résilience*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017. 128 p.
- VERRETTE, René. « Le feu de 1908, une renaissance symbolique ». *Les idéologies de développement régional : le cas de la Mauricie, 1850-1950*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1999. p. 255-257.
- ZUNZ, Olivier. *The Changing Face of Inequality: Urbanization, Industrial Development, and Immigrants in Detroit, 1880-1920*. Chicago, University of Chicago Press, 1982. 502 p.

3. Articles scientifiques

- ANDERSON, Michael. « The Relevance of Family History ». *The Sociological Review*, vol. 28, no S1, Mai 1980, p. 49-73.
- BELLAVANCE, Claude et François GUÉRARD. « Ségrégation résidentielle et morphologie urbaine, le cas de Shawinigan, 1925-1947 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 4, 1993, p. 577-605.

- DARROCH, Gordon. « Occupational Structure, Assessed Wealth and Homeowning during Toronto's Early Industrialization, 1861-1899 ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 16, no 32, Novembre 1983, p. 381-410.
- GAUVREAU, Danielle. « "Rats des villes et rats des champs" : populations urbaines et populations rurales du Québec au recensement de 1901 ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, no 2, 2001, p. 171-190.
- GAUVREAU, Danielle et Sherry OLSON. « Mobilité sociale dans une ville industrielle Nord-Américaine : Montréal, 1880-1900 ». *Annales de démographie historique*, no 115, 2008, p. 89-114.
- GILLILAND, Jason. « Modeling Residential Mobility in Montreal, 1860-1900 ». *Historical Methods*, vol. 31, no 1, 1998, p. 27-42.
- GILLILAND, Jason et Sherry OLSON. « Claims on Housing Space in Nineteenth Century Montreal ». *Revue d'histoire urbaine*, vol. 26, no 2, 1998, p. 3-16.
- GUAY, Louis. « Différenciation et ségrégation urbaines : Québec 1951, 1961 et 1971 ». *Recherches sociographiques*, vol. 22, no 2, 1981, p. 237-255.
- HAMEL, Thérèse. « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1, 1984, p. 39-58.
- HANNA, David et Sherry OLSON. « Métiers, loyers et bouts de rue : l'armature de la société montréalaise de 1881 à 1901 ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, no 71, septembre 1983, p. 255-275.
- HAREVEN, Tamara. « The History of the Family and the Complexity of Social Change ». *The American Historical Review*, vol. 96, no 1, Février 1991, p. 95-124.
- KATZ, Michael. « Occupational Classification in History ». *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, 1972, p. 63-88.
- LAFLAMME, Valérie. « Famille et modes de résidence en milieu urbain québécois au début du XXe siècle : l'exemple de la ville de Québec en 1901 ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, no 2, 2001, p. 261-288.
- LAUZON, Gilles. « Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais: essai de réinterprétation à partir du cas du village Saint-Augustin (1871-1881) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, 1992, p. 115-142.
- MODELL, John et Tamara HAREVEN. « Urbanization and the Malleable Household: An Examination of Boarding and Lodging in American Families ». *Journal of Marriage and Family*, vol. 35, no 3, août 1973, p. 467-479.
- MORROW-JONES, H.A. « The Housing Life-cycle and the Transition from Renting to Owning a Home in the United States: A Multistate Analysis ». *Environment and Planning A*, vol. 20, no 9, 1988, p. 1165-1184.

- NOVEMBER, Valérie. « L'incendie créateur de quartier ou comment le risque dynamise le territoire ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, no 132, décembre 2003, p. 367-388.
- OLSON, Sherry. « Occupations and Residential Spaces in Nineteenth-Century Montreal ». *Historical Methods*, vol. 22, no 3, 1989, p. 81-96.
- OLSON, Sherry. « Pour se créer un avenir. Stratégies de couples montréalais au XIX^e siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 3, 1998, p. 357-389.
- OLSON, Sherry et Jason GILLILAND. « Residential Segregation in the Industrializing City: A Closer Look ». *Urban Geography*, vol. 31, no 1, janvier-février 2010, p. 29-58.
- OLSON, Sherry et Patricia THORNTON. « Familles montréalaises du XIX^e siècle : trois cultures, trois trajectoires ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, no 2, 1991, p. 51-75.
- POITRAS, Claire. « L'histoire urbaine au Québec durant les années 1990 : de nouvelles tendances ? ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no 2, 2000, p. 219-245.
- QUIGLEY, J.M. et D.H. WEINBERG. « Intra-urban Residential Mobility: A Review and Synthesis ». *International Regional Science Review*, vol. 2, no 1, 1977, p. 41-66.
- RUDEL, T.K. « Housing Price Inflation, Family Growth, and the Move from Rented to Owner-occupied Housing ». *Urban Studies*, vol. 24, 1987, p. 258-267.
- TASCHEREAU, Sylvie « L'arme favorite de l'épicier indépendant : éléments d'une histoire sociale du crédit (Montréal, 1920-1940) », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 4, no 1, 1993, p. 265-292.
- TASCHEREAU, Sylvie. « "Plutôt s'endetter sur l'honneur". Le débat sur la loi Lacombe (1900-1903) et les origines de la société de consommation au Québec ». *Histoire sociale/Social History*, vol. 42, no 84, Novembre 2009, p. 389-422.
- TAYLOR, Dorceta E. « Central Park as a model for social control: Urban parks, social class and leisure behavior in Nineteenth-Century America ». *Journal of Leisure Research*, vol. 31, no 4, 1999, p. 420-477.
- WRIGLEY, E.A. « The Process of Modernization and the Industrial Revolution in England ». *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, no 2, 1972, p. 225-259.
- WRIGLEY, E.A. « Reflections on the History of the Family ». *Daedalus*, vol. 106, no 2, 1977, p. 71-85.
- YOUNG, Brian. « Getting Around Legal Incapacity: the Legal Status of Married Women in Trade in Mid-Nineteenth-Century Lower Canada ». *Canadian Papers in Business History*, vol. 1, 1972, p. 1-16.

4. Essai, mémoires et thèse

BELLEAU, Jacques. « L'industrialisation de Trois-Rivières : 1905-1925 ». Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1979. 99 p.

DESNOYERS, Hélène. « Le logement ouvrier à Trois-Rivières 1845-1945: l'exemple du secteur Hertel ». Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1988. 155 p.

LÉVEILLÉ, Claude. « État et évolution des conditions de logement à Trois-Rivières, 1910-1930 ». Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1992. 63 p.

MURRAY, Jocelyne. « Les marchés de Trois-Rivières : étude de sociabilité urbaine, 1850-1900 ». Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1987. 154 p.

POIRIER-FOREST, Aubert. « Le potentiel des plans d'assurance anciens pour l'étude des villes industrielles, l'exemple de Trois-Rivières 1879-1917 ». Essai (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2013. 56 p.

TASCHEREAU, Sylvie. « Les petits commerçants de l'alimentation et les milieux populaires montréalais, 1920-1940 », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1992, 408 p.

5. Site internet

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES. *Mauricie : bases de données en histoire régionale. Banque de photographies* [En ligne], <http://mauricie.cieq.ca> (Page consultée le 25 mai 2017).

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES. « Volontaire, rue », *Toponymie Trois-Rivières* [En ligne], <http://toponymie.v3r.net/fiche/1921/rue-volontaire.aspx> (Page consultée le 11 mai 2017).

ANNEXE 1

TABLEAU 6
Listes des métiers des petits commerçants et artisans
ainsi que le nombre d'occurrences¹

Métier	Nombre d'occurrences
Barbier	4
Bijoutier	2
Boulangier	3
Buandier	2
Chaloupier	1
Charpentier, entrepreneur	1
Charretier	19
Cigariste	1
Commerçant	6
Commerçant de cuir	1
Cordonnier	7
Couturière	2
Entrepreneur de pompes funèbres	3
Epicier	5
Ferblantier	2
Forgeron	6
Hôtelier	4
Imprimeur	2
Laitier	1
Laveuse et repasseuse de vêtement	3
Maçon, entrepreneur	1
Maitre(esse) de pension	9
Manchonier	1
Marchand	41
Marchand de chaussure	2
Marchand de fer	1
Marchand de meubles	1

¹ À noter que tous ces individus se déclarent patron ou travailleur à son compte.

Métier	Nombre d'occurrences
Marchand de musique	1
Marchand de sucre	1
Marchand de vaisselle	1
Marchand en gros	1
Marchand général	4
Marchand modiste	1
Marchand, épicier	2
Marchand, plombier	1
Marchand, tailleur	3
Marchand, voyages	2
Menuisier	5
Menuisier, entrepreneur	2
Meublier	1
Modiste	5
Orfèvre	2
Pâtissier	1
Peintre	4
Peintre, décorateur	1
Pharmacien	4
Photographe	2
Platrier	1
Platrier, entrepreneur	1
Restaurateur	2
Sellier	4
Tailleur	7
Teinturier	1
Total	191

ANNEXE 2

TABLEAU 7

**Catégories de métier des petits commerçants et artisans en 1901
selon l'état de leur résidence et de leurs bâtiments commerciaux après l'incendie²**

Catégorie de métier (1901)	État de la résidence et des bâtiments commerciaux après l'incendie				
	Intacts	Détruits	Résidence Intacte/ commerce détruit*	Indéterminée	Total
Commerçants (biens)	27	14	19	18	78
Artisans	20	10	3	10	43
Charretiers	13	1	0	5	19
Commerçants (services)	5	6	2	6	19
Travailleurs dans le domaine de la construction	13	0	0	2	15
Maître(sses) de pension	5	2	0	6	13
Mixte	0	2	2	0	4
Total	83	35	26	47	191
Total (%)	43,46	18,32	13,61	24,61	100

* Le terme "commerce" doit être pris au sens où il s'agit d'un bâtiment servant les intérêts professionnels de l'individu, ce qui inclut également les ateliers, maisons de pension et entrepôts. À moins d'indications contraires dans le bottin d'adresses, nous considérons que ces bâtiments se retrouvent dans le même état que la résidence après l'incendie. Puisque la présence d'un commerce n'est pas systématiquement inscrite dans le bottin pour nos petits commerçants et artisans (particulièrement concernant les dépendances), nous incluons dans cette catégorie les individus qui ne déclarent pas de bâtiment à fonction professionnelle en 1908, ce qui inclue ceux qui n'ont effectivement pas de commerce.

Sources : « Listes manuscrites du recensement du Canada de 1901 », « Plans d'assurance de 1888, actualisés en 1903 et modifiés après l'incendie de 1908 » et « Almanach des adresses de Trois-Rivières de 1908-1909 ».

² À noter que nous désignons par les termes "petits commerçants et artisans" les chefs des ménages retenus en 1901, même si certains de ceux-ci changeront de domaine professionnel au cours de la période à l'étude.

TABLEAU 8
Les petits commerçants et artisans
selon le sexe, la tranche d'âge et l'état civil en 1901

	Sexe							
	Masculin				Féminin			
	État civil							
Tranche d'âge	Célibataire	Marié	Veuf	Sous-total	Célibataire	Veuve	Sous-total	Total
20-29	2	21	0	23	0	0	0	23
30-39	1	42	0	43	1	3	4	47
40-49	2	45	0	47	2	2	4	51
50-59	0	31	2	33	1	4	5	38
60-69	0	18	2	20	0	1	1	21
70 et +	1	7	0	8	1	2	3	11
Total	6	164	4	174	5	12	17	191
Total(%)	3,14	85,86	2,09	91,1	2,62	6,28	8,9	100

Source : « Listes manuscrites du recensement du Canada de 1901 ».

Comme il y a lieu de s'y attendre, le tableau 8 nous démontre que les chefs de ménage de notre corpus sont majoritairement des hommes mariés. En comparant nos données avec l'ensemble de la population trifluvienne active en 1901, nos artisans et petits commerçants s'avèrent beaucoup plus âgés³. En effet, si nous excluons les individus âgés de moins de 21 ans, plus de la moitié de la population active trifluvienne se situait entre 21 et 38 ans, alors que cette tranche d'âge représente plus du tiers de notre corpus. Rien de surprenant ici, puisqu'il est de toute évidence beaucoup plus difficile pour les jeunes adultes d'être patron de leur propre entreprise et qu'ils le deviennent généralement plus tard dans leur cycle de vie, le temps que le relai intergénérationnel s'effectue et qu'ils disposent des ressources et de l'expérience nécessaires.

³ Bellavance et Normand, « Trois-Rivières and Its People... », p. 279.

TABLEAU 9
Caractéristiques ethnoculturelles, langue(s) parlée(s) et capacité à écrire
des petits commerçants et artisans en 1901

Parle français	Origine							Total (%)
	Française	Anglo-saxonne	Allemande	Chinoise	Autre	Indéterminée	Total	
Oui	175	5	3	0	2	1	186	97,38
Non	0	2	0	3	0	0	5	2,62
Total	175	7	3	3	2	1	191	100
Parle anglais								
Oui	119	7	3	3	2	1	135	70,68
Non	56	0	0	0	0	0	56	29,32
Total	175	7	3	3	2	1	191	100
Sait écrire								
Oui	157	7	3	3	2	1	173	90,58
Non	18	0	0	0	0	0	18	9,42
Total	175	7	3	3	2	1	191	100

Source : « Listes manuscrites du recensement du Canada de 1901 ».

Concernant les caractéristiques ethnoculturelles et l'éducation, une grande homogénéité se dégage⁴. La représentation des francophones au sein de notre groupe est semblable à celle de la population en général. Toutefois, tous les petits commerçants et artisans de notre groupe, peu importe leur origine ethnique, maîtrisent l'anglais et/ou le français, en plus de savoir écrire dans plus de 90% des cas. Ainsi, du moins en apparence, ces derniers semblent bénéficier d'un capital culturel similaire, susceptible de les aider à maintenir leur position sociale en temps plus difficiles⁵. Il est vrai que presque un **francophone sur trois** ne parle pas anglais, mais dans une capitale régionale où le français domine largement, les inconvénients sont plutôt minimes.

⁴ Voir le tableau 9.

⁵ Dans leur étude sur Montréal au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, Sherry Olson et Patricia Thornton ont bien démontré que le niveau d'instruction et le capital social ont joué un rôle majeur dans l'ascension sociale intergénérationnelle des membres des trois principaux groupes ethnoculturels de la métropole, particulièrement pour les Irlandais, voir *Peopling the North American city...*, p. 81.

ANNEXE 3

TABLEAU 10

Liste initiale des variables propres au chef de ménage susceptibles d'influencer le taux de persistance des ménages

Variables	Réponses possibles	Classification	Nouvelles réponses possibles (1911)	Nouvelle classification
Statut résidentiel	Propriétaire	Propriétaire		
	Locataire	Locataire		
	Résidant	Exclu		
	Non disponible	Exclu		
	Famille étendue	Ménage complexe		
	Familles multiples	Ménage complexe		
	Sans unité familiale	Ménage complexe		
	Seul ou avec des non affiliés	Exclu		
Valeur du logement habité (en \$)	Indéterminé	Exclu		
	200 à 1000	200 à 1000	350 à 2375	350 à 2375
	1001 à 2000	1001 à 2000	2376 à 4900	2376 à 4900
	2001 et +	2001 et +	4901 et +	4901 et +
Présence d'enfants	Oui	Oui		
	Non	Non		
Catégorie du métier	Artisan	Artisan		Artisan/commerçant
	Commerçant de biens	Commerçant		Artisan/commerçant
	Commerçant de services	Commerçant		Artisan/commerçant
	Hébergement	Hébergement		Exclu
	Charretier	Exclu		Exclu
	Construction	Exclu		Exclu
	Deux métiers	Exclu		Exclu
			Employé	Employé
			Rentier	Exclu
			Autre	Exclu
Nombre de personnes par ménage		4 et -		
		5 et 6		
		7 et +		
		20 à 39		
Tranche d'âge		40 à 59		
		60 et +		
Sexe	Homme	Homme		
	Femme	Femme		
État civil	Marie(e)	Marie(e)		
	Veuf(ve)	Veuf(ve)		
	Célibataire	Célibataire		
État de la résidence après l'incendie	Détruite	Détruite		
	Intacte	Intacte		
	Intacte, commerce détruit	Exclu		